DÉCROCHAGE SCOLAIRE :

GÂCHIS SILENCIEUX, URGENCE COLLECTIVE

APPRENTIS D'AUTEUIL

MAI 2025

APPRENTIS D'AUTEUIL

À PROPOS DE LA FONDATION

Depuis près de 160 ans, Apprentis d'Auteuil accueille, éduque et forme des jeunes en difficulté pour leur permettre de s'insérer dans la société, et accompagne les familles dans leur rôle éducatif.

La fondation accompagne des personnes fragilisées: enfants et adolescents en danger ou en risque de l'être, élèves en difficulté scolaire ou en décrochage, jeunes éloignés de la formation et de l'emploi, familles précarisées et isolées.

Chaque année, ce sont plus de **40000 jeunes pris en charge**, du tout-petit au jeune adulte, 9000 familles accompagnées, dans 450 établissements et dispositifs notamment: maisons d'enfants à caractère social, établissements scolaires, centres de formation continue, dispositifs d'insertion, maisons des familles et crèches. La fondation est ainsi active dans 5 champs principaux:

- la petite enfance
- la protection de l'enfance
- l'éducation et la scolarité
- la formation et l'insertion sociale et professionnelle
- l'accompagnement des familles

Elle mène également des actions de plaidoyer en faveur de l'enfance et de la jeunesse.
À l'échelle internationale, Apprentis d'Auteuil agit, depuis 1994, en partenariat avec 70 organisations partenaires, dans 36 pays, au bénéfice de 15000 jeunes et familles accompagnés.

Dans le champ scolaire, Apprentis d'Auteuil s'adapte aux défis actuels pour poursuivre sa mission: **lutter contre le décrochage et l'échec scolaires des élèves les plus fragiles.**

La fondation accueille environ 8000 élèves, dont 1900 internes, dans 60 établissements sous contrat d'association avec l'État, de l'école maternelle au lycée agricole, général ou professionnel (14 écoles, 23 collèges, 23 lycées). 40 établissements disposent d'un internat éducatif et scolaire (IES). Ces établissements sont répartis en France hexagonale et dans les outremers (3 en Martinique, 1 à La Réunion et 1 à Mayotte). 800 enseignants travaillent quotidiennement aux côtés des élèves. L'indice de position sociale (IPS) des élèves accueillis s'élève, en moyenne, à 97,4 (contre 101,3 dans l'enseignement public et 118,4 dans l'enseignement privé sous contrat).

L'action de la fondation consiste notamment à:

- scolariser les élèves fragilisés dans leurs apprentissages
- remobiliser les jeunes en risque ou en situation de décrochage scolaire dans des dispositifs dédiés
- déployer des pédagogies alternatives et innovantes
- mettre en place des dispositifs de prévention et de médiation pour lutter contre les violences et le harcèlement scolaire
- impliquer les familles et créer – avec elles – une alliance éducative
- offrir un large choix de formations dans des secteurs porteurs ou d'avenir
- proposer un cadre structurant et un accompagnement renforcé dans nos internats éducatifs et scolaires

APPRENTIS D'AUTEUIL

Photo de couverture: les élèves travaillent sur le thème d'Andy Warhol, site de Saint-Cyr (78), Apprentis d'Auteuil
© Philippe Besnard

AUTEURS

Ce rapport a été élaboré par les équipes de la Fondation Apprentis d'Auteuil, en particulier:

- les équipes des établissements scolaires, notamment:
  - École Pier Giorgio Frassati, Saint-Cyr-l'École (78): Maxime Michel, Aurélie Bais
  - Collège Saint-Jacques, Fournes-en-Weppes (59): Xavier Paysserand, Frédéric Rossi, Isabelle Macon
  - Hello Persévérance, Lyon (69): Célia Ortega, Jessica Vidal, Armelle Navarro. Nous remercions aussi les équipes du collège Henri Longchambon de l'académie de Lyon
  - Collège Saint-Louis, Cesson-Sévigné (35): Gabin Brouard, Johann Cherdel, Xavier Le Naour et l'équipe éducative
  - Collège Sainte Bernadette et SPRES, Pau (64): Virginie Ravat, Jeremy Chabanne, Corinne Julien, Jean-Charles Coulon, Tristan Verreschi et l'équipe éducative
  - Collège Nouvelle Chance, Le Mans (72): Emmanuelle Barsot, Jérémie Herriau et l'équipe éducative
  - Dispositif M'Sayidié, Mayotte: Guillaume Jeu, Gwenola Coulange, Kadafi Ahmada, Houda Betsa
  - Maison d'Enfants à caractère social Sainte-Thérèse, Passerelle, Paris (75): Nathalie Le Guenec, Lucie Girard
- la Direction des Ressources Éducatives et Accompagnement Métiers: Pascale Lemaire-Toquec, Cécile Perrot, Guillaume Soulié, Sophie Touvet, Lila David
- la Direction du Plaidoyer et des relations extérieures: Salomé Arbault, Alyette de Béru, Alice Derieux-Chagnard, Evan Ouinez, Morgane Joffredo, Florence Martin-Paulmier, Lucie Robieux

La fondation remercie chaleureusement les enfants, jeunes et familles accompagnés au sein des établissements scolaires cités. Leurs témoignages sont un encouragement quotidien pour les équipes éducatives et une source de motivation évidente pour continuer d'agir au bénéfice des générations à venir.

REMERCIEMENTS

L'équipe de la Fondation Apprentis d'Auteuil remercie chaleureusement, pour leurs contributions et leur engagement:

- l'équipe du Cabinet Boston Consulting Group, à Paris: Olivier Scalabre, Yahya Daraaoui, Benjamin Sarda, Louis Viallard, Franck Ye
- l'équipe du Learning Planet Institute (LPI): François Taddei
- l'équipe du think-tank VersLeHaut: Guillaume Prévost, Stephan Lipiansky
- la Fondation Vareille: Pierre et Hélène Vareille, Delphine de Kesling
- la Fondation AlphaOmega: Elisabeth Elkrief, Samuel Cuneo
- l'association Après l'École: Pierre Derieux
- Mairie de Grigny (91): Philippe Rio
- Noam Leandri
- Mestafa Benzidane
- Louise Tourret

Leur expertise et leur perspective ont été précieuses pour concevoir ce rapport. Pour autant, son contenu n'engage que la Fondation Apprentis d'Auteuil.

CONTACT

Plaidoyer
lucie.robieux@apprentis-auteuil.org
Presse
florence.martin-paulmier@apprentis-auteuil.org

PRÉAMBULE

Chaque année, en France, près de 76000 jeunes quittent le système scolaire sans diplôme ni qualification.

Derrière ce chiffre massif, ce sont des destinées individuelles de jeunes qui sont stoppées net dans leur élan vers l'âge adulte. Ces jeunes, de toutes origines sociales et géographiques, ont perdu le fil des rêves qu'ils forment pour leur avenir. Ils ne savent plus comment repérer et épanouir leurs talents. Ils vivent dans la culpabilité, la honte et la résignation et deviennent parfois la proie d'adultes qui exploitent leur vulnérabilité. Autour d'eux, souvent, des parents et des fratries, préoccupés pour eux et à la recherche de solutions dans le temps court de leur enfance et de leur jeunesse.

Ce gâchis est invisible et silencieux: ces jeunes vivent dans les marges de notre société, parfois reclus chez eux. Ils ne font pas entendre leur voix – souvent honteux, convaincus de leur inaptitude et de leur illégitimité à prendre part à la vie sociale. Ce gâchis mine notre société: il met en doute sa capacité d'intégration et l'effectivité de la justice sociale dont elle se prévaut; il est le signe, parmi d'autres, des fractures qui la traversent. Il représente une bombe à retardement pour notre avenir.

Mais comment écrire l'avenir de notre société sans celles et ceux qui grandissent aujourd'hui et qui sont appelés à être demain ses forces vives? Comment se résigner devant ce désastre avant tout humain et social, mais aussi économique? Notre société ne peut se désintéresser du vivier de talents que représentent les jeunes décrocheurs et trahir sa promesse d'intégration et de justice pour une partie si importante de sa jeunesse.

Un enseignement tiré de l'expérience devrait inspirer notre sursaut: à 6, 14 ou 18 ans, les jeux ne sont pas faits, même si l'apparence incite au pessimisme: quand tel jeune refuse de sortir de sa chambre depuis plus d'un an ou que tel autre, mutique, ne parvient pas à dépasser le seuil de son établissement. Pourtant, dans l'immense majorité des cas, un jeune peut se relever et apprendre, quels que soient son origine, ses aptitudes et les cahots de son parcours, pourvu qu'il soit accompagné. Les conditions de sa réussite sont connues: c'est la personnalisation de l'accompagnement selon son projet; c'est l'implication de sa famille; c'est l'alliance étroite entre les enseignants, les éducateurs et les autres adultes, à l'école et en dehors. L'accompagnement fonctionne, parfois rapidement et dans des proportions inattendues. Les équipes d'Apprentis d'Auteuil sont témoins, tous les jours, d'éclatants parcours de relèvement et même de renaissance.

Lutter contre le décrochage, favoriser la persévérance scolaire, c'est aussi améliorer l'École au bénéfice de l'ensemble des élèves et des enseignants. Au cœur de cette dynamique, se trouve la nécessité de doter chaque élève de deux ressources: la confiance en soi, en l'autre, en l'avenir – et le goût des apprentissages. Ainsi, le décrochage a moins de chance de se produire et ses conséquences sont moindres dans une société où chaque individu peut apprendre et progresser tout au long de sa vie dans différents cadres (mobilités professionnelles, parcours de formation continue entre entreprises, à l'université...).

Mobilisons-nous! Ce rapport est un appel pour agir maintenant, ensemble et sans relâche.

Agir maintenant, car le temps presse. C'est aujourd'hui que se jouent l'enfance et la jeunesse de nos plus jeunes concitoyens.

Agir ensemble, nous, acteurs de la société civile, main dans la main avec l'école, sur le terrain et au plus près des enfants, des jeunes et de leurs parents. Car le décrochage scolaire n'est pas une fatalité; il est l'affaire de tous et de toutes.

Agir sans relâche, avec détermination et au long cours, car c'est la seule voie possible pour que chaque jeune, dans notre pays, construise son avenir en confiance et participe à notre destin collectif.

Jean-Marc Sauvé,
Président de la Fondation Apprentis d'Auteuil

Ce document entend contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire en France et mobiliser largement les parties prenantes, publiques et privées, qui pourront y participer, quels que soient leur statut, leur rôle et leurs moyens.

Son élaboration présente une double ambition:

- **Sur le plan politique,** contribuer au débat public, dans le contexte particulier:
  - des prochaines élections municipales en 2026, présidentielle en 2027
  - de réflexion sur l'évolution du système de solidarité nationale, dans un cadre de sévère contraction budgétaire, qui interroge les allocations de fonds publics et la priorisation des investissements à engager.
- **Sur le plan technique,** contribuer à l'action de lutte contre le décrochage scolaire, aux échelles publique et privée, nationale et locale, de sa conception à sa mise en œuvre. L'objectif est de participer à éclairer la décision dans ce domaine.

Dans cette perspective, ce document entend:

- **Apporter des données et des éléments d'analyse inédits** sur la lutte contre le décrochage scolaire. Il présente en particulier:
  - des données qualitatives (témoignages d'expérience de terrain, enseignements de la recherche) et quantitatives (coûts, résultats, impacts) qui n'avaient pas encore fait l'objet d'un partage public de la part de la Fondation Apprentis d'Auteuil. Cette transparence est motivée par le désir de la fondation de contribuer, à sa mesure, à la richesse du débat public.
  - une analyse inédite du surcoût d'un jeune décrocheur, tout au long de sa vie, pour la collectivité, en 2025, de manière apporter au débat une estimation plus récente que celle établie en 2012[1] – 230 K€ par jeune, tout au long de sa vie – et qui faisait office de référence jusqu'alors.
- **Mettre en valeur et en lien, sans ambition d'exhaustivité, certaines données externes déjà connues,** qu'elles soient d'origine privée ou publique, françaises et internationales. Ce rapport s'inscrit dans le sillage de récents travaux: l'étude de la Fondation Break Poverty en septembre 2024, celle du CIDJ en février 2025, celle de l'UNESCO, dans une perspective plus internationale en 2024, ou encore l'étude de la Fondation AlphaOmega «Pourquoi j'ai arrêté l'école?» donnant la parole aux jeunes en 2023. Une bibliographie finale recense les principales sources utilisées.
- **Ainsi, compléter les analyses et perspectives des très nombreux acteurs mobilisés dans la lutte contre le décrochage,** parmi lesquels: personnels de l'enseignement et de l'éducation, experts académiques et chercheurs, décideurs publics et privés (entreprises, fondations...), journalistes, etc. Sur un sujet aussi vaste et complexe, où une multitude d'acteurs sont impliqués, cette «mise de jeu» ne présente aucune visée d'exhaustivité. En particulier, ce document n'aborde quasiment pas l'action pourtant significative – en termes de moyens et de continuité – de l'Éducation Nationale aux échelles nationale et locale: il apporte un complément d'information et d'analyse concernant des initiatives issues d'acteurs privés et associatifs.

Sur le plan de la méthode, ce document a été élaboré:

- À l'échelle interne, dans une démarche de collaboration étendue, faisant une large place à l'écoute des professionnels de terrain, des jeunes et de leur famille;
- À l'échelle externe, grâce à une dynamique de partage et de dialogue avec plusieurs partenaires, notamment associatifs (cf. supra).

Enfin, ce document représente un «point à date» plutôt qu'un aboutissement: il ouvre des pistes, appelle des approfondissements et la poursuite du dialogue au sein de la fondation et entre parties prenantes, au service des jeunes décrocheurs, d'aujourd'hui et de demain.

1. Estimation établie par le cabinet Boston Consulting Group, mandaté par le Ministère d'Éducation nationale, dans le cadre d'une mission sur la lutte contre le décrochage scolaire en 2011-2012

SYNTHÈSE ET MESSAGES CLÉS

#1 - Le décrochage scolaire a connu une baisse tendancielle encourageante depuis 2006

Le décrochage scolaire a décru de manière continue depuis le début des années 2000, grâce aux efforts conjoints des acteurs:

- publics, en premier lieu l'Éducation nationale, à travers sa politique continue de lutte contre le décrochage scolaire ;
- privés, notamment associatifs, qui ont investi et innové dans ce domaine.

En 2023, 7,6% des 18-24 ans ont quitté le système scolaire précocement contre 11,2% en 2006.

#2 - La lutte contre le décrochage scolaire constitue toujours un chantier prioritaire et urgent pour l'École et l'ensemble de la société

Malgré cette décrue, la lutte contre le décrochage scolaire continue de représenter une urgence pour notre société. En effet, le décrochage scolaire reste un phénomène massif: environ 76000 jeunes quittent encore chaque année le système scolaire avec au plus le brevet. Qui plus est, les jeunes non diplômés rencontrent davantage de difficultés à s'insérer dans l'emploi et ils représentent la plus grande partie des jeunes «invisibles» (ni en emploi, ni en formation). Le décrochage scolaire est plus qu'hier facteur d'exclusion sociale.

Certaines caractéristiques du décrochage ne varient pas: c'est un phénomène multifactoriel, corrélé à la précarité, touchant cependant des jeunes issus de toutes origines sociales et géographiques (milieux urbains, périurbains, ruraux). Certaines parts de la jeunesse sont particulièrement concernées, comme les jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et les jeunes ultra-marins.

Certaines tendances préoccupantes ont émergé récemment: la santé mentale dégradée des jeunes produit de nouvelles formes de décrochage (phobie scolaire et sociale, impact du stress scolaire). Le climat scolaire, facteur de décrochage, se dégrade. Le phénomène tend aussi à toucher les jeunes de plus en plus précocement et davantage les filles qu'auparavant. Enfin, le décrochage scolaire continue de représenter un surcoût très important pour la collectivité, de l'ordre de 340K€ par jeune décrocheur tout au long de sa vie. Ce qui représente chaque année, à l'échelle d'une génération de décrocheurs, un montant d'environ 26 Mds€.

#3 - Quand elles sont mises en œuvre, les solutions, préventives et curatives, s'avèrent efficaces et significativement moins coûteuses que l'inaction

Mis en œuvre sur le terrain à travers une diversité de dispositifs et de modes d'intervention, les leviers de lutte, préventifs et curatifs, sont connus: garantir la qualité du climat scolaire, rendre chaque jeune acteur de sa scolarité et lui permettre de choisir son orientation, soutenir les professeurs dans leur mission, permettre et soutenir l'innovation pédagogique, renforcer les alliances éducatives autour de chaque jeune, entre parents et enseignants mais aussi entre l'école et les acteurs (publics, privés) de son territoire.

Utilisés de manière ponctuelle ou manière systémique, ces leviers s'avèrent efficaces: si les travaux de mesure d'impact quantitatifs restent rares, les impacts qualitatifs, relayés par les jeunes eux-mêmes, leurs parents et les adultes impliqués, sont positifs, dans la majorité des cas : gain de confiance en soi, amélioration des capacités relationnelles (pairs, parents, enseignants etc.) et d'apprentissage (résultats académiques), capacité de se projeter dans des projets d'avenir.

Enfin, les coûts engagés dans les dispositifs de prévention et de remédiation sont significativement moindres que ceux qu'engendre le décrochage. Engager un effort collectif pour le résorber est un investissement économique, en plus d'être un investissement social et humain.

#4 - Soutenir l'innovation pédagogique pour prévenir le décrochage alimente une dynamique vertueuse pour l'ensemble du système éducatif et profite à l'ensemble des élèves

Au-delà des dispositifs dédiés, de prévention et de remédiation, c'est du sein de l'école que la prévention du décrochage est la plus pertinente et la plus efficace. Lutter contre le décrochage scolaire permet de faire évoluer l'école au bénéfice de l'ensemble les élèves. C'est aussi un levier puissant d'engagement et de soutien pour les équipes éducatives et enseignantes au sens large, parfois isolées face aux difficultés des élèves.

#5 – Enfin, changer de paradigme pour notre école et notre société : donner confiance, susciter le goût d'apprendre chez les jeunes pour réduire le décrochage et ses conséquences tout au long de la vie

Faire de la prévention du décrochage une priorité est nécessaire pour concrétiser la promesse d'égalité des chances de l'école républicaine pour chaque élève.

À cette fin, faire évoluer le système scolaire pour qu'il rende possible la réussite de tous, c'est aussi changer de regard sur la réussite à l'école, trop souvent cantonnée aux résultats académiques: les mutations de notre société (accélération technologique, fin du monopole de l'école sur la transmission et la circulation des savoirs, etc.) rendent cette évolution d'autant plus pertinente et urgente.

Promouvoir davantage de manières de réussir et de manières d'apprendre, faire en sorte que l'école soit un lieu où s'acquièrent la confiance – en soi, en l'autre, en l'avenir – et le goût d'apprendre: voilà autant de perspectives pour que chacun puisse s'insérer et progresser tout au long de la vie. La société entière – entreprises, pouvoirs publics notamment – a aussi sa part à jouer, aux côtés de l'école, pour favoriser les occasions d'apprentissage après l'âge scolaire, et pour faire en sorte que le décrochage scolaire précoce ne soit plus un stigmate irréversible.

Enfin, plusieurs pistes de réflexion et d'action sont suggérées au cours de ce document. Elles ne constituent pas un plan d'action exhaustif et mériteraient une instruction technique plus approfondie et collective:

- **développer massivement les solutions de prévention du décrochage scolaire dès les signaux annonciateurs,** parfois dès l'école maternelle, à l'image de ce qui est expérimenté au sein de l'École Frassati (Saint-Cyr-l'École, 78).
- **poursuivre la formation initiale et continue des enseignants et éducateurs en matière de lutte contre le décrochage et mieux les soutenir:** reconnaître les manifestations du décrochage et mettre en place des solutions préventives et curatives nécessitent une expertise spécifique.
- **assouplir le cadre permettant l'innovation pédagogique et garantir une plus grande autonomie des enseignants dans ce domaine.** Le dispositif «4R» (Collège Saint-Jacques, Fourne-en-Weppes) dont les résultats sont reconnus ne jouit pas encore d'une reconnaissance officielle, par exemple.
- **impliquer encore plus les familles dans la lutte contre le décrochage scolaire:** l'implication des familles dans la scolarité des jeunes décrocheurs fait l'objet de recherches et d'expérimentations; cependant, le renforcement du lien entre parents et enseignants n'est pas toujours développé à la hauteur des bénéfices qu'il produit.
- **prévenir le décrochage scolaire des enfants et jeunes protégés** par l'Aide sociale à l'Enfance (ASE) en renforçant les liens entre les opérateurs et dispositifs qui les accueillent, et les établissements scolaires présents dans leur territoire.
- **élaborer une politique spécifique de lutte contre le décrochage scolaire dans les territoires ultramarins,** en particulier à Mayotte, au plus près des besoins de ces territoires.
- **développer les travaux de recherche académique pour évaluer scientifiquement l'impact des solutions mises en œuvre et des innovations pédagogiques.** Cet axe appelle:
  - un rapprochement entre les équipes de l'Éducation nationale, des établissements privés actifs dans ce domaine et des chercheurs. La Fondation Apprentis d'Auteuil est ouverte à la collaboration dans ce domaine.
  - la collecte et l'analyse de la parole des jeunes accompagnés, de leurs familles et des équipes éducatives actives sur le terrain.

Un objectif de ces travaux de recherche pourrait être de mieux prendre en compte la réalité du décrochage et le prévenir: il manque aujourd'hui un outil de mesure qui estime le nombre d'élèves en difficulté de persévérance scolaire, ponctuelle ou plus durable, avant 16 ans. Un tel indicateur permettrait de mieux mesurer la réalité des besoins en termes de lutte contre le décrochage scolaire dans le premier degré et au collège.

- **Clarifier la stratégie et le modèle de financement des internats éducatifs et scolaires (IES).** Ils sont un outil de prévention du décrochage scolaire (et des placements).

SOMMAIRE

À propos de la Fondation Apprentis d'Auteuil 2

Préambule 4

Contexte et objectifs de ce document 5

Synthèse et messages clés 6

1 Le décrochage scolaire a connu une baisse tendancielle encourageante depuis 2006 10

2 La lutte contre le décrochage scolaire constitue toujours un chantier prioritaire et urgent pour le l'école et l'ensemble de la société 13

3 Quand elles sont mises en œuvre, les solutions, préventives et curatives, s'avèrent efficaces et significativement moins coûteuses que l'inaction 22

4 Soutenir l'innovation pédagogique pour prévenir le décrochage alimente une dynamique vertueuse pour l'ensemble du système éducatif et profite à l'ensemble des élèves 37

5 Changer de paradigme pour notre école et notre société: donner confiance, susciter le goût d'apprendre chez les jeunes pour réduire le décrochage et ses conséquences tout au long de la vie 39

ANNEXES 44

1 Cadre méthodologique et décompositions détaillées du surcoût associé au décrochage scolaire 45

2 Illustrations – Analyse approfondie de dispositifs de remédiation et de prévention 47

3 Revue de littérature académique, à l'échelle internationale, coûts évités et impact de la lutte contre le décrochage scolaire 65

Bibliographie 66

REMARQUE LIMINAIRE

«DÉCROCHAGE SCOLAIRE»: UNE DÉNOMINATION IMPARFAITE POUR QUALIFIER UNE RÉALITÉ PROTÉIFORME

Dans les pages qui suivent, nous emploierons le plus souvent l'expression «décrochage scolaire» car c'est l'expression communément utilisée dans les textes institutionnels depuis la fin des années 2000 pour évoquer la situation des jeunes en échec scolaire, déscolarisés, sortant et sortis prématurément de formation initiale.

Nous sommes néanmoins conscients des limites de cette expression:

- **parler de «décrochage scolaire» tend à stigmatiser les jeunes qui en font l'expérience.** Les mots de «décrochage» ou de «jeune décrocheur» semblent sous-entendre que leur situation dépend surtout de facteurs personnels, alors que l'on sait que le décrochage scolaire est un processus complexe, non linéaire, dépendant de facteurs institutionnels, environnementaux, sociaux, familiaux, largement subis. À cet égard, l'expression québécoise de «persévérance scolaire» sera parfois plus adaptée dans le cadre d'une réflexion qui s'attache aussi à mettre en évidence ce qui peut favoriser la réussite et l'«accrochage» scolaire: nous l'emploierons aussi.
- **de plus, parler de «décrochage scolaire» manque souvent de précision puisque l'on désigne par les mêmes termes des réalités diverses:** selon l'Éducation nationale, le décrochage scolaire se définit par la non-obtention du diplôme en fin de scolarité initiale. Mais on parle couramment de «décrochage», de «situation de décrochage», de «jeune en décrochage» pour désigner l'échec scolaire – qu'il se traduise ou non par la déscolarisation, ponctuelle ou durable – ou encore les prises de distance ou les ruptures avec l'école, sans rapport nécessaire avec les capacités ou les résultats scolaires. Certains observateurs parlent même de «décrochage intérieur» pour évoquer ces situations de mises en retrait, qui peuvent ponctuer la scolarité de manière invisible et se cristalliser seulement après plusieurs années dans une rupture plus nette.

Dans les pages qui suivent, nous clarifierons autant que possible le contexte et les délimitations de ce que nous désignons par l'expression «décrochage scolaire».

Dispositif 4R (remobilisation/lutte contre le décrochage scolaire), Fournes en Weppes (59), Apprentis d'Auteuil
© Igor Lubinetsky

1. LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE A CONNU UNE BAISSE TENDANCIELLE ENCOURAGEANTE DEPUIS 2006

SYNTHÈSE

Le décrochage scolaire a décru de manière continue depuis le début des années 2000, grâce aux efforts conjoints des acteurs:

- **publics, en premier lieu l'Éducation nationale, à travers sa politique continue de lutte contre le décrochage scolaire ;**
- **privés, notamment associatifs, qui ont investi et innové dans ce domaine.**

En 2023, 7,6% des 18-24 ans ont quitté le système scolaire précocement contre 11,2% en 2006.

Le décrochage scolaire, défini par la sortie précoce de formation initiale sans diplôme, a connu une décrue continue et significative depuis 2006[2].

- En 2023, 7,6% des 18-24 ans, soit environ 420000 jeunes, sont en dehors du système scolaire, alors que c'était le cas d'11,2% d'entre eux en 2006.
- La France a atteint dès 2014 l'objectif de 9,5% de sorties précoces, fixé par l'Union européenne pour 2020[3].
- Par rapport à 2006, plus de 200000 jeunes ont ainsi évité une sortie précoce en obtenant un diplôme comme le baccalauréat ou un CAP[4].

Cette baisse tendancielle s'explique par la mise en œuvre progressive et continue de politiques de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire, à l'initiative du Ministère de l'Éducation nationale et dans une logique partenariale avec associations, fondations et autres acteurs sur le terrain.

Rappelons que la nécessité de résorber le décrochage scolaire s'est inscrite tout d'abord dans le cadre des politiques européennes, apparaissant en 2000 lors du sommet de Lisbonne comme l'un des cinq axes de la «stratégie Europe 2020».

L'ambition était alors de réduire la part des sortants précoces dans l'UE à 10% en 2020. Objectif national depuis 2008, la lutte contre le décrochage scolaire en France aura permis de faire passer le taux de sortants précoces en dessous de 9,5% dès 2014.

Plus récemment, l'obligation de formation fait en sorte de remédier au décrochage des plus de 16 ans par la possibilité de mettre en œuvre des solutions variées comme l'apprentissage, le service civique ou encore des formations spécifiques dans des structures dédiées et partenariales. Depuis sa mise en place, cette mesure a permis d'orienter des milliers de jeunes vers de nouvelles solutions, réduisant significativement les situations de jeunes «invisibles» (ni en étude, ni en emploi, ni en formation).

2. L'année 2006 a été retenue car elle constitue la donnée la plus ancienne disponible auprès de l'Insee sur le taux de sortie précoce, permettant ainsi d'apporter une perspective temporelle plus large à l'analyse. Par ailleurs, la période s'étendant de 2006 à 2023 représente 18 ans, soit l'espérance moyenne de scolarisation en France (selon l'Insee)

3. Source: Insee

4. Chiffre obtenu en appliquant le taux de 11,2% de 2006 au nombre de 18-24 ans en 2023 (5,6 millions)

FOCUS

PRINCIPAUX JALONS DE LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN FRANCE

PRINCIPALES DATES	POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN FRANCE	TAUX DE SORTANTS PRÉCOCES
1989	La loi d'orientation fixe comme objectif à la Nation de «conduire d'ici dix ans, l'ensemble d'une classe d'âge au minimum au niveau du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou du brevet d'études professionnelles (BEP) et 80% au niveau du baccalauréat.» (Loi Jospin)	24,2%
2000	Le sommet de Lisbonne fixe un objectif national d'élèves sortants en Europe à 10% d'ici 2010, renouvelé en 2009 par «Éducation et formation 2020» pour chaque pays (et l'objectif de 9,5% en France)	13,4%
2008	La lutte contre le décrochage scolaire devient un des objectifs des expérimentations menées par le Haut-commissariat à la jeunesse (Martin Hirsch)	11,8%
2009	La lutte contre le décrochage scolaire est citée dans les actions de la circulaire de rentrée du Ministère de l'Éducation nationale (Xavier Darcos)	12,4%
2011	Un programme de lutte contre le décrochage scolaire est mis en place avec la création de plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD). (Luc Chatel est alors Ministre de l'Éducation nationale)	12,3%
2012	Le décrochage scolaire occupe une place importante de la loi de refondation de l'école. L'engagement de «faire raccrocher 20000 jeunes est pris.» (Vincent Peillon est alors Ministre de l'Éducation nationale)	11,8%
2014	Le plan «Tous mobilisés contre le décrochage scolaire» est engagé (Najat Vallaud-Belkacem est alors Ministre de l'Éducation nationale)	9%[5]
2019	L'obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 est introduite par la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance. Cette mesure garantit qu'aucun jeune ne reste sans solution, en lui offrant un accompagnement adapté à ses besoins (Jean-Michel Blanquer est alors Ministre de l'Éducation nationale)	8,2%

5. La majeure partie de ce tableau provient, à l'exception de sa dernière ligne, du rapport publié par le CNESCO à l'occasion de sa Conférence de comparaisons internationales en 2017 et intitulé *Comment agir plus efficacement face au décrochage scolaire?*, p. 7.

L'OBTENTION DU DIPLÔME: UN INDICATEUR OBJECTIF MAIS DISCUTABLE

FOCUS

VERS UNE MEILLEURE APPRÉHENSION STATISTIQUE DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

L'obtention du diplôme est un indicateur objectif mais discutable. Le décrochage scolaire est mesuré par deux indicateurs:

- **Le taux de sortie précoce du système scolaire,** qui est un indicateur européen correspondant au pourcentage des 18-24 ans dont le plus haut niveau d'études se limite à un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire (comme le Diplôme National du Brevet en France) et qui ne sont pas ou plus inscrits dans aucune formation (formation initiale ou autre type de formation). Il s'agit d'un indicateur «de stock».
- **L'indicateur mesurant les sortants de formation initiale** sans aucun diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges à 16 ans (fin de la scolarité obligatoire). La fin de la formation initiale correspond ainsi à la première interruption des études pour une période de plus d'un an. Il s'agit d'un indicateur «de flux»[6].

Ces deux indicateurs présentent plusieurs limites:

- **Ils ne prennent pas en compte les élèves décrocheurs de moins de 16 ans.** Ces élèves restent comptés dans les effectifs scolarisés.
- **Ils reflètent imparfaitement la réalité du décrochage, processus complexe et non linéaire,** pouvant aboutir à la non-obtention d'un diplôme de niveau bac et à la sortie précoce de formation, mais dont les manifestations et les conséquences sont plus profondes et plus nombreuses (sur la scolarité, l'orientation, la construction de soi, etc.)

Pour mieux prendre en compte la réalité du décrochage et le prévenir, il manque aujourd'hui un outil de mesure qui estime le nombre d'élèves en difficulté de persévérance scolaire, ponctuelle ou plus durable, avant 16 ans. Un tel indicateur permettrait de mieux mesurer la réalité des besoins en termes de lutte contre le décrochage scolaire dans le premier degré et au collège.

6. Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), «Sortants sans diplôme et sortants précoces, Deux estimations du faible niveau d'études des jeunes», Note d'information n°12.15, septembre 2012.

2. LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE CONSTITUE TOUJOURS UN CHANTIER PRIORITAIRE ET URGENT POUR L'ÉCOLE ET L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

SYNTHÈSE

Malgré la décrue observée, la lutte contre le décrochage scolaire continue de représenter une urgence pour notre société. En effet, le décrochage scolaire reste un phénomène massif : environ 76 000 jeunes quittent encore chaque année le système scolaire avec au plus le brevet. Qui plus est, les jeunes non diplômés rencontrent davantage de difficultés à s'insérer dans l'emploi et ils représentent la plus grande partie des jeunes «invisibles» (ni en emploi, ni en formation). Le décrochage scolaire est plus qu'hier facteur d'exclusion sociale.

Certaines caractéristiques du décrochage ne varient pas : c'est un phénomène multifactoriel, corrélé à la précarité, touchant cependant des jeunes issus de toutes origines sociales et géographiques (milieux urbains, périurbains, ruraux). Certaines parties de la jeunesse sont particulièrement concernées, comme les jeunes pris en charge l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et les jeunes ultra-marins.

Certaines tendances préoccupantes ont émergé récemment : la santé mentale dégradée des jeunes produit de nouvelles formes de décrochage (phobie scolaire et sociale, impact du stress scolaire). Le climat scolaire, facteur de décrochage, se dégrade. Le phénomène tend aussi à toucher les jeunes de plus en plus précocement et davantage les filles qu'auparavant. Enfin, le décrochage scolaire continue de représenter un surcoût très important pour la collectivité, de l'ordre de 340 K€ par jeune décrocheur tout au long de sa vie. Ce qui représente chaque année, à l'échelle d'une génération de décrocheurs, un montant d'environ 26 Mds€.

Accueil de jour M'Sayidié - Mamoudzou, Mayotte (976), Apprentis d'Auteuil © Philippe Besnard

A. LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE RESTE UN PHÉNOMÈNE MASSIF À L'ÉCHELLE D'UNE GÉNÉRATION

D'après les derniers chiffres disponibles (DEPP, novembre 2024), **en 2021 en France, environ 76000 jeunes sont sortis de formation initiale sans diplôme ou au plus avec le brevet,** soit 10% du total des sortants de formation initiale, dont:

- 33000 jeunes sans diplôme, soit 4% du total des sortants de formation initiale.
- 43000 jeunes avec au plus le brevet, soit 5% du total.

Ces chiffres sont massifs et inacceptables, aux échelles individuelle et collective.

- À l'échelle individuelle, l'obtention du diplôme et la réussite scolaire influent significativement sur les trajectoires professionnelles et de vie. S'il a décru, le décrochage scolaire est aujourd'hui trop souvent facteur d'exclusion sociale.
- À l'échelle collective, la société se prive d'une part significative des talents des jeunes d'aujourd'hui et des adultes de demain.

Moindre participation à la vie citoyenne[7], sentiment de déclassement et d'impuissance, exclusion avérée, les conséquences du décrochage sont préjudiciables à ceux qui le subissent autant qu'à la société entière.

B. À L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE, LES CONSÉQUENCES DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE SONT PLUS LOURDES AUJOURD'HUI QU'HIER

Le décrochage scolaire et ses conséquences pèsent plus lourdement aujourd'hui qu'hier – et en France qu'ailleurs en Europe – sur le devenir des jeunes, en raison notamment des difficultés d'accès à l'emploi qu'ils rencontrent.

- **En effet, l'accès des jeunes à l'emploi ne s'améliore pas,** ni *a fortiori* celui des jeunes sans diplôme supérieur au brevet. Le taux de chômage des jeunes non-diplômés est passé de 25% en 2001 à près de 50% en 2016[8].
- **Ces jeunes peu ou pas diplômés ne parviennent pas davantage à reprendre le chemin d'une formation:** ils représentent près de 90% des jeunes invisibles ou NEETs[9] (jeunes hors de l'emploi, du système éducatif et de la formation professionnelle, pendant plus d'un an).
- **Les conditions d'emploi des jeunes se dégradent et les décrocheurs en pâtissent le plus:** les jeunes invisibles, véritables «décrochés de l'emploi et de la formation» comme le rappelle la Fondation Break Poverty, «représentent près de 100000 jeunes sur une classe d'âge de 800000[10]».

Cet enjeu de l'accès à l'emploi des jeunes dépasse de beaucoup la question scolaire: poids du diplôme, adaptation de l'offre de formation, accompagnement à l'orientation professionnelle, accès à la formation continue sont autant de dimensions qui participent de cette réalité. Il n'en reste pas moins que **«décrocher» précocement dans un tel contexte est lourd de conséquences**. En France, il reste une forte corrélation entre emploi et diplôme: trois ans après leur sortie d'études, 94% des jeunes dotés d'un diplôme d'ingénieur ont un emploi contre seulement 41% des jeunes non diplômés[11].

S'il a décru, le décrochage est donc plus lourd de conséquences aujourd'hui que ne l'étaient les sorties sans qualification du système scolaire qui concernaient 25% des jeunes en 1975.

7. Voir la figure «Participation citoyenne des NEETs et des non-NEETs» in Derieux P. et Sanchez Ch., *Le décrochage des jeunes. Comprendre et agir*, Break Poverty Foundation, septembre 2024, p. 38

8. *Ibid.*, p. 24

9. L'acronyme NEETs signifie «Neither in Employment, nor in Education or Training»

10. *Ibid.*, p. 24

11. Dubet Fr. et Duru-Bellat M., *10 Propositions pour changer l'école*, 2016, p. 104

C. LES MODALITÉS DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE SONT COMPLEXES ET ÉVOLUENT

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE TOUCHE LES ENFANTS ET LES JEUNES DE MANIÈRE PRÉCOCE ET AIGUË

Si elles s'accentuent à mesure que le retard scolaire s'accumule, et notamment au collège, les difficultés à suivre la scolarité peuvent commencer très tôt conduisant certains élèves à décrocher dès le primaire.

Certains éléments déclencheurs précoces sont connus:

- Des études ont mis en évidence la **difficulté pour certains élèves** – et en particulier les élèves dont la culture familiale est éloignée de la culture scolaire – **à intégrer les codes scolaires dès le plus jeune âge:** à moins qu'un apprentissage explicite de la part des enseignants ne vienne résorber l'écart, cette difficulté peut engendrer un processus de décrochage cognitif silencieux et de dévalorisation, «de l'intérieur», qui peut ultérieurement se cristalliser, en quelques jours seulement, notamment au moment du passage au collège[12]. Les travaux d'ATD Quart Monde décrivent combien, dans ces situations, les malentendus entre les élèves en difficulté et l'institution scolaire peinant à prendre en compte leurs besoins, accentuent le décrochage et l'exclusion de manière précoce[13], et persistent lorsque ces jeunes deviennent à leur tour parents (sentiment accru de disqualification vis-à-vis de l'école).
- **Difficultés d'apprentissage, troubles de l'attention ou du comportement,** retards de développement peuvent aussi expliquer cette difficulté des enfants et des jeunes à «accrocher» à l'école.
- Enfin, de nombreux observateurs et experts de terrain notent la difficulté que pose, depuis quelques années, **l'usage des écrans** par les jeunes enfants: ceux-ci se trouvent en butte à des difficultés de concentration ou à des **retards de langage et de compréhension jusqu'alors rarement observés dans de telles proportions** au sein des écoles.

Une prise en charge et une réponse adaptées sont alors nécessaires, au risque que soit compromis dès les premières années l'accrochage scolaire.

Par ailleurs, les indicateurs du décrochage dans certaines académies tendent à indiquer une évolution du profil des jeunes décrocheurs, en particulier:

- les lycéens décrocheraient de plus en plus tôt[14];
- les filles seraient de plus en plus concernées[15], alors que le décrochage scolaire touche jusqu'à présent plus massivement les garçons – les jeunes hommes sont davantage sortants précoces (10%) que les jeunes filles (6%) en France[16].

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EST CORRÉLÉ AU CLIMAT SCOLAIRE, EN DÉGRADATION

Le climat scolaire, dont participe entre autres éléments la qualité des relations entre les élèves, entre élèves et enseignants, entre familles, enseignants et institution, joue un rôle central dans la réussite scolaire[17].

Or, en 2023, le **harcèlement scolaire** concerne 6% des collégiens et 4% des lycéens[18] et le cyberharcèlement, auquel 1 famille sur 4 déclare avoir été confrontée, tend à démultiplier son impact sur les jeunes concernés: 51% d'entre eux ont rencontré des difficultés dans leur scolarité ou leurs études; 31% reconnaissent même avoir songé au suicide[19].

12. Bruno Fr., Saujat Fr., Félix Ch., *L'évolution des approches du décrochage scolaire.* Carrefours de l'éducation, 2017, 43, pp. 246-271

13. Voir en particulier Grard M.-A. (dir.), *L'égale dignité des invisibles. Quand les sans-voix parlent de l'école*, Éditions Quart Monde/Le bord de l'eau, 2022

14. Voir CESER Pays de la Loire, Etude «Je ne décroche pas, je me construis!», 2023.

15. *Ibid.* En outre, cette observation est largement faite sur le terrain et nous a été relayée au cours de nos entretiens avec les directeurs de structures, enseignants et éducateurs rencontrés.

16. DEPP/Ministère de l'Education nationale, «L'État de l'école 2024», novembre 2024. https://www.education.gouv.fr/media/198184/download

17. Voir notamment Debarbieux, E., Du «climat scolaire»: définitions, effets et politiques publiques, Éducation et formations, n°88-89, décembre 2015

18. Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), «Premiers résultats enquête statistique», février 2024

19. Voir Caisse d'Épargne - Association e-Enfance/3018, Étude «Le cyber-harcèlement chez les 8-18 ans», juin 2023. 1200 binômes parents-enfants mineurs de 8 à 18 ans scolarisés interrogés (soit 2400 répondants au total)

Par ailleurs, la **confiance entre l'école et les familles** est **fragilisée**, comme en témoigne le rapport annuel de la Médiatrice de l'Éducation nationale, qui note en 2023 un doublement en cinq ans des saisines par les familles concernant la vie quotidienne et les conflits dans les établissements scolaires. Ce chiffre indique, selon ce rapport, l'apparition d'«un rapport de force, aux antipodes de l'alliance éducative nécessaire pour assurer l'accompagnement et la qualité du parcours des élèves[20]».
En parallèle, 13% de l'ensemble des sollicitations de la part des **personnels** font part d'une **souffrance au travail** ou d'un mal-être, soit un chiffre en augmentation de 78 % depuis cinq ans[21].

Enfin, le **stress scolaire** lié aux enjeux d'orientation et aux modalités d'évaluation est une réalité qui contribue à la dégradation du climat scolaire au sens large et engendre, en soi, du décrochage, en plus de peser sur la santé mentale des jeunes. À titre d'illustration, une lycéenne en 2nde générale accueillie au sein de la Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS) de Dijon (21) témoigne: «Moi, ce qui m'attriste c'est la surcharge scolaire. On a souvent le mot ″flemme″ à la bouche mais on n'a pas toujours la flemme. Sauf que parfois on a trop de pression et on peut péter un câble. Ça peut pousser à la dépression».

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE RÉSULTE SOUVENT DE FACTEURS EXTÉRIEURS À L'ÉCOLE

- **Le décrochage scolaire est le fruit d'un processus multifactoriel: il ne résulte pas uniquement de la non-réussite scolaire et prend souvent sa source hors de l'école**

Comme le rappelait le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) en février 2025[22], un **faisceau de motifs** peut aboutir au décrochage scolaire et mêler des:

- **«causes personnelles»** liées par exemple à l'environnement familial, à la santé physique et psychique, au handicap, etc.
- **«causes contextuelles»** liées au système éducatif, à la qualité de vie à l'école ou encore à aux conditions d'orientation professionnelle (subie ou choisie).

D'après les jeunes eux-mêmes, **le décrochage scolaire résulte rarement uniquement d'un faible niveau scolaire:** selon l'étude de la Fondation AlphaOméga (2023), menée avec l'Union nationale des missions locales (UNML) et l'AFPA, auprès de 2100 jeunes, 70% des jeunes de 16 à 18 ans en rupture de parcours scolaire interrogés déclarent qu'ils avaient des résultats bons ou moyens à l'école.

La parole des jeunes met aussi en évidence l'impact des mauvaises relations au sein de la famille sur leur moral à l'école, ou leurs relations avec les autres élèves ou les enseignants, celui du stress, majoritairement pour les filles, et enfin celui de l'orientation qui, quand elle est subie, fragilise leur parcours.

- **Le décrochage scolaire est fortement corrélé à la précarité**

De manière générale, la littérature identifie la part du facteur socioéconomique dans le décrochage scolaire: l'étude de la Fondation Break Poverty (septembre 2024) rappelait qu'en France,

- un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté;
- 40% d'entre eux n'atteignent pas le baccalauréat[23].

Cette proportion témoigne autant de l'impact de la précarité sur la réussite scolaire que de la reproduction des inégalités qu'elle engendre. Cette réalité est d'autant plus préoccupante que la pauvreté progresse de manière régulière en France, se concentrant sur les plus jeunes[24].

20. Rapport de la médiatrice de l'Éducation Nationale, «Faire alliance, redonner confiance», 2023, p. 10

21. Le Baromètre de l'Autonome de Solidarité (ASL) sur le climat scolaire et la relation 2024 dans les établissements corrobore cette tendance à la dégradation

22. Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ), «Œil sur la jeunesse», Enquête «Les décrocheurs deviennent-ils tous des NEET?», n°15, février 2025

23. Voir Derieux P. et Sanchez Ch., *op. cit.*, p. 3.

24. Voir Dumoulin S., «La pauvreté stagne dans l'Union Européenne», Les Échos (abonnés), 14 juin 2023. https://www.lesechos.fr/monde/europe/la-pauvrete-stagne-dans-lunion-europeenne-1952290

- **Le décrochage scolaire est aussi corrélé à la dégradation de la santé mentale des jeunes**

La dégradation de la santé mentale des jeunes est unanimement observée:

- 14% des collégiens et 15% des lycéens présentent un risque de dépression;
- 25% déclarent un sentiment de solitude;
- 50% expriment des plaintes psychologiques et/ou somatiques ou des pensées suicidaires[25].

Parallèlement, les témoignages de terrain – de directeurs d'établissement, éducateurs et enseignants – indiquent que les **troubles psychologiques ou psychiatriques** comptent de plus en plus souvent au nombre des causes du décrochage ou des difficultés «d'accrochage» à l'école. À titre d'illustration, un professionnel du micro-lycée d'Amiens, dispositif expérimental public de rescolarisation développé par l'académie d'Amiens à destination de jeunes en décrochage, indique que 80% des jeunes accompagnés au sein de son établissement bénéficient d'un suivi psychiatrique (reportage France Inter, janvier 2025[26]). Cette réalité mériterait une quantification statistique à l'échelle nationale.

Par ailleurs, **le refus scolaire anxieux** concernerait 4,8% des élèves du second degré public sur l'année scolaire 2020–2021 selon le ministère de l'Éducation nationale et jusqu'à environ 10% des élèves décrocheurs[27].

Cet **enjeu de santé publique** dépasse l'école dans un contexte où la pédopsychiatrie est sinistrée. Pour rappel:

- il n'y a pas de parcours de soin établi pour une détection des troubles psychiatriques en milieu scolaire;
- les possibilités de prise en charge en pédopsychiatrie ou du handicap se sont dégradées de manière préoccupante avec par exemple: la disparition de la spécialité médicale de pédopsychiatrie, la saturation des Centres Médico-psychologiques infanto-juvéniles (CMPP IJ), la quasi-disparition de la médecine scolaire avec un médecin scolaire pour 13 000 élèves[28].

Selon la Cour des comptes (2023), sur les 1600000 enfants et adolescents qui présentent au moins un trouble psychique, seule la moitié bénéficie annuellement de soins en pédopsychiatrie par des professionnels spécialisés[29].

- **La crise du COVID-19 a constitué un facteur aggravant dont les effets se font encore sentir**

D'après le ministère de l'Éducation nationale, seulement 4% des élèves auraient décroché temporairement ou durablement pendant les confinements, soit 500000 élèves sur 12 millions. Cependant, sur le terrain, les enseignants et directeurs d'établissements notent des conséquences durables de cette crise:

- absentéisme accru;
- liens distendus entre école et familles: les résultats PISA de 2022 montrent que l'implication parentale a diminué dans la plupart des pays, y compris en France;
- difficultés relationnelles, mal-être, isolement renforcé par l'usage des réseaux sociaux.

Pour une génération d'élèves, **il semble que la crise du COVID-19 ait contribué à accentuer une rupture avec l'école**[30] délétère en particulier pour les élèves les plus en difficulté.

Ce contexte rend encore plus nécessaire un travail collectif en faveur de la persévérance scolaire de tous les élèves.

25. Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé mentale et les substances 2022 (EnCLASS), Santé publique France, avril 2024
26. «Raccrocher les décrocheurs», France Inter, 12 janvier 2025
27. «Phobie scolaire: Renouer avec le plaisir d'apprendre passe par une estime de soi retrouvée», *La santé en action*, Santé Publique France, n°443, mars 2018
28. «Santé scolaire: les insuffisances du plan ministériel», Le Café pédagogique, 18 mars 2025
29. Cour des comptes, «La pédopsychiatrie, Un accès et une offre de soins à réorganiser», mars 2023
30. Lecherbonnier S. et Morin V., «Covid-19: cinq ans après, à l'école, ˝quelque chose s'est cassé˝», article du journal Le Monde, 18 mars 2025

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EST TROP SOUVENT UNE CARACTÉRISTIQUE DES PARCOURS HEURTÉS DE CERTAINS JEUNES, PARMI LESQUELS LES JEUNES PROTÉGÉS OU ENCORE LES JEUNES ULTRAMARINS

- **Les parcours scolaires des jeunes protégés sont trop souvent difficiles et heurtés**

Au 31 décembre 2022, «le nombre de mineurs et de jeunes majeurs pris en charge en protection de l'enfance, toutes prestations et mesures financées par l'ASE confondues, est estimé en France (hors Mayotte) à 344000, soit 310000 mineurs et 34000 jeunes majeurs[31].» Parmi eux, le nombre de mineurs non accompagnés (MNA) et d'anciens MNA dont la prise en charge s'est poursuivie lorsqu'ils sont devenus jeunes majeurs «est estimé à 39500. Ils représentent 11,5% de l'ensemble des jeunes pris en charge en protection de l'enfance en 2022 et 19% des jeunes placés fin 2022[32]».

Un grand nombre d'acteurs et d'études font le constat que **les enfants protégés présentent généralement des parcours scolaires très difficiles,** ce que confirme un récent rapport de France Stratégie, intitulé *Retisser les fils du destin: parcours de jeunes placés*: «Les jeunes placés connaissent des parcours scolaires très heurtés. Sont en cause les difficultés familiales – notamment les situations de maltraitance qui sont à l'origine du placement et qui perturbent les apprentissages, l'origine sociale souvent très défavorisée des familles biologiques qui pèse sur la scolarité avant le placement, et enfin des situations de handicap beaucoup plus fréquentes que dans la population générale du même âge[33].»

Sont observées des **difficultés scolaires accrues,** avec des taux de redoublement particulièrement élevés dès l'école primaire, des périodes de déscolarisation, fréquentes en particulier l'année où survient le placement et progressant à partir de l'âge de 11 ans, une présence plus marquée des enfants protégés au sein de l'enseignement spécialisé scolarisant des enfants en grande difficulté ou en situation de handicap. On note aussi une orientation précoce dans la voie professionnelle et un faible accès à l'enseignement supérieur: seuls 12% des enfants placés sont titulaires d'un bac général ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Rappelons que les jeunes protégés sont soumis plus que les autres à la pression du temps. Leur accompagnement cesse dans le meilleur des cas le jour de leurs 21 ans. Un jeune rencontré à la MECS Sainte-Adelaïde de Dijon (21) en témoigne: «Je voulais aller en bac général mais on m'a poussé à aller en bac pro car le chef de service m'a dit: pas le temps de passer en bac général. Le joue le temps ne joue pas en notre faveur».

Un certain nombre de politiques publiques peuvent contribuer à améliorer la situation des enfants placés, comme le dispositif «Scolarité protégée» dans le cadre du Plan national de lutte contre les violences faites aux enfants 2023-2027 (nomination de référents dans toutes les académies et tous les établissements scolaires et de la protection de l'enfance afin que ces professionnels puissent suivre la scolarité des jeunes au quotidien), ou encore le plan «Un jeune, un mentor» (2021) qui vise à généraliser le mentorat à destination des jeunes vulnérables.

Au-delà de ces initiatives ou de celles qui existent sur le terrain – comme les plateformes-relais ou d'appui à la scolarité dépendant de la protection de l'enfance en lien avec l'Éducation nationale (cf. le dispositif «Passerelle» en annexe), **il est urgent de faire de la persévérance scolaire un objectif explicite du placement** et d'améliorer la coopération entre l'Éducation nationale, les services de l'ASE et ses opérateurs.

Plusieurs leviers peuvent y contribuer: un travail sur la communication entre professionnels et familles, et entre professionnels d'institutions ou de métiers différents (notamment entre école et ASE), la préven-

31. France Stratégie, Bénédicte Galtier, Solène Manivel et Clément Peruyero, avec la contribution d'Isabelle Frechon, «Retisser les fils du destin: parcours des jeunes placés», *Note d'analyse*, n°143, septembre 2024, p.3. https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2024-na143-jeunes_ase-13septembre14h.pdf

32. *Ibid.*, p.3

33. *Ibid.*, p.3

tion de la déscolarisation en intervenant en amont, les solutions favorisant une rescolarisation rapide et durable, et l'accompagnement des jeunes vers des choix d'orientation qui correspondent à leurs envies et possibilités[34].

- **Les jeunes ultramarins sont davantage confrontés au décrochage scolaire que les jeunes de métropole**

1,2 million de jeunes vivent en outre-mer en 2024, représentant près de la moitié de la population des territoires et régions ultramarines. Les jeunes y font face à des défis importants, que ce soit en Guyane, à La Réunion et à Mayotte – où ils représentent une part importante et croissante de la population –, ou dans les Antilles – où c'est au contraire le vieillissement démographique et l'exode massif des jeunes générations vers la métropole qui compliquent l'avenir de ceux qui restent.

On estime le taux de décrochage scolaire est deux fois plus élevé dans les DROM que dans l'hexagone[35]. Par dégoût de l'école ou en raison de situations d'échec scolaire, par nécessité de gagner sa vie tôt, à cause d'une grossesse précoce, ou encore en raison de l'absence de formation disponible sur place, 61% des jeunes Martiniquais, 66% des jeunes Réunionnais, 71% des jeunes Guadeloupéens, 81% des Guyanais terminent leurs études initiales sans avoir mené leur cursus à leur terme. Cette situation illustre également les difficultés de recrutement et de rétention de professionnels qualifiés, plus aigües qu'en métropole[36].

À Mayotte, où plus de la moitié de la population est en âge d'être scolarisée[37], la non-scolarisation est un phénomène massif, quoiqu'encore mal mesuré: la pression démographique, la grande pauvreté et la pratique fréquente d'une autre langue que le français s'ajoutent au manque d'infrastructures adéquates (transport, bâti scolaire...) – encore plus criant depuis le cyclone Chido, dévastateur, en décembre 2024 – et freinent l'accès à l'école de tous les enfants. **En partenariat avec la CNAPE et le Groupe SOS, Apprentis d'Auteuil a participé à une étude sur la non-scolarisation à Mayotte,** dans le but de mesurer l'apleur du phénomène et de contribuer ainsi au débat public sur le sujet. L'étude, menée par Gilles Séraphin et Tanguy Mathon-Cécillon de l'Université Paris-Nanterre, et publiée en février 2023, démontre que près de 5300 enfants – en hypothèse minimale – à 9500 – en hypothèse maximale – de 3 à 15 ans ne vont pas ou plus à l'école à Mayotte, malgré l'obligation scolaire s'imposant à leur âge. En avril 2025, les travaux ont été relancés dans l'objectif que les données collectées puissent contribuer à la mise en place d'un observatoire de la non-scolarisation à Mayotte, tel que recommandé par le Défenseur des droits.

La réalité du décrochage scolaire dans les territoires ultramarins appelle des réponses sur-mesure et un accompagnement global des enfants et des jeunes qui permettent de lever les freins nombreux à la persévérance scolaire (effets de la précarité, difficulté de mobilité, notamment).

D. ENFIN, À L'ÉCHELLE COLLECTIVE, LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE REPRÉSENTE UN SURCOÛT MASSIF: ENVIRON 340 K€, POUR CHAQUE JEUNE, TOUT AU LONG DE SA VIE

En sus des coûts et préjudices qu'il occasionne à l'échelle individuelle pour chaque élève décrocheur et sa famille, **le décrochage scolaire représente un coût significatif pour la société.** Un décrocheur, c'est-à-dire une personne dont le diplôme le plus élevé est le brevet, génèrera, tout au long de sa vie active, un surcoût pour la société estimé à environ **340 000 €**. Ce qui représente, rapporté à l'échelle d'une génération de décrocheurs, un montant d'environ 26 Mds€ chaque année.

34. Voir à cet égard le rapport d'étude publié par l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE), Seine-Saint-Denis, Rapport d'étude, «La scolarité des enfants et jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance de la Seine-Saint-Denis», novembre 2022

35. DEPP, chiffres récoltés lors de journées d'appel de 2022

36. Chiffres Agora 2023

37. Les outre-mer face aux défis de l'accès aux droits, Défenseur des droits, 2019, p. 10

CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

Cette estimation a été effectuée par l'équipe du cabinet Boston Consulting Group afin de mettre à jour un chiffre de référence sur le coût du décrochage scolaire, largement repris depuis sa publication en 2012. Ce chiffre, qui s'élevait à 230000€ par décrocheur au long de sa vie active, a contribué à sensibiliser les acteurs publics, privés et associatifs à l'ampleur et aux conséquences de ce phénomène[38].

La nouvelle estimation est largement fondée sur la méthodologie utilisée en 2012, cohérente avec la littérature académique d'alors. Elle a été adaptée aux données et connaissances disponibles aujourd'hui. Certaines formules ont ainsi été révisées, à la lumière de nouvelles sources et d'une meilleure granularité des données. Par ailleurs, le modèle existant a été complété par un poste de coût supplémentaire (économie de coûts d'éducation des décrocheurs), afin d'enrichir la lecture économique du décrochage.
Cette méthode repose sur une approche comparative, fondée sur les moyennes de différents postes de surcoûts entre deux populations: d'une part, les personnes titulaires d'un CAP, d'un BTS, d'un baccalauréat, d'une licence ou d'un diplôme supérieur, et d'autre part, celles dont le niveau de diplôme ne dépasse pas le brevet. L'analyse porte sur les individus âgés de 25 à 65 ans, afin de se concentrer sur la période de vie active, en excluant la phase potentiellement encore consacrée aux études ainsi que la période de retraite.
Pour chaque groupe, un montant moyen est estimé pour chaque poste, puis comparé à celui de l'autre groupe. Les écarts constatés sont additionnés, puis multipliés par la durée choisie pour la vie active, soit 40 ans, afin de déterminer le surcoût total imputable au décrochage pour un individu.

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT

Dans le but d'obtenir une vision globale du coût du décrochage scolaire, cette méthode a été appliquée à plusieurs postes de dépenses et de recettes publiques.

Le premier poste analysé concerne **le manque à gagner en termes de fiscalité et de cotisations,** estimé à 259000€ par individu au cours de sa vie active. Cette estimation s'appuie sur les contributions aux cotisations patronales, à la TVA, à la CSG-CRDS et à l'impôt sur le revenu. Les personnes ayant un niveau de diplôme plus faible perçoivent en moyenne des revenus inférieurs et présentent des taux d'activité plus faibles, ce qui se traduit par une participation moindre aux recettes publiques. Il est à noter que l'impact sur la TVA, bien que réel, est en partie compensé par des différences de niveau d'épargne, qui tendent à aligner les niveaux de consommation entre les groupes. Pour limiter les écarts excessifs dans les comparaisons, le salaire des bacheliers a été retenu comme hypothèse conservatrice.

Viennent ensuite les **surcoûts liés à la justice**, estimés à 49000€ par individu au cours de sa vie active. Afin de répartir les dépenses de justice, la proportion des décrocheurs parmi les personnes incarcérées a été utilisée comme indicateur. La surreprésentation proportionnelle de ce groupe au sein de cette population conduit à un coût moyen de justice par individu plus élevé pour les décrocheurs.

Les **aides sociales** constituent également un poste significatif, estimé à 48000€ par individu au cours de sa vie active. La population des décrocheurs est proportionnellement plus grande au sein des bénéficiaires de dispositifs tels que les aides au logement, le RSA ou la complémentaire santé solidaire (CSS) qu'elle ne l'est dans la population totale, engendrant un écart par individu lors de la comparaison des deux populations de décrocheurs et détenteurs d'un diplôme supérieur au brevet.

À cela s'ajoutent les surcoûts liés au **chômage**, estimés à 29000€ par individu au cours de sa vie active. Le taux de chômage étant plus élevé chez les décrocheurs, les dépenses associées sont mécaniquement plus fortes en moyenne par individu au sein de cette population. Cet effet est partiellement atténué par une moindre représentation des décrocheurs parmi les bénéficiaires de certaines allocations spécifiques telles que l'ARE ou l'ASS.

38. Voir Audier A., «Décrochage scolaire, décrochage de la dette: même combat!», Les Échos, 4 septembre 2013

Enfin, les **dépenses de santé** présentent également un écart notable, estimé à 11000€ par individu au cours de sa vie active. Celui-ci s'explique principalement par un recours plus fréquent aux soins hospitaliers, lié à une plus grande exposition aux risques professionnels, à des comportements à risque plus fréquents, ainsi qu'à un moindre recours à la médecine préventive.

De ces surcoûts est ensuite soustraite une estimation du coût moyen des études pour un individu de la population des diplômés, estimé à 56000€ par personne en moyenne pour toute la durée de son cycle d'études secondaires et supérieures. Cette déduction vise à intégrer les investissements consentis par la collectivité dans le cadre de la formation de ces individus, et ainsi à offrir une vision plus complète et équitable du coût net du décrochage pour la société.

La revue de littérature académique internationale dédiée au sujet du décrochage scolaire depuis 2015 (cf. annexes) montre que l'estimation du surcoût du décrochage scolaire fait l'objet d'analyses dans des pays aux profils socio-économiques proches de la France. La différence entre contextes nationaux d'une part et protocoles de recherche d'autre part rend difficile la comparaison des résultats. Cependant, il apparaît que les ordres de grandeur semblent similaires et que la présente estimation est prudente. Par exemple, l'étude australienne de 2017 ("Counting the costs of lost opportunity in Australian education") fait état de surcoûts fiscaux et sociaux de, respectivement, 335K€ et 615K€ pour un décrocheur tout au long de sa vie, pour un total de 950K€.

LIMITES STRUCTURELLES DE L'ESTIMATION

Cette estimation repose sur une sélection de postes jugés significatifs, mais ne prétend pas à l'exhaustivité. À partir de ce cadre, plusieurs limites méthodologiques doivent être mentionnées afin de situer cette estimation dans son juste périmètre.

Tout d'abord, l'estimation ne propose pas de valeur actualisée nette: les montants présentés ne sont pas exprimés en valeur actualisée, comme ce n'était déjà pas le cas pour l'étude de 2012, de façon à conserver des approches comparables.

Par ailleurs, un certain nombre d'effets indirects ou difficilement quantifiables ne sont pas intégrés dans le périmètre de l'étude. C'est le cas notamment des impacts économiques globaux, tels que les effets du décrochage sur la croissance, mais aussi des dynamiques intergénérationnelles, en particulier l'effet d'entraînement sur les secondes générations. D'autres dimensions, extra-financières, comme l'impact sur la cohésion sociale ou les conséquences individuelles en matière de bien-être, ne rentrent pas dans le périmètre de cette étude, bien qu'elles soient réelles et importantes.

Enfin, l'approche repose sur des moyennes statistiques appliquées à des groupes. Elle ne rend pas compte de la diversité des trajectoires individuelles ni des parcours de rattrapage ou de formation continue qui peuvent venir nuancer l'analyse.

En dépit de ces partis pris méthodologiques, cette estimation, comme celle de 2012, n'a pas vocation à fournir une donnée exacte sur le coût du décrochage scolaire mais à servir de point d'appui pour un débat public sur cette réalité.

Une étude académique permettrait d'approfondir la précision et la robustesse méthodologiques. Il serait particulièrement pertinent de compléter cette étude par une modélisation plus fine, fondée sur des scénarios de vie longitudinaux, par exemple en suivant des cohortes de décrocheurs tout au long de leur parcours. Par ailleurs, deux aspects du modèle pourraient être améliorés. D'une part, en l'absence de données granulaires, l'approche courante reprend les méthodes de 2012 sur l'attribution des coûts totaux de justice basés sur l'incarcération, une approche perfectible. D'autre part, les analyses sont faites à l'échelle de l'individu et ne prennent pas en compte une dimension pourtant très concrète, celle du foyer.

Pour plus de précisions, il est recommandé de se référer aux annexes, qui comprennent une note méthodologique ainsi qu'un tableau détaillant la répartition du surcoût.

3. QUAND ELLES SONT MISES EN ŒUVRE, LES SOLUTIONS, PRÉVENTIVES ET CURATIVES, S'AVÈRENT EFFICACES ET SIGNIFICATIVEMENT MOINS COÛTEUSES QUE L'INACTION

SYNTHÈSE

Mis en œuvre sur le terrain à travers une diversité de dispositifs et de modes d'intervention, les leviers de lutte, préventifs et curatifs, sont connus: garantir la qualité du climat scolaire, rendre chaque jeune acteur de sa scolarité et lui permettre de choisir son orientation, soutenir les professeurs dans leur mission, permettre et soutenir l'innovation pédagogique, renforcer les alliances éducatives autour de chaque jeune, entre parents et enseignants mais aussi entre l'école et les acteurs (publics, privés) de son territoire.

Utilisés de manière ponctuelle ou manière systémique, ces leviers s'avèrent efficaces: si les travaux de mesure d'impact quantitatifs restent rares, les impacts qualitatifs, relayés par les jeunes eux-mêmes, leurs parents et les adultes impliqués, sont positifs, dans la majorité des cas: gain de confiance en soi, amélioration des capacités relationnelles (pairs, parents, enseignants etc.) et d'apprentissage (résultats académiques), capacité de se projeter dans des projets d'avenir.

Enfin, les coûts engagés dans les dispositifs de prévention et de remédiation sont significativement moindres que ceux qu'engendre le décrochage. Engager un effort collectif pour le résorber est un investissement économique, en plus d'être un investissement social et humain.

Un groupe d'élèves, collège Saint-Louis, Cesson-Sévigné (35), Apprentis d'Auteuil
© Philippe Besnard

1. MISES EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN À TRAVERS UNE DIVERSITÉ DE DISPOSITIFS ET DE MODES D'INTERVENTION, LES SOLUTIONS QUI FONCTIONNENT SONT CONNUES

LES INITIATIVES DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE, DE LA PRÉVENTION À LA REMÉDIATION, SONT DIVERSES ET REPOSENT SUR DIFFÉRENTS LEVIERS

De nombreux dispositifs sont déployés pour lutter contre le décrochage scolaire: **ils font intervenir des leviers efficaces et connus et que l'on retrouve fréquemment sur le terrain en dépit de la grande diversité des solutions.** Ces solutions sont organisées, au sein de l'Éducation nationale, selon la bipartition «prévenir», dès les premiers signes, et «remédier»/ «remobiliser» quand le décrochage est avéré.

De la même manière, les différents dispositifs développés par les acteurs associatifs interviennent à différentes étapes du processus, qu'ils soient **auto-portés ou déployés en partenariat avec l'Éducation nationale ou d'autres réseaux, qu'ils interviennent au sein des établissements scolaire ou en dehors.**

Pour ce qui concerne la prévention, les solutions peuvent reposer sur une **mobilisation de l'élève au sein de la classe:** les collèges Apprentis d'Auteuil, déployant pédagogies innovantes et adaptation sur mesure aux besoins des élèves, font en sorte de prévenir le décrochage depuis le sein de l'école. C'est également la logique du dispositif «Un Violon dans mon école» de la Fondation Vareille: l'apprentissage du violon y est proposé au sein des classes d'établissements (publics, de la Moyenne section de maternelle au CE1 en réseau d'éducation prioritaire). Des dispositifs préventifs peuvent également être **déployés en dehors de la classe,** au plus proche: le but est alors de permettre un **accompagnement personnalisé sur des temps dédiés,** sans rupture avec le collectif ou la scolarisation classique. L'élève peut être pris en charge ponctuellement par des séances prévues à intervalles réguliers comme dans le Service de prévention des ruptures éducatives et scolaires (SPRES), rattaché au Collège Sainte-Bernadette de Pau (64) (cf. annexes). Il peut aussi être temporairement accueilli au sein d'un dispositif visant à remédier au plus vite aux premières manifestations de décrochage, comme les ateliers relai en partenariat avec l'Éducation nationale. Il en existe un au sein du dispositif «Hello Persévérance», à Lyon (69) (cf. annexes).

Quand le décrochage scolaire est avéré, et se manifeste par une incapacité à suivre la scolarité, par de l'absentéisme ou, dans les situations les plus préoccupantes, par une déscolarisation complète, les **dispositifs de remédiation** interviennent. Certains d'entre eux constituent des solutions scolaires alternatives, en **remplacement total ou partiel d'une scolarisation classique:** le dispositif de raccrochage scolaire Pier Giorgio Frassati propose ainsi une solution adaptée aux élèves du primaire en décrochage scolaire précoce, afin de les remobiliser et de les rendre capables de réintégrer au plus vite leur établissement d'origine (cf. annexes). Le dispositif 4R (Remobilisation, Raccrochage, Réorientation, Réussite) du Collège Saint-Jacques de Fourne-en-Weppes près de Lille s'adresse quant à lui à des collégiens en âge d'être scolarisés en troisième, qui ne sont plus scolarisés parfois depuis plusieurs mois: par un travail de remobilisation et sur l'orientation, le dispositif leur permet de retrouver le chemin d'une formation le plus souvent professionnalisante (cf. annexes). Assez proches de ce dispositif, les classes-relais en partenariat avec l'Éducation nationale accueillent elles aussi des élèves encore soumis à l'obligation scolaire (moins de 16 ans) pour les remobiliser et leur permettre de préparer une orientation (il en existe, aux côtés des ateliers relais préventifs, au sein d'Hello Persévérance). Enfin, l'adaptation aux besoins étant le maître-mot des solutions de remédiation déployées, certains dispositifs permettent une action personnalisée pour répondre aux difficultés de la phobies sociale ou scolaire: c'est le cas du Service Mobile Social d'Hello Persévérance (cf. annexes), grâce auquel une éducatrice spécialisée se rend au domicile d'élèves déscolarisés en difficulté pour sortir de leur domicile, une situation plus fréquemment observée depuis la pandémie.

LES LEVIERS DE PRÉVENTION ET DE REMÉDIATION SONT CONNUS

Les différents leviers exposés ci-dessous sont liés les uns aux autres et le plus souvent, mis en œuvre ponctuellement ou conjointement au sein des dispositifs et établissements.

- **Garantir la qualité du climat scolaire**

L'impact du climat scolaire sur la qualité des apprentissages et la réussite scolaire est largement établi par la recherche[39]**.** Certaines études tendent en outre à montrer qu'un bon climat scolaire agit d'autant plus sur les résultats scolaires et le risque de décrocher des élèves issus de milieux défavorisés et ayant des difficultés scolaires[40].

Le climat scolaire est une «une réalité composite» qui dépend de multiples facteurs, «de la qualité des relations, de l'enseignement et de l'apprentissage, ainsi que des caractéristiques de l'environnement physique, du sentiment de sécurité des acteurs éducatifs et des élèves et de leur sentiment d'appartenance[41]».

FOCUS

LA PRÉVENTION DES VIOLENCES AU SEIN DE LA FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL

Apprentis d'Auteuil est pleinement mobilisé pour lutter contre le harcèlement dans ses établissements. Des initiatives diverses sont mises en place:

- co-médiation faisant intervenir jeunes et adultes
- formation d'ambassadeurs contre le harcèlement pour prévenir les violences et faciliter la parole des victimes
- dispositifs où des groupes d'élèves formés ont la responsabilité de repérer les prémices d'une situation de harcèlement et offrent à la victime une écoute bienveillante, font prendre conscience aux témoins passifs de leur rôle et alertent des adultes référents

Plus largement, le projet éducatif accorde une importance centrale au développement de la confiance en soi et à la valorisation des toutes les réussites, pour apaiser le climat scolaire.
L'organisation de séances d'Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EARS) est une des modalités de cette priorité éducative. Levier d'éducation à la relation et au vivre-ensemble, l'EARS est un dispositif éducatif qui permet aux jeunes de se construire, de connaitre leurs droits, et de considérer l'impact de leurs choix sur leur bien-être et celui des autres, pour ainsi prendre des décisions éclairées et libres tout au long de leur vie. Elle s'inscrit donc dans une démarche de prévention des violences en permettant d'apprendre l'écoute de soi-même, le respect des limites de l'autre.

Enfin, Apprentis d'Auteuil s'est doté d'un Observatoire des incidents, des accidents et des infractions graves, qui vise à permettre la remontée transparente des situations graves qui touchent nos bénéficiaires. La cellule Observatoire, composée de 5 personnes, permet d'accompagner chaque établissement dans la gestion des incidents et peut apporter conseil face aux situations signalées. La relecture et l'analyse des données collectées permettent de mettre en place des actions de prévention de la violence.

39. Voir Debarbieux E., «Du «climat scolaire»: définitions, effets et politiques publiques», *Éducation et formations*, n°88-89, décembre 2015
40. Bell L., « Climat du lycée et risque de décrochage scolaire: le cas des élèves en orientation contrainte », *Revue française de pédagogie*, n°211, 20
41. *Ibid.*

Son amélioration dépend donc tant de facteurs structurels – par exemple, l'organisation des relations de collaboration entre éducateurs, enseignants et direction, les partis-pris pédagogiques permettant une meilleure implication des élèves, la place des familles – que d'initiatives ponctuelles, dont voici quelques exemples, mis en œuvre au sein d'établissements Apprentis d'Auteuil:

- **permettre aux jeunes et aux familles de réfléchir à l'organisation des espaces:** le collège Saint Jacques s'est ainsi appuyé sur du *design-thinking* pour réaménager la cour de récréation avec les jeunes.
- **renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté éducative en mettant en valeur les réussites des élèves,** emblématiques de leur progression ou de leur implication: tous les établissements d'Apprentis d'Auteuil fêtent les réussites de chacun lors de la «Semaines de la Réussite» chaque année en novembre.
- **faire en sorte que chacun puisse prendre la parole et contribuer à la vie des établissements:** à Apprentis d'Auteuil, cela prend la forme de l'axe stratégique «Penser et agir ensemble», démarche qui se donne pour ambition d'associer autant que possible jeunes et familles aux projets et décisions communs.

FOCUS

UNE PÉDAGOGIE FAVORISANT LA CONNAISSANCE DE SOI ET DE SES TALENTS, LA PÉDAGOGIE DE PROJET

La pédagogie de projet renvoie à l'idée de «faire l'école autrement» et de donner du sens aux apprentissages et aux activités des élèves afin de susciter leur motivation et leur envie d'apprendre.

Concrètement, dans de nombreux collèges, chaque après-midi, les élèves se retrouvent dans des groupes mélangés, composés d'une dizaine d'élèves, autour de projets concrets, engageants, portés par un ou plusieurs professeurs sur une thématique précise, pour une durée de 3 semaines.

Les ateliers favorisent la collaboration, l'expression de chacun, la prise d'initiative et le travail d'équipe. Ils permettent de développer des compétences sociales, de communication, de réflexion et un esprit critique. Cela est également l'occasion pour les jeunes d'explorer leurs intérêts, de développer leur créativité et de s'ouvrir aux autres.

À travers ces projets, les élèves ont l'occasion d'acquérir et de démontrer leur maîtrise des domaines du socle commun définis par l'Éducation nationale, qui établissent les connaissances et les compétences à acquérir à l'issue de la scolarité obligatoire:

- les langages pour penser et communiquer;
- les méthodes et outils pour apprendre;
- la formation de la personne et du citoyen;
- les systèmes naturels et les systèmes techniques;
- les représentations du monde et l'activité humaine.

Grâce à cette approche pédagogique qui a fait ses preuves, un environnement d'apprentissage dynamique est créé. Les équipes sont convaincues que la pédagogie de projets contribue à former des citoyens actifs, engagés et capables de s'adapter aux défis du monde d'aujourd'hui. En adoptant cette approche, les équipes souhaitent enfin ouvrir de nouvelles perspectives pour préparer les jeunes à devenir des acteurs éclairés et responsables de leur propre parcours scolaire et de leur avenir.

FOCUS

DEUX OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR PERMETTRE À CHACUN DE PRENDRE SA PLACE – ÉCOLE FRASSATI, SAINT-CYR-L'ECOLE (78)

Le conseil hebdomadaire de classe: la vie scolaire fait l'objet d'une gestion participative par le biais d'un «conseil» qui se réunit chaque semaine. Ce lieu de parole permet de réguler la vie collective, d'initier les projets et permet à chacun de proposer des idées pour la vie de classe ou de l'école, féliciter ses camarades et régler les conflits entre les élèves mais aussi entre élèves et adultes.

Les ceintures de comportement: l'élève est évalué par des ceintures de couleurs (inspirées du judo) qui représentent les niveaux de compétences. Elles lui permettent de situer son comportement par rapport à une grille de devoirs précis à respecter. Chaque ceinture ouvre des droits qui responsabilisent comme: avec la ceinture verte, il est permis de circuler librement dans l'école.

Ces deux outils ressortissent de la **pédagogie dite «institutionnelle»**, par laquelle les élèves participent à l'élaboration et à l'application de la règle, ce qui les rend acteurs de la vie du groupe et permet aussi aux éducateurs et enseignants de s'appuyer sur les «instances» institutionnelles au sein de la classe ou de l'école pour prévenir difficultés et blocages relationnels éventuels.

- **permettre à chacun d'apprendre à se connaître, à gérer ses émotions, à être accueilli comme il est**: le collège Saint-Louis de Cesson-Sévigné (35) a mis au point des espaces «SAS», attenants aux classes, qui permettent de faire redescendre les émotions et la tension quand il y en a, l'élève y étant accompagné d'un éducateur ou pouvant y travailler ponctuellement en retrait du groupe s'il en a besoin.

In fine, la qualité du climat scolaire tient au fait que les besoins de chaque partie prenante puissent être pris en compte.

- **Rendre chaque jeune acteur de sa scolarité et permettre son orientation choisie**

Prévenir le décrochage, c'est avant tout permettre aux jeunes **d'être acteurs de leur scolarité.** Cela se construit dès le plus jeune âge: prendre sa place dans le groupe, découvrir la joie d'apprendre, donner du sens à ce que l'on apprend, et partant, au fait d'être en classe, tout cela est essentiel et se consolide année après année.

Dans cette perspective, à Apprentis d'Auteuil, les établissements accordent **une importance spécifique aux besoins de chaque enfant ou chaque jeune,** via le «projet personnalisé du jeune» (PPJ) notamment. L'expérience indique à quel point l'attention portée par l'équipe éducative aux besoins et capacités du jeune est importante. Formulé à son arrivée et réadapté en fonction des progrès et des besoins, cet outil permet d'expliciter l'engagement des parties prenantes (jeune, famille, équipe éducative) et de partager les objectifs académiques, éducatifs et d'orientation (le plan définit des étapes réalisables pour les atteindre).
Dans une acception large, ce «projet personnalisé du jeune» va bien au-delà du document partagé par tous les membres de la communauté éducative et qui permet leur alliance au service de la réussite du jeune: c'est aussi le moyen pour le jeune de formuler ses appétences et ses talents pour qu'ils soient mieux pris en compte dans les apprentissages et valorisés. Le jeune et son projet sont alors placés au cœur du projet de l'établissement.

Par ailleurs, les équipes ont recours à des outils pédagogiques permettant eux aussi à chacun de prendre la responsabilité de sa scolarité et de sa réussite, tout en trouvant sa place dans le collectif. De fait, on sait combien avoir le sentiment de maîtriser sa trajectoire scolaire ou de formation est un «facteur protecteur» contre le décrochage scolaire, comme l'ont montré des études menées auprès d'élèves considérés comme «à risque» de décrocher et ayant pourtant persévéré[42].

Dans la même dynamique, les élèves peuvent par la suite construire sereinement leur orientation et comprendre comment l'école et ce que l'on y apprend peuvent se mettre au service de leur projet d'avenir, sans subir leur projet. **On sait en effet que l'orientation subie est l'un des premiers facteurs de décrochage,** notamment chez les élèves les plus âgés: en lycée professionnel où les élèves sont/se sont souvent orientés par défaut, derrière l'absence de motivation pour 54% des élèves interrogés, vient une mauvaise orientation scolaire – par manque d'information, de place, de solution de mobilité, ou d'envie particulière de suivre un cursus plutôt qu'un autre – pour 28% d'entre eux[43].

- **Nouer des alliances éducatives autour de chaque jeune et à l'échelle des territoires**

Pour prévenir le décrochage scolaire, **renforcer l'alliance éducative à l'échelle micro – c'est-à-dire entre chaque jeune, sa famille et ses enseignants et éducateurs – est indispensable.** Dans le contexte actuel d'un affaiblissement du lien école-famille[44], associer plus étroitement les parents à la scolarité de leur enfant dès la maternelle et renforcer la confiance mutuelle se révèlent des leviers efficaces.
La «co-éducation» implique pour enseignants, éducateurs, et parents, le fait de prendre leur part de responsabilité et de pouvoir compter les uns sur les autres.

Concrètement, de nombreuses initiatives sont déployées pour renforcer la place des parents à l'école. Cela commence par prendre le temps d'accueillir les parents à l'école et de les associer à la progression de leurs enfants, aux réussites et non uniquement aux moments de difficultés. Nous avons évoqué le projet personnalisé du jeune qui peut être la pierre angulaire de cette relation au long cours autour des besoins et de l'évolution du jeune.

Par ailleurs, certains établissements ont développé des espaces dédiés à soutenir le lien éducatif parent-enfant, comme des sorties et des ateliers parents-jeunes autour de thématiques variées. Par exemple, les «espaces familles» sont des espaces d'écoute pour les familles qui le souhaitent, avec l'accueil d'un éducateur ou psychologue, visant à rompre l'isolement rencontré par certaines familles, et lever les difficultés.

Certains établissements s'engagent résolument dans des initiatives de soutien à la parentalité. Par exemple:

- les «Cafés des parents», organisés une matinée par période scolaire à l'école Pier Giorgio Frassati (78) ou au Collège Saint-Louis (35). Organisées par des personnes bénévoles, ces matinées permettent d'évoquer des problématiques éducatives : gestion des écrans, du sommeil, orientation scolaire. Elles favorisent le lien de confiance avec l'école en plus de répondre aux besoins que la scolarité fait émerger.
- les ateliers «Hors les murs», par exemple au Collège Saint-Paul sur Isère (38), où les parents peuvent recevoir un soutien personnalisé, dans un lieu tiers et pendant lesquels l'objectif est de restaurer leur pouvoir d'agir et leur confiance dans leurs compétences parentales.

Au Collège Nouvelle Chance du Mans (72), implanté en quartier prioritaire de la ville, l'établissement propose aux parents des ateliers de français langue étrangère, la barrière de la langue freinant la possibilité pour certains parents de communiquer aisément avec l'école.

42. Bruno Fr., Saujat Fr., Félix Ch., L'évolution des approches du décrochage scolaire. Carrefours de l'éducation, 2017, 43, pp.246-271
43. Voir Fondation AlphaOmega, UNML, AFPA, Étude «Pourquoi j'ai quitté l'école», octobre 2023
44. Voir *infra* les éclairages issus du rapport de la Médiatrice de l'Éducation nationale notamment

ENTRETIEN

ENTRETIEN AVEC D'ÉLISABETH ELKRIEF
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FONDATION ALPHAOMEGA

En quoi l'alliance éducative représente-t-elle un levier pour assurer une meilleure égalité scolaire pour les jeunes de milieux modestes ?

E.E.: Nous sommes confrontés à une réalité très dure: le parcours scolaire est largement déterminé par l'origine sociale. Les chiffres sont glaçants, la majorité de ceux qui décrochent viennent de milieux modestes. Ce sont les mêmes qui entrés en maternelle avec un retard de vocabulaire, ont du mal en mathématiques dès qu'elles deviennent trop abstraites, ou que l'on retrouve dirigés vers des filières professionnelles auxquelles ils n'accrocheront pas et finiront par quitter l'école comme on sort d'un long parcours de souffrance. Ce qu'il manque, trop souvent, ce n'est pas l'intelligence ou la volonté des élèves, mais un écosystème éducatif favorable et soutenant pour franchir un à un les obstacles inhérents à l'apprentissage. C'est ce que nous appelons l'alliance éducative.

Cette alliance repose sur un triptyque: enseignants, parents et associations. Elle est très présente sous une autre forme dans les milieux favorisés, où les parents soutiennent activement la scolarité de leurs enfants, échangent avec les enseignants, et transmettent les codes de l'école. Dans les milieux plus modestes, c'est souvent plus difficile: les familles peuvent avoir eu une mauvaise expérience scolaire, se sentir illégitimes ou déconnectées de l'univers de l'école. Entre l'école et eux, il y a l'enfant, qui passe d'une réalité à l'autre sans passerelle. Or créer cette alliance, c'est justement réduire ce fossé. C'est faire en sorte que les parents soient reconnus dans leur rôle d'éducateurs, que les enseignants ne soient pas seuls, et que les associations puissent jouer ce rôle de passerelle en créant des situations d'échange autour de l'enfant. C'est cette cohérence éducative et soutenante qui peut donner à chaque enfant les mêmes chances de réussir.

Comment les associations permettent-elles concrètement de rapprocher les parents des enseignants ?

E.E.: Les associations jouent un rôle de médiateur entre l'école et les familles, notamment celles qui se sentent éloignées du monde scolaire. C'est le cas, par exemple, de l'Afev, dont les mentors étudiants vont directement au domicile des familles. Ils soutiennent l'enfant, l'aident à faire ses devoirs, lui font faire des activités stimulantes pour leur autonomie et leur culture à l'extérieur, mais ils parlent aussi avec les parents, valorisent les progrès de leur enfant et leur donnent confiance de son potentiel. Ces relations ritualisées deux heures par semaine ont un effet très fort sur la perception de l'école, de la réussite, et de l'ambition des enfants à se projeter dans des études supérieures à l'exemple de l'étudiant.

Un autre exemple très parlant, ce sont les clubs Coup de Pouce, qui accompagnent les enfants dans l'apprentissage de la lecture après l'école. Ces clubs créent un pont entre l'école et la famille avec des rapports plus fréquents, plus informels, sans peur du jugement, avec des retours concentrés sur les progrès de l'enfant. Quel parent n'apprécie pas qu'on lui dise que son enfant réussit? Et cela continue au-delà de ce temps de clubs: les parents sont encouragés à lire des histoires à leurs enfants ou partager des moments de lecture, dans leur langue maternelle si besoin. Cela change la dynamique: des parents qui

n'osaient pas parler avec l'école prennent peu à peu confiance, s'impliquent davantage, posent des questions à leur enfant sur ce qu'ils font à l'école. Ce lien renoué, c'est un facteur décisif pour la réussite.

Je pourrais encore vous citer d'autres approches de la prise en compte des parents, un dernier exemple étant le programme 100% parents de l'association Energie Jeunes, qui consiste à appeler les parents des jeunes ayant eu une séance «Apprendre à aimer apprendre» au collège. L'objectif est de sensibiliser et d'outiller les parents sur comment ils peuvent, eux aussi, développer chez leur enfant l'amour d'apprendre. Le programme cible notamment les parents qui pourraient avoir une vision figée des capacités de leur enfant, une représentation qui, selon la recherche, rend les interventions moins efficaces si l'environnement de l'élève ne soutient pas les grands messages. En intervenant auprès des parents, le programme cherche à provoquer un déclic psychologique, en les encourageant par exemple à moins juger les capacités de leur enfant et à davantage encourager l'effort scolaire.

Pouvez-vous nous parler du dispositif Super Idée mis en place par l'association Coup de Pouce et qui permet d'impliquer les parents au quotidien?

E.E.: *Super Idée* est un programme innovant qui a été conçu pour reconnecter les parents à l'apprentissage, avec simplicité et efficacité. L'idée est née d'une recherche conjointe entre Coup de Pouce et l'Université Grenoble Alpes, autour de la littératie familiale. Elle repose sur un constat simple: même quand les parents veulent aider, ils ne savent pas toujours comment. Alors *Super Idée* leur envoie chaque semaine un SMS personnalisé, avec une petite activité à faire avec leur enfant dans le quotidien: lire une liste de courses, raconter une histoire, repérer des lettres dans la rue...

Ce sont des gestes simples, intégrés dans la vie de tous les jours, mais qui ont un impact fort: ils donnent aux parents un rôle actif et valorisé, et permettent à l'enfant de voir que la lecture, l'écriture ou les maths ne sont pas réservés à l'école. En parallèle, les enseignants et animateurs reçoivent une lettre d'information leur permettant de relayer et prolonger ces activités dans les clubs ou la classe.

En 2023-2024, près de 6000 parents ont reçu plus de 158000 messages dans 12 langues différentes. C'est un outil à la fois technologique et humain, qui respecte les familles dans leur diversité et les accompagne pas à pas. C'est ça, pour nous, l'essence de l'alliance éducative: chacun, à sa place, œuvre ensemble pour la réussite des enfants.

En annexe, se trouve une présentation complète des dispositifs et initiatives soutenues et développées par la Fondation AlphaOmega.

Atelier-relais Osée, Toulouse (31), Apprentis d'Auteuil
© Philippe Besnard

La Fondation Vareille, à travers le dispositif « Un violon dans mon école » (cf. annexes) souligne la force de la dynamique d'alliance entre ses enseignants (professeurs de violon), les enseignants de l'établissement, les enfants et leurs parents. Ce projet rapproche les parents de l'école : la mise en place du dispositif, avec notamment le prêt de l'instrument à chaque élève, est reçue très positivement par les familles et favorise les interactions, tout au long de l'année, avec le personnel enseignant. L'organisation de cours portes-ouvertes ou d'événements, avec le soutien des autorités locales (en particulier les mairies et les services d'éducation), permet aux parents de s'impliquer davantage dans la vie de l'école.

À l'échelle territoriale, hors des frontières de chaque établissement scolaire, se joue également la dynamique de mise en réseau et d'alliances qui peut s'avérer décisive pour lutter contre le décrochage : les alliances s'initient et se consolident entre chaque établissement et ses partenaires extérieurs, qu'ils soient publics (services déconcentrés, collectivités territoriales : mairie, département, région) ou privés (professionnels de santé, fondations et associations, entreprises), sous plusieurs formes : partage d'informations, diversité de compétences et de perspectives, parfois mise en commun de ressources.

À cet égard, l'expérience de la Cité éducative de la Ville de Grigny (91), préfigurée dès 2013, est emblématique : « elle est construite sur une coordination étroite de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative – services de la Ville, institutions, parents, jeunes, associations… Elle représente un écosystème de coopération favorisant la complémentarité, l'articulation et l'accompagnement des enfants et des jeunes vers la réussite, du plus jeune âge jusqu'à l'insertion professionnelle, au sein de l'école et en dehors de celle-ci. Aujourd'hui, 200 Cité éducatives sont labellisées[45] ».

- **Permettre et encourager le travail collaboratif entre éducateurs et enseignants**

Pour prévenir le décrochage et y remédier, il est important de permettre le travail collaboratif des équipes. Face aux difficultés rencontrées par les élèves, qui demandent beaucoup d'énergie et un suivi renforcé, les professeurs sont souvent isolés alors que la pluridisciplinarité et le travail en équipe sont nécessaires pour répondre aux besoins complexes des jeunes.

Au sein des établissements Apprentis d'Auteuil, les élèves sont pris en compte en classe par **un binôme enseignant-éducateur.** Le projet personnalisé du jeune prévoit que chacun ait un binôme enseignant-éducateur référent. Et, dans certains établissements, les cours sont assurés par ce binôme enseignant-éducateur, en coanimation. Cette configuration permet aux professionnels de s'appuyer l'un sur l'autre pour accompagner au mieux les élèves : de ce fait, les situations de tension ou les difficultés d'apprentissage peuvent être prises en charge plus efficacement. Les jeunes qui en ont besoin bénéficient du soutien personnalisé nécessaire sans que la progression du groupe ne s'en trouve empêchée. C'est un levier de prévention qui évite que les élèves trop en difficulté n'aient à recourir à des solutions de remédiation en dehors de la classe et ne se coupent ainsi de l'apport du collectif.

Ce travail collaboratif passe aussi par **des temps dédiés à l'échange de pratique.** Au collège Saint-Louis de Cesson-Sévigné (35), une rencontre par mois est prévue pour que l'équipe teste, ensemble, de nouvelles propositions pédagogiques. Chaque professeur propose une séquence et la présente à l'équipe pour l'enrichir des retours et suggestions qui surgissent.

Au sein du Service de Prévention des Ruptures éducatives et scolaires (SPRES), adossé au collège Sainte-Bernadette de Pau (un dispositif par lequel une équipe pluridisciplinaire se déplace dans les collèges privés sous contrat de la ville afin de prendre en charge des élèves manifestant les premiers signes du décrochage), les professionnels bénéficient de temps dédié à la **relecture de pratiques** avec un psycho-

45. Site internet de la Ville de Grigny et lien : https://www.ville-et-banlieue.org/grandir-et-apprendre-a-grigny-cite-educative

logue partenaire. De manière générale, les équipes consacrent un temps certain aux échanges, sur les plans éducatifs et pédagogiques, bien au-delà des heures annuelles qui rentrent dans les obligations réglementaires du métier d'enseignant.

Dans le projet développé par la Fondation Vareille, la collaboration pédagogique est également effective et centrale dans la réussite du projet: l'enseignement du violon, totalement intégré à la scolarité des enfants de 4 à 8 ans accompagnés, devient le support d'autres apprentissages académiques avec la mobilisation active de l'ensemble du corps enseignant. Celui-ci est formé et s'implique pour faciliter les transferts d'apprentissages entre le violon et la classe, y compris les transferts dits «éloignés»: par exemple en utilisant le codage musical pour entraîner les élèves à la fluence en lecture et à l'interprétation de textes, ou encore en utilisant la notion de durée des notes pour intégrer les notions mathématiques de «double et de moitié».

Permettre cette collaboration et ce travail en équipes, et faire en sorte qu'il soit valorisé et reconnu, est une piste privilégiée pour prévenir et remédier efficacement au décrochage scolaire. Dans un contexte où beaucoup d'enseignants ressentent un sentiment d'impuissance ou de perte de sens, notamment lié aux difficultés des élèves qu'ils n'ont pas toujours les moyens de prendre en charge, prévoir des organisations du travail qui permettent davantage de collaboration se révèle fructueux.

- **Promouvoir et soutenir l'innovation pédagogique**

Prévenir le décrochage scolaire suppose des évolutions d'ensemble mais aussi d'adapter les méthodes pédagogiques aux besoins des élèves. Des collégiens du Collège Vitagliano de Marseille en témoignent avec leurs mots: «Il faudrait changer la façon d'enseigner, faire plus de débats et de discussions... nous donner la parole!», «Je retiens mieux avec l'oral!».

À cette fin, Apprentis d'Auteuil s'est engagé dans une démarche de transformation pédagogique visant à recenser les démarches d'innovation pédagogique qui émergent sur le terrain pour capitaliser sur leurs apports et les pérenniser au bénéfice du plus grand nombre. Cette démarche, intitulée «ÉCHO» (pour une École coopérative heureuse et ouverte) entend accompagner la transformation des pratiques pédagogiques, dans le but de faciliter les apprentissages, d'améliorer le climat scolaire, de mobiliser les professionnels en développant la coopération et le travail d'équipe. L'objectif est évidemment de partager largement les enseignements et éléments capitalisés lors de cette initiative avec l'Éducation nationale et tout autre acteur qu'ils pourraient intéresser.

Pour permettre cette transformation pédagogique, **accompagner les enseignants dans le changement de leurs pratiques est nécessaire:** les enseignants sont les premiers concernés et sont confrontés au quotidien à la réalité du décrochage scolaire, alors leur formation initiale n'est pas pleinement adaptée à la prise en charge des élèves à besoins spécifiques ou en difficulté et que la formation continue est encore estimée insuffisante sur ce sujet.

Au sein de la fondation, **le métier de référent pédagogique a été créé afin de soutenir l'innovation pédagogique.** Le référent a pour mission de fédérer les équipes autour des projets pédagogiques, mais surtout d'initier les démarches d'innovation et de soutenir les équipes de l'établissement dans cette dynamique. Les référents forment une communauté qui se réunit mensuellement pour partager et confronter des idées, réfléchir et capitaliser sur les expériences. Ils constituent un lien essentiel entre la recherche et l'action sur le terrain.

2. LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE, PRÉVENTIVES COMME CURATIVES, SONT EFFICACES

NB – Pour faciliter l'analyse et la lecture, les données relatives aux impacts des dispositifs, qui illustrent (de manière non exhaustive) ce qui suit, sont adossées aux données de coûts en section suivante.

Les initiatives de lutte contre le décrochage scolaire fonctionnent pour la très vaste majorité des jeunes accompagnés: l'expérience de terrain indique que leurs résultats et impacts sont massivement positifs, tant en prévention qu'en remédiation.

Des indicateurs objectifs l'attestent, quel que soit l'âge de l'enfant ou du jeune, tels que:

- l'amélioration des compétences (manuelles, cognitives) et de la concentration;
- l'orientation à la sortie du dispositif – retour en scolarisation, solution d'orientation adaptée, accompagnement vers l'emploi, orientation en structure d'enseignement spécialisé... – et le maintien en formation quelques mois plus tard.

De manière plus qualitative, les professeurs, éducateurs et parents notent très souvent les effets bénéfiques de l'accompagnement, qui se traduisent par une amélioration du rapport à soi (confiance en soi, connaissance de soi et de ses propres ressources), aux autres (adultes, pairs), à la scolarité, à l'avenir. Les enfants, jeunes et parents s'en font l'écho: les témoignages qui suivent sont illustratifs mais représentatifs d'autres parcours de jeunes «raccrochés».

La revue de littérature académique internationale déjà mentionnée suggère que l'analyse des impacts des dispositifs de lutte contre le décrochage fait l'objet de multiples travaux de recherche au sein de pays comparables à la France. Leurs enseignements corroborent ces observations (cf. annexes).

Pour certains enfants et jeunes en butte à des difficultés nombreuses, le «raccrochage» scolaire n'est parfois pas possible, ou alors des «rechutes» surviennent. Cette réalité encourage à réfléchir et à développer des moyens d'assurer un suivi sur le long terme des jeunes en difficulté ou rupture scolaire: quand bien même l'orientation est réussie, un suivi longue durée est essentiel pour la consolidation de l'autonomie. Orientés jeunes vers des voies souvent professionnalisantes et parfois vers l'emploi, les jeunes en difficulté scolaire doivent aussi assumer beaucoup plus de choses que les jeunes du même âge dont le parcours scolaire connaît moins de heurts.

Il serait utile de développer les démarches de mesure d'impact des dispositifs de prévention et de remédiation, tant sur un plan quantitatif que qualitatif, sur des cohortes significatives. Ces mesures, encore trop rares ou parcellaires, donneraient des indicateurs précieux pour une meilleure connaissance et prise en charge du décrochage scolaire et pour sa prévention.

Rentrée scolaire à l'école Pier Giorgio Frassati, site de Saint-Cyr (78), Apprentis d'Auteuil
© Philippe Besnard

FOCUS

DU DÉCROCHAGE À L'ÉPANOUISSEMENT: TÉMOIGNAGES

Collège Saint-Jacques à Fournes-en-Weppes (59): Amélie, ancienne élève, et Laurent Demarey, enseignant de mathématiques

Amélie: «Dans mon ancien collège, le niveau très élevé me stressait. La peur de mal faire me mettait en mode panique. J'avais peur du regard des autres et des moqueries. Du coup, je n'allais pas tous les jours en cours. Et quand je revenais, j'avais tellement de choses à rattraper ou à comprendre que ça me démotivait plus encore. J'ai été déscolarisée pratiquement tout le temps en 5e et en 4e.

Ma mère connaissait le collège Saint-Jacques. J'ai été accueillie en février 2023 au dispositif «relais» qui permet aux élèves d'éviter de décrocher totalement. Au début, je ne parlais pas du tout. Mais les profs m'ont mise en confiance. Ils m'ont redonné le goût d'apprendre en classe, à l'internat et le week-end chez moi.

En septembre 2023, j'ai demandé à rester au collège pour suivre une 3e. Je ne sais pas quel est le secret des profs, mais ils ont réussi à me faire progresser en français, une matière très compliquée pour moi. Peut-être en étant très sérieux, tout en aimant la rigolade? L'après-midi, on réalisait un projet en groupe, autour de notre avenir, de la citoyenneté, des arts et de la culture, avant de le présenter devant un jury de professeurs et les deux classes de 3e.

J'ai beaucoup aimé faire des reportages comme une vraie journaliste, ça m'a aidé à prendre la parole. J'ai également fait trois stages en entreprise, dont un dans une boulangerie à Lambersart qui m'a beaucoup plu. J'ai appris à accueillir le client, à encaisser les achats, à réapprovisionner les rayons, à accepter la critique aussi.
En juin, j'ai eu le brevet des collèges et, depuis septembre, je suis en seconde dans un lycée à Lambersart. Je prépare le bac pro métiers du commerce et de la vente. Ma réussite? Je la dois aux professeurs qui m'ont mise en confiance et à la super ambiance de la classe. Ma maman est fière de moi. Plus tard, je veux être vendeuse.»

Laurent Demarey: «Amélie est arrivée très renfermée sur elle-même, un peu perdue. Avec les sept autres élèves du dispositif «relais», épaulée par les professeurs, elle s'est mise dans une dynamique de rattrapage, à la fois en travaillant sur son autonomie pour progresser, et en groupe, pour créer du lien et apprendre à s'exprimer. Elle s'est montrée très à l'écoute des conseils, respectueuse des méthodes.

En 3e, elle a pris des initiatives, elle s'est surpassée à l'oral. Elle a cherché une orientation, a trouvé des stages quasiment seule. Elle nous a bluffés! Amélie nous a montrés qu'elle était heureuse d'être en classe, de travailler et de réussir. Un bonheur pour toute l'équipe.»

Atelier-relais Osée, à Toulouse (31): Nathaël, ancien, et Marc Soucasse, enseignant de mathématiques

Nathaël: «J'ai des troubles "dys[46]" depuis l'école primaire et j'ai commencé à décrocher en 5e. Je n'avais plus envie d'aller en classe. Chez moi, je passais parfois la journée sur mon portable. En 4e, mon collège m'a orienté

46. Dyslexiques, dyscalculiques, dysorthographiques, dysphasiques et dyspraxiques

vers l'Atelier Relais. Je ne connaissais pas et j'avais un peu peur d'y aller. Heureusement, les effectifs étaient petits et les professeurs très à l'écoute. On peut leur demander de l'aide quand on veut! Moi, mon problème c'étaient les maths. Avec M. Soucasse, j'ai retravaillé chaque notion avec des fiches où je pouvais voir mes erreurs et les corriger moi-même. Cette méthode m'a beaucoup aidé. J'ai rattrapé le niveau et pu intégrer une prépa pro. En novembre, j'ai reçu un diplôme lors de la semaine de la réussite. Dans mon discours, j'ai remercié les professeurs et les éducateurs pour leur aide. Grâce à eux, j'ai retrouvé confiance en moi, des copains et l'envie d'aller en cours. L'année prochaine, je voudrais commencer un CAP commerce, puis passer le permis pour devenir chauffeur de bus.»

Marc Soucasse: «Nous accueillons des jeunes en décrochage scolaire dans leur collège d'origine. C'était le cas de Nathaël quand il est arrivé. Il était réservé et ne posait pas de problème de comportement. En revanche, il avait de vraies difficultés d'apprentissage. J'ai vite compris qu'il ne croyait pas en lui. En mathématiques, il remettait tout le temps en question sa méthode, ses résultats... Je lui ai laissé le temps de s'apaiser et, petit à petit, il a repris confiance en lui. L'éducateur de l'Atelier Relais a aussi été d'un grand secours. Ils ont beaucoup discuté et ont mis en place des défis pour favoriser son intégration dans le groupe... Et, un jour, le déclic s'est opéré. L'alternance de cours le matin et d'activités l'après-midi a aussi été très bénéfique pour lui. En quelques semaines, il a réussi à refaire le programme de maths de 4e. Lorsqu'il est revenu nous voir pour la soirée de la remise des diplômes de la semaine de la réussite, il avait l'air serein et épanoui.»

3. LES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SONT SIGNIFICATIVEMENT MOINS COÛTEUX QUE LES CONSÉQUENCES DU DÉCROCHAGE

Les ordres de grandeur des coûts par jeune des solutions de lutte contre le décrochage restent incomparablement plus faibles que celui du surcoût que cause le parcours d'un décrocheur, tout au long de sa vie, pour la collectivité, estimé plus haut. Et ce, même si le taux de «sortie positive» des dispositifs (ex: retour à l'école ou en formation) n'atteint pas 100%.
À titre d'illustration, quelques données relatives aux coûts et aux résultats/impacts estimés de trois dispositifs de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

REMÉDIATION

- **Données relatives aux coûts**

Le dispositif «Raccrochage, Remobilisation, Réorientation, Réussite» (4R) rattaché au collège Saint-Jacques (59) a accompagné 11 jeunes en 2024, pour un coût total de 78,4 K€. Pour chaque jeune, 7125 € auront été dépensés.
Ces frais comprennent uniquement la totalité des charges de personnel entièrement assumées par Apprentis d'Auteuil: 1 ETP éducateur spécialisé, et des heures d'enseignement.
Les autres postes de coût, mutualisés avec l'ensemble du collège Saint Jacques, ne sont pas estimés.

- **Impact observé**

Sur la base de l'observatoire des 3 dernière générations de jeunes, la plupart ont concrétisé durablement leur orientation. Sur les 10 élèves de la promotion 2022-2023, 8 sont encore en formation ou dans leur emploi.

PRÉVENTION ET REMÉDIATION

- **Données relatives aux coûts**

L'école Pier Giorgio Frassati (78) à destination d'élèves du primaire a accueilli 57 enfants en 2024 pour une dépense totale de 519 K€, ce qui représente un coût par jeune de 9,1 K€. Il faut y ajouter 9 ETP financés par l'Éducation nationale, soit environ 41 K€.

- **Impact observé**

Les équipes ont une visibilité sur le devenir des élèves à année N+2 de leur sortie. À année N+2, quasiment tous les enfants passés par l'école sont encore scolarisés ou ont été pris en charge dans un établissement de soin adapté à leur situation. Ils ont parfois été réorientés en enseignement général et professionnel adapté (EGPA) à l'entrée en 6e.

PRÉVENTION

- **Données relatives aux coûts**

Le Service de prévention des ruptures éducatives et scolaires (SPRES), rattaché au collège Sainte-Bernadette (Pau, 64) a accompagné 43 jeunes en 2024 pour un coût total de 69,9 K €. Pour chaque jeune, 1620 euros auront été dépensés.

Ces frais couverts par Apprentis d'Auteuil comprennent en coûts directs:

- des charges de personnel (1 ETP éducateur spécialisé, une assistante à 0,1 ETP et une partie du temps de la directrice du collège à hauteur de 0.05 ETP).
- ce poste représente plus de 80% de la dépense consentie par Apprentis d'Auteuil. À noter: il faut ajouter 1,5 ETP d'enseignants spécialisés du 1er degré, pris sur la DHG de l'établissement et qui ne sont pas comptabilisés dans ce coût par jeune (31,5h).
- des frais de déplacement de l'équipe pour se rendre dans les collèges partenaires, les fournitures scolaires et un ordinateur et téléphone par intervenant.

Il faut y ajouter des coûts indirects (utilisation d'un bureau du collège et frais de siège).

- **Impact observé**

Une évaluation d'impact sociale (EIS), menée par le cabinet Kimso, en juillet 2024, a permis de recueillir la parole d'environ 30 jeunes accompagnés par le SPRES. Selon eux, le SPRES leur a permis de:

- gagner confiance en eux, se sentir valorisé et gagner en estime de soi;
- avoir des relations plus apaisées avec les autres;
- réinvestir sa scolarité, acquérir des ressources pédagogiques et méthodologiques, améliorer ses résultats;
- se projeter dans l'avenir, élaborer un projet professionnel.

Sur l'angle préventif, la Fondation Vareille mobilise une approche pédagogique de prévention du décrochage en ligne avec les recherches académiques internationales (bénéfices de la pratique musicale sur la cognition et la motricité des enfants; transferts entre les compétences musicales et les autres capacités et habiletés mobilisées dans des domaines plus éloignés) ; elle a mis en place depuis plusieurs années plusieurs mesures d'impact longitudinales (sur 4 ans). L'ambition est d'analyser et de comparer l'évolution des capacités cognitives, socio comportementales et compétences scolaires de 2 cohortes d'élèves violonistes et non violonistes.
Si les difficultés de mesure de ces variables dans des milieux très défavorisés sont réelles (très forte attrition dans les études liée à des populations non stables entrainant des difficultés d'appariement statistique entre élèves violonistes et non violonistes), on observe une «transformation des écoles» dans la durée, avec un impact fort sur des dimensions socio-comportementales (par exemple l'écoute, l'attention, la coopération entre élèves), une amélioration notable du climat scolaire dans les écoles, une plus forte alliance éducative avec les parents, et un renforcement de l'esprit d'équipe du travail collaboratif entre enseignants.

FOCUS

MODES DE FINANCEMENT DES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE REMÉDIATION AU DÉCROCHAGE

Une part provient de la dépense globale d'éducation. Cette dépense est estimée à 10470 euros en moyenne par élève ou étudiant (y compris apprenti) en 2023. Elle émane à 55% de financements d'Etat, à 23% des collectivités territoriales, à 11,3% des familles[47]. Elle correspond surtout aux frais de personnel, dont certains interviennent – pour partie ou totalité de leurs heures – dans les dispositifs de prévention et lutte du décrochage scolaire (internes aux établissements ou académiques).

Pour ce qui concerne les dispositifs de prévention ou de lutte contre le décrochage scolaire spécifiquement – intégrés aux établissements ou externalisés –, un financement par le Fonds Social Européen (FSE) intervient parfois. La déclinaison de ce fonds structurel en France suit 7 priorités: parmi elles, la priorité 2 a pour ambition de favoriser l'insertion professionnelle et la réussite éducative via notamment le soutien à des actions de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire.

Il faut encore ajouter la part des entreprises et autres financeurs privés, qui, parfois, constitue l'unique source de financement de certains dispositifs, notamment quand ils sont portés par des acteurs associatifs.

4. LE RAPPORT COÛTS-BÉNÉFICES DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EST UN ENCOURAGEMENT À POURSUIVRE LES EFFORTS

Ces résultats encouragent un investissement collectif pour lutter contre le décrochage scolaire et soutenir la persévérance scolaire.

De fait, **les acteurs de terrain constatent tous les jours l'efficacité des réponses partenariales et la nécessité d'une pluralité de regards et d'expertises au-delà du domaine purement scolaire.**

Travail avec les familles, importance d'une prise en charge adaptée pour les élèves en situation de handicap ou faisant face à des troubles, importance du chaînage avec des prises en charge médicales ou paramédicales (par psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, etc.), apport des acteurs associatifs permettant une variété d'approches autour du jeune, rôle des partenaires locaux (offre périscolaire, implication des entreprises, etc.): tout cela est particulièrement nécessaire, dans un contexte où les liens entre l'école et l'extérieur se sont distendus[48], rendant le décrochage encore plus excluant.

L'école occupe une place centrale dans la vie des enfants et des jeunes: de ce fait, elle est la caisse de résonnance de défis contemporains dont le décrochage scolaire est une des manifestations. **La société dans son ensemble doit s'engager à ses côtés** pour l'aider à les relever.

47. Dépense moyenne en euros courants, données de l'INSEE, «France, portrait social», Édition 2024

48. Voir notamment l'avis du CESE «L'éducation populaire, une exigence du XXIe siècle» sur le rapport présenté par Christian Chevalier et Jean-Karl Deschamps, 2017, pp.16-17: les auteurs y font l'état des mutations de l'éducation populaire et de la distance qui s'est creusée entre ces initiatives et l'école

4. SOUTENIR L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE POUR PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE ALIMENTE UNE DYNAMIQUE VERTUEUSE POUR L'ENSEMBLE DU SYSTÈME ÉDUCATIF ET PROFITE À L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES

SYNTHÈSE

Au-delà des dispositifs dédiés, de prévention et de remédiation, c'est du sein de l'école que la prévention du décrochage est la plus pertinente et la plus efficace. Lutter contre le décrochage scolaire permet de faire évoluer l'école au bénéfice de tous les élèves. C'est aussi un levier puissant d'engagement et de soutien pour les équipes éducatives et enseignantes, trop souvent seules face aux difficultés des élèves.

1. PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EST UN LEVIER PUISSANT D'AMÉLIORATION DU SYSTÈME SCOLAIRE AU BÉNÉFICE DE CHAQUE ÉLÈVE (ET PAS SEULEMENT DES JEUNES DÉCROCHEURS)

Pour commencer, les réponses au décrochage ne peuvent se limiter à la mise en œuvre de dispositifs externalisés, sachant que le décrochage touche environ 10% des élèves et davantage si l'on considère les périodes de rupture avec l'école et les apprentissages qui peuvent ponctuer le parcours d'élèves qui finiront néanmoins par obtenir un diplôme. **C'est donc du sein de l'école et des classes que le décrochage doit être prévenu au plus tôt :** une étude de Break Poverty rappelait ainsi les limites des actions mises en œuvre par l'Éducation nationale et des dispositifs ponctuels développés par les acteurs associatifs. Leur reconnaissant une «solide expertise[49]» pour la prise en charge des élèves les plus en difficulté, cette étude soulignait simultanément leur insuffisance, en capacité de suivi notamment, pour réduire structurellement le phénomène.

L'efficacité des leviers actionnés dans le cadre d'actions ponctuelles de prévention et de remédiation (amélioration du climat scolaire, renforcement des alliances, orientation choisie, innovation pédagogique, travail collaboratif des équipes, cf. supra) devrait donc inciter à faire évoluer la forme scolaire et le système éducatif dans son ensemble pour les y intégrer d'emblée et sans attendre la survenue des difficultés. **C'est un processus de transformation globale des relations et des modalités pédagogiques au sein de l'école qui devrait guider la prévention du décrochage,** de l'intérieur, d'autant que ces mutations seront bénéfiques à l'ensemble des élèves et de la communauté éducative.

Cette évolution est d'autant plus nécessaire que les besoins des jeunes changent, tout comme leur rapport à l'école et leur manière d'y «accrocher». Le «monopole scolaire[50]» sur les savoirs tend *de facto* à se fissurer puisque, pour ne citer que le plus évident, internet et le numérique bouleversent les modes d'accès à l'information tout comme les capacités d'attention. Parallèlement, les mutations accélérées de la société et du monde du travail exigent le développement de compétences variées dès l'école, ce que le système scolaire doit prendre en compte – sans que cela signifie nécessairement le renoncement à

49. Derieux P. et Sanchez Ch., *op. cit.*, p.55
50. Nous reprenons ce mot à Fr. Dubet et M. Duru-Bellat

transmettre un héritage et un socle de connaissances exigeants et véritablement communs, c'est-à-dire maîtrisés par tous[51].

Dans ce contexte, innover tant sur le plan des contenus que sur le plan des organisations ou des manières d'apprendre apparaît incontournable. Dans cette dynamique, **la connaissance acquise auprès des élèves les plus en difficulté peut guider et inspirer la trajectoire de transformation de l'école,** au service de l'ensemble des élèves.

2. PERMETTRE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DE CHAQUE ÉLÈVE EST UN LEVIER PUISSANT D'ENGAGEMENT ET DE SENS POUR ENSEIGNANTS ET ÉDUCATEURS

Les évolutions pédagogiques et organisationnelles, le renforcement des alliances éducatives, et toutes les adaptations sur-mesure entreprises pour répondre aux besoins spécifiques des élèves à risque de décrocher sont bénéfiques à l'ensemble des élèves, mais aussi aux professionnels qui les accompagnent : les enseignants rencontrés dans des établissements ayant adapté leur mode de fonctionnement et leur pédagogie – collaboration renforcée des équipes, soutien mutuel, latitude pour adapter pédagogie et objectifs à la réalité – perçoivent que ces adaptations répondent mieux à leurs propres besoins. Le fait est d'autant plus notable qu'ils enseignent dans des contextes complexes et accompagnent au quotidien des élèves en difficultés. À l'école Frassati ou au sein du dispositif 4R, la stabilité des équipes illustre ce paradoxe.

Ainsi, mettre en place des améliorations structurelles contribuerait sans doute à remédier au phénomène que certains observateurs nomment, en miroir du décrochage scolaire des élèves, «décrochage enseignant[52]» . Dans une acception large, cette expression rend compte des démissions et abandons de carrière en augmentation ces dernières années, mais aussi plus généralement de «la souffrance personnelle» ressentie par les enseignants, qu'elle se manifeste par l'épuisement[53], le sur-engagement – procédant tous deux d'une contradiction entre idéaux professionnels et réalité quotidienne[54]. Dans cette souffrance, l'absence de moyens pour prévenir efficacement, au quotidien, le décrochage scolaire des élèves semble avoir sa part, générant sentiment d'impuissance, perte de sens, remise en question de l'utilité de son travail, notamment[55].

Prévenir le décrochage et améliorer les conditions d'exercice des enseignants ne peuvent aller l'un sans l'autre. Et ces deux objectifs sont également urgents, à l'heure où le métier d'enseignant n'attire plus assez et où de nombreux postes restent vacants. La plus forte augmentation enregistrée par les études PISA entre 2018 et 2022 concerne la pénurie d'enseignants : en 2018, en France, 17% des élèves étaient dans des établissements où la pénurie d'enseignants «entravait l'instruction», un chiffre qui a grimpé à 67% en 2022.

51. Voir Dubet Fr. et Duru-Bellat M., *L'Emprise scolaire, op. cit.* et les développements du chapitre 6 intitulé «Davantage d'école commune pour mieux éduquer», pp. 173-197

52. Karsenti Th., Collin S. et Dumouchel G., «Le décrochage enseignant : état des connaissances», International Review of Education, 2013, n° 59(5), p. 549-568

53. Une récente enquête de la DEPP menée auprès d'enseignants du premier degré indique que 61% des personnes enseignantes interrogées se sentent épuisées, avec un taux plus élevé chez les femmes (63%) que chez les hommes (48%). En outre, 42% seulement estiment avoir suffisamment de temps pour travailler en équipe, et seuls 28% estiment bénéficier d'une formation suffisante et adaptée. Enfin, seul 1 enseignant sur 3 se dit capable de poursuivre son travail jusqu'à la retraite

54. Voir «Enseigner, un métier à risque… de décrochage», dossier de veille de l'IFE, N°144, septembre 2023

55. *Ibid.*

5. CHANGER DE PARADIGME POUR NOTRE ÉCOLE ET NOTRE SOCIÉTÉ : DONNER CONFIANCE, SUSCITER LE GOÛT D'APPRENDRE CHEZ LES JEUNES POUR RÉDUIRE LE DÉCROCHAGE ET SES CONSÉQUENCES TOUT AU LONG DE LA VIE

SYNTHÈSE

Faire de la prévention du décrochage une priorité est nécessaire pour concrétiser la promesse d'égalité des chances de l'école républicaine pour chaque élève.
À cette fin, faire évoluer le système scolaire pour qu'il rende possible la réussite de tous, c'est aussi changer de regard sur la réussite à l'école, trop souvent cantonnée aux résultats académiques : les mutations de notre société (accélération technologique, fin du monopole de l'école sur la transmission et la circulation des savoirs…) rendent cette évolution d'autant plus pertinente et urgente.

Promouvoir davantage de manières de réussir et de manières d'apprendre, faire en sorte que l'école soit un lieu où s'acquièrent la confiance – en soi, en l'autre, en l'avenir – et le goût d'apprendre : voilà autant de perspectives pour que chacun puisse s'insérer et progresser tout au long de la vie. La société entière – entreprises, pouvoirs publics notamment – a aussi sa part à jouer, aux côtés de l'école, pour favoriser les occasions d'apprentissage après l'âge scolaire, et pour faire en sorte que le décrochage scolaire précoce ne soit plus un stigmate irréversible.

1. LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE POUR CONCRÉTISER LA PROMESSE D'ÉGALITÉ DES CHANCES DE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE

La douloureuse discordance entre la promesse d'équité et d'égalité de l'école républicaine et le constat qu'elle ne parvient pas, dans les faits, à résorber les inégalités – et les creuse même – fait l'objet d'analyses nombreuses. La situation est d'autant plus problématique que «du point de vue de ses valeurs, de son organisation et de ses directives, l'école française devrait être parmi les plus égalitaires et les plus équitables», selon François Dubet et Marie Duru-Bellat. Ils poursuivent ainsi :

L'école française est relativement homogène par ses programmes, ses examens nationaux, le statut de ses enseignants, sa centralisation et sa gratuité plus étendue que dans bien des pays comparables. La massification amorcée à la fin des années cinquante, ouvrant les portes des lycées à tous ou presque tous les élèves, aurait dû faire de notre école une institution relativement juste, en tout cas plus juste et plus égalitaire que ne l'est la société[56].

De fait, **le décrochage scolaire est une des conséquences les plus aiguës de ce phénomène décrit inlassablement par les enquêtes PISA :** en 2022, la France est toujours l'un des pays de l'OCDE où le lien entre le statut socio-économique des élèves et la performance qu'ils obtiennent au PISA est le plus

56. Dubet Fr. et Duru-Bellat M., *10 Propositions pour changer l'école*, 2016, pp. 113-12

fort. Il faut encore ajouter que la tendance est à une aggravation de plus en plus sensible de l'écart entre ceux que F. Dubet et M. Duru-Bellat appellent «vainqueurs et vaincus de la sélection scolaire[57]»: entre 2012 et 2022, la France a vu sa part d'élèves très performants baisser de 5,5 points et celle d'élèves peu performants augmenter de 6,5 points. Ces évolutions sont «plus accentuées» que dans la moyenne de l'OCDE.

Si le décrochage peut concerner des élèves de tous niveaux scolaires et de tous milieux sociaux, savoir qu'il a d'autant plus de risques de concerner les élèves les moins favorisés, devrait être un motif suffisant pour encourager une amélioration de notre système scolaire.

2. S'ENGAGER POUR PERMETTRE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DE CHAQUE ÉLÈVE ET REVOIR LES CRITÈRES ACTUELS DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES COMME DE L'ÉCOLE

L'école tend à promouvoir bien souvent comme modèle de réussite les résultats académiques, sans accorder une place aussi importante à tous les savoirs et compétences des élèves qui ne se reflètent pas dans l'évaluation classique. S'engager pour favoriser la persévérance scolaire et l'épanouissement à l'école de tous les élèves suppose donc aussi un changement de regard sur la réussite scolaire.

Dans un contexte où la pression de l'évaluation – en raison de son lien avec l'orientation notamment – pèse sur le moral des jeunes – et sur celui des professeurs –, une telle dynamique doit être explorée. Un élève de quatrième en témoignait récemment: «Moi, l'orientation ça m'inquiète, de devoir choisir ce que je veux faire, le futur ça m'inquiète», un élève de quatrième (Collège Vitagliano d'Apprentis d'Auteuil, Marseille)

Comme l'expliquent François Dubet et Marie Duru-Bellat: «Bien au-delà des modalités actuelles de la réussite scolaire, découvrir ce qu'on est capable de faire et ce qu'on prend plaisir à faire est une façon de se construire, d'envisager sa vie. (...) [Cela] permettrait également aux élèves de développer une image d'eux-mêmes plus positive, dès lors qu'ils ne seraient plus jugés seulement sur la base de leurs incapacités scolaires[58].»

Une plus grande latitude dans l'organisation des apprentissages pourrait permettre le développement d'autres manières d'apprendre, plus collaboratives et actives (par le «faire» et le «faire ensemble»). La recherche montre, en outre, que de telles modalités d'apprentissage bénéficient autant aux élèves en difficulté qu'à ceux qui obtiennent de bons résultats: certaines études suggèrent que des expériences régulières de travail coopératif en petit groupe auraient un effet deux fois plus important que la réduction de la taille des classes et bien supérieur à l'utilisation de nouvelles technologies, pour un coût bien inférieur[59].

3. PAR L'ÉCOLE, DONNER CONFIANCE ET LE GOÛT D'APPRENDRE, TOUT AU LONG DE LA VIE POUR LIMITER LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET SES CONSÉQUENCES TOUT AU LONG DE LA VIE

Prévenir et remédier au décrochage scolaire supposent fondamentalement le fait que l'école donne confiance: l'école est le lieu où l'on reçoit un certain nombre de savoirs, où se transmettent des connaissances pour que soit partagé un «socle commun», mais **elle joue pleinement son rôle quand elle parvient à donner confiance, en soi, dans les autres et dans l'avenir.**

À Apprentis d'Auteuil, nous savons qu'aider un jeune à trouver sa voie nécessite un accompagnement, parfois long: à leur arrivée, certains jeunes se mettent

57. Dubet Fr. et Duru-Bellat M., *L'Emprise scolaire, Quand trop d'école tue l'éducation*, Presses de Science Po, 2024, p. 139
58. Dubet Fr. et Duru-Bellat M., *L'Emprise scolaire, op.cit.*, p. 200
59. Voir en particulier les développements que Yann Algan et Elise Huillery consacrent à ces études dans leur ouvrage *Économie du savoir-être*, Presses de Science-Po, 2022.

systématiquement en échec, testent sans relâche la capacité des éducateurs à leur faire confiance. La posture éducative consiste alors à les accompagner avec bienveillance et patience, sur le temps long, c'est-à-dire parfois pendant plusieurs années ou cycles d'essais-erreurs-nouvel essai. Il s'agit de continuer à croire, à leurs côtés, qu'un projet d'avenir personnalisé peut s'envisager malgré leurs échecs successifs. La confiance se construit aussi à travers la relecture a posteriori des progrès accomplis, même s'ils apparaissent modestes, comme des «petits pas» d'un point de vue extérieur. Envisager le chemin parcouru, le célébrer, c'est se donner l'occasion de réaffirmer que la confiance, donnée et reçue dans un cadre éducatif, est féconde. Ainsi, **mêmes dans des contextes des difficultés scolaires nombreuses et profondes, nous constatons que la confiance donnée et reçue permet la mise en mouvement, la découverte du goût d'apprendre,** les progrès et in fine des réussites qui enclenchent un cycle vertueux.

C'est dans cette confiance seule que le jeune peut découvrir non seulement le goût d'apprendre, de persévérer mais aussi envisager plus sereinement de s'élancer vers un avenir qui nécessitera de nouveaux apprentissages.

Aujourd'hui *a fortiori*, alors que l'accélération technologique, les mutations du monde du travail, l'émergence de nouveaux besoins et compétences demandent une agilité et une adaptation accrues, il est d'autant plus crucial de repenser les objectifs de l'école en ce sens. **Pour permettre à chacun de trouver sa place et de continuer son chemin de croissance, sans doute l'école doit-elle autant instruire, qu'apprendre à apprendre :** cela suppose de donner confiance aux jeunes dans leur capacité à apprendre tout au long de leur vie – ce qui est loin du ressenti qu'expriment les élèves en difficulté, persuadés de n'être pas faits pour l'école ou pour l'apprentissage.
Cela suppose aussi une transmission plus explicite de la manière dont on apprend, de ce que signifie appendre, de ce qui, dans cette expérience, est utile et transposable pour l'avenir. L'enjeu est que tous les élèves s'emparent de ce levier de croissance – et non seulement ceux d'entre eux qui, en raison d'un contexte familial ou social plus familier des apprentissages et des codes scolaires, parviennent à comprendre comment apprendre et dans quel but, alors même cela leur est transmis de manière trop souvent implicite par le système scolaire.

Considérer les missions de l'école ainsi supposerait des ajustements, dans les objectifs pédagogiques, dans les modalités d'évaluation, la formation des enseignants, mais sans doute ces évolutions permettraient-elles de remédier plus efficacement au décrochage puisque se trouveraient levées un certain nombre des limites qui empêchent les élèves les plus en difficulté de faire l'expérience de leur potentiel d'apprentissage et de réussite.

De ces remarques découle l'idée que c'est *in fine* à une société qui facilite les apprentissages tout au long de la vie que nous devrions collectivement œuvrer. Cela suppose sans doute de revoir notre représentation de l'école comme le lieu par excellence où se transmet le savoir et où se joue, pour une très large part, le déploiement (ou le blocage) du potentiel d'apprentissage de chacun.

Un tel changement de regard s'impose non seulement car ce «monopole scolaire» se défait de facto mais aussi parce que dans une société où l'on apprendrait plus facilement, dans tous les lieux qui la caractérisent, les conséquences de l'échec scolaire ou du décrochage seraient moins lourdes.

Donner confiance, envie d'apprendre tout au long de la vie, faire en sorte que soient multipliés les lieux et les instances qui le permettent : tel peut être un objectif collectivement partagé.

FOCUS

«UN SÉRIEUX BESOIN DE CONFIANCE. CE QUE NOUS DEVONS À LA JEUNESSE»: LA PERSPECTIVE DU THINK TANK VERSLEHAUT

La jeunesse française traverse une véritable crise de confiance: 8 jeunes sur 10 renoncent à certaines de leurs aspirations faute de confiance en eux et plus d'un jeune sur 2 ne font pas confiance au système éducatif pour les aider à développer leur propre confiance (OpinionWay/VersLeHaut, 2023). La confiance n'est pourtant pas un luxe, elle est au cœur de la réussite éducative.

Sans doute avons-nous longtemps cru, ou fait semblant de croire, que l'entrée dans les apprentissages, la réussite scolaire, l'insertion professionnelle, relevaient avant tout de la volonté de l'enfant, de l'élève, de l'étudiant à se mettre à la tâche et investir du temps et de l'énergie. Aujourd'hui, nous mesurons à quel point nous avons négligé collectivement ces rouages mystérieux qui, lorsqu'ils se grippent, freinent l'enfant dans son élan et renforcent son sentiment de ne pas être à sa place.

En premier lieu parce que sans confiance, apprendre devient difficile, voire impossible. C'est elle qui permet à l'enfant de se sentir légitime, de s'engager dans les apprentissages, d'affronter les défis sans craindre l'échec. Elle nourrit l'envie de nouvelles expériences et la persévérance face aux difficultés. En ce sens, on ne peut transmettre sans créer les conditions de la confiance, instruire en faisant abstraction de ce qui se noue dans la relation.

À ce titre, le rôle des adultes est essentiel. Enseignants, parents, professionnels de la petite enfance, éducateurs, leur présence et leur disponibilité constitue un préalable à la confiance que leur accordent les enfants, dès leur plus jeune âge. Or, ces derniers se sentent encore bien souvent insuffisamment soutenus et encouragés – seul un enfant sur deux estime par exemple pouvoir se confier à un adulte qu'il apprécie à l'école (UNICEF, 2021).

Par ailleurs, le système éducatif français s'appuie encore trop largement sur une sélection par l'échec qui mine la confiance d'une frange de la jeunesse, en particulier les enfants des classes populaires, trois fois plus nombreux à interrompre prématurément leur scolarité (France Stratégie, 2023). N'oublions pas qu'égalité des chances rime avec confiance!

Qui plus est, les souffrances prégnantes des jeunes nous commandent d'agir. Mal-être, anxiété, dépression sont autant de signes que nous avons collectivement du mal à soutenir cette confiance. Dans bien des cas, les fragilités des jeunes sont entretenues par notre difficulté à instaurer un climat éducatif à même de prévenir l'isolement, la perte de sens, la pression sociale.

Dès lors, prendre la confiance au sérieux impose une exigence multiple vis-à-vis des éducateurs. Premièrement, susciter et entretenir chez les enfants cet élan d'exploration et de découverte qu'ils expriment dès la petite enfance. Puis, accompagner les difficultés et les échecs en se positionnant comme un soutien. Enfin, accepter et valoriser la part de liberté et de responsabilité que doivent prendre les jeunes pour développer cette confiance.

Cette aspiration à la confiance inspire d'ailleurs la pratique pédagogique. L'enfant a vocation à être davantage le protagoniste de

ses apprentissages, à y tenir plus souvent le premier rôle. Les pédagogies actives et coopératives, les ateliers dédiés à la découverte de soi et des autres ou les dispositifs participatifs dans la vie de la classe, du groupe et de l'établissement sont déjà investis par nombre d'équipes éducatives – à l'école, en éducation populaire, dans les pratiques culturelles et sportives – et ne demandent qu'à être plus exploités. A ce titre, Les secteurs éducatifs ont tout à gagner à s'enrichir mutuellement et à développer des espaces de coopération.

Les expériences collectives d'engagement mériteraient également d'être rendues plus accessibles et davantage reconnues. Les jeunes ne s'y trompent pas en identifiant la confiance en soi comme la première compétence qu'ils y développent (OpinionWay / VersLeHaut, 2022). En participant à des projets communs, en s'impliquant dans des actions concrètes, ils se sentent valorisés, utiles et responsables et s'approprient mieux leur parcours.

Prendre la confiance au sérieux, c'est donc avoir le courage de bousculer certains des impondérables de notre système éducatif sur trois axes principaux :

- nos enfants ont besoin d'être mieux accompagnés dans la durée et en cohérence sans être soumis à des ruptures dont seuls les mieux dotés sortent relativement indemnes.
- les adultes doivent pouvoir assumer pleinement leur rôle de passeurs de confiance et être armés pour le tenir.
- nous devons reconnaître que la confiance requiert une diversité d'expériences que notre système éducatif trop exclusivement académique peine à offrir à l'ensemble de notre jeunesse.

Ces trois axes, nous les déclinons en des propositions concrètes, à retrouver en détails dans notre étude, dont nous espérons qu'elles sauront constituer les fondations d'un renouvellement de notre ambition éducative.

L'intégralité de l'étude est à retrouver sur le site de VersLeHaut

ANNEXES
ANNEXES
ANNEXES

1. CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET DÉCOMPOSITIONS DÉTAILLÉES DU SURCOÛT ASSOCIÉ AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La partie quantitative de cette étude a été réalisée par le BCG et la Fondation Apprentis d'Auteuil afin de mettre à jour un chiffre de référence sur le coût du décrochage scolaire, largement repris depuis sa publication en 2012. Ce chiffre, qui s'élevait à 230 000 € par décrocheur au long de sa vie active, a contribué à sensibiliser les acteurs publics, privés et associatifs à l'ampleur et aux conséquences de ce phénomène.

Dans ce contexte, notre démarche consiste à actualiser cette estimation, en prenant appui sur la méthodologie d'origine, qui s'inscrit dans une littérature existante sur le sujet, tout en l'adaptant aux données et connaissances disponibles aujourd'hui. Certaines formules ont ainsi été révisées, à la lumière de nouvelles sources et d'une meilleure granularité des données. Par ailleurs, nous avons complété le modèle existant par un poste supplémentaire, afin d'enrichir la lecture économique du décrochage.

Notre point de départ repose sur un échantillonnage entre deux groupes de population :

- le premier regroupe les personnes ayant quitté le système scolaire avec au plus le diplôme national du brevet ;
- le second comprend celles et ceux ayant obtenu au moins un diplôme de niveau supérieur à celui du brevet (baccalauréat, CAP, BTS, etc.).

L'analyse consiste à comparer ces deux groupes à travers plusieurs dimensions économiques et sociales, en estimant les écarts moyens observés entre eux. Trois grandes catégories d'effets ont été prises en compte :

- le manque à gagner en termes de recettes pour la collectivité (cotisations, impôt sur le revenu, TVA) ;
- les dépenses publiques supplémentaires liées à certaines prestations (aides sociales, indemnisation du chômage) ou services (santé, justice) ;
- le coût évité sur la scolarité, introduit dans cette version actualisée, qui permet de tenir compte des investissements en formation qui ne sont pas engagés dans le cas d'un parcours scolaire plus court.

L'estimation ainsi produite donne une vision d'ensemble du coût du décrochage scolaire sur l'ensemble de la vie active, considérée ici comme allant de 25 à 65 ans. Ce périmètre a été retenu car, avant 25 ans, les situations professionnelles sont encore très hétérogènes (poursuite d'études, insertion progressive sur le marché du travail), et qu'après 65 ans, la retraite introduit des paramètres difficilement comparables.

Une classe de 5e est en cours d'Histoire, collège Marcel Callo, Nogent-sur-Oise (60), Apprentis d'Auteuil © Philippe Besnard

DÉCOMPOSITION DU SURCOÛT LIÉ AU DÉCROCHAGE

CATÉGORIE	SOUS-CATÉGORIE	ESTIMATION (EN € 2025)
Surcoût total du décrochage scolaire par individu tout au long de sa vie active		**340000**
Manque à gagner fiscal et des cotisations		**259000**
	Cotisations patronales	157000
	CSG - CRDS	46000
	TVA	29000
	Impôt sur le revenu	27000
Justice		**49000**
Aides sociales		48000
	Aides au logement	27000
	RSA	19000
	CSS	2000
Chômage		**29000**
Santé		**11000**
Scolarité		**- 56000**

2. ILLUSTRATIONS – ANALYSE APPROFONDIE DE DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET DE PRÉVENTION

A. REMÉDIER: S'ADAPTER AUX BESOINS DE JEUNES EN RUPTURE AVEC LE MILIEU SCOLAIRE

Remobiliser l'élève par une pédagogie adaptée et en travaillant son orientation professionnelle

◊ Illustration #1 - Dispositif 4R - Collège Saint-Jacques, Fournes-en-Weppes (Nord, 59), Apprentis d'Auteuil

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Dispositif 4R, «Remobilisation, Raccrochage, Réorientation, Réussite» accueille jusqu'à 12 jeunes en âge d'être scolarisés en 4e ou 3e. Souvent déscolarisés depuis plusieurs mois, ils y sont accompagnés par un enseignant pour le pôle littéraire (histoire et français), un enseignant pour le pôle scientifique (mathématiques et sciences) et une éducatrice.

Ce dispositif dédié est implanté au sein du collège privé sous contrat Saint-Jacques, spécialisé dans l'accueil d'élèves en échec ou difficulté scolaires. Il compte 110 élèves, dont 80 sont accueillis au sein de l'internat éducatif et scolaire du site (IES). Les jeunes y sont accompagnés par 15 enseignants et 15 éducateurs. Le collège comporte à ce jour 5 classes de la 6e à la 3e, et s'agrandit pour répondre à la forte demande: l'ouverture d'une classe de 4e est prévue la rentrée 2025.

Le dispositif 4R, ouvert en **janvier 2022**, est issu d'une intuition de Xavier Peysserand, directeur du collège Saint-Jacques, interpellé, lors d'un conseil de discipline, par un jeune en passe d'être exclu: «**Monsieur, si vous me virez, je n'ai nulle part où aller**». Avec ses équipes, il met au point ce dispositif de remobilisation pour permettre aux jeunes décrocheurs de préparer une orientation professionnelle dès leurs 16 ans.

PROFILS ET BESOINS DES JEUNES ACCUEILLIS

À la double échelle du collège Saint-Jacques et du dispositif 4R, les équipes éducatives notent des évolutions ces dernières années: le mal-être des jeunes et les problématiques psychologiques tendent à supplanter les problèmes de comportement, ou strictement éducatifs. Les profils faisant l'objet d'une reconnaissance par la Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH) sont aussi en augmentation. La santé mentale dégradée des jeunes apparaît comme une difficulté majeure à leur réussite scolaire. L'impact des écrans et des réseaux sociaux – les téléphones étant par ailleurs interdits au collège – est invoqué comme un des facteurs explicatifs possibles, aux côtés des situations complexes rencontrées par les jeunes accueillis.

LEVIERS ET PRINCIPES DIRECTEURS DU DISPOSITIF

La pédagogie est partagée entre **remobilisation des connaissances** et **orientation** par la découverte du monde professionnel.

Au sein du 4R, les matinées sont consacrées à un enseignement disciplinaire par compétences transversales permettant la consolidation en français, histoire, mathématiques, sciences. Les après-midis sont dédiés à la pédagogie de projets. Illustration: après une séquence d'histoire consacrée aux 80 ans de la libération du camp d'Auschwitz qui les a passionnés, les jeunes ont souhaité se rendre au mémorial du Struthof en Alsace. Pour contribuer au financement du voyage, ils ont appris toutes les techniques de menuiserie permettant de recycler, poncer, découper des palettes industrielles en bois reçues en don. Ils en ont tiré des bougeoirs, dont ils ont organisé la vente.

Sur le plan pédagogique, le raccrochage à la scolarité est favorisé par la pédagogie de projets (voir ci-dessus) et par la différenciation pédagogique: portée par l'ensemble des enseignants de l'établissement, elle permet aux élèves du collège d'avoir accès systématiquement à trois parcours possibles pour aborder une même notion, ce qui contribue à leur redonner le goût d'apprendre en favorisant leur implication.

Une attention forte est apportée à la **place de chacun dans la vie de l'établissement:** des démarches de design-thinking sont régulièrement proposées pour solliciter l'avis de tous les membres de la communauté (parents, enseignants, éducateurs, élèves...), par exemple quand il faut repenser les espaces de vie et leur agencement en fonction des besoins, comme la cour de récréation, le CDI, etc.

Les jeunes effectuent **une dizaine de stages d'observation** dans l'année et des expériences d'immersion dans les établissements de poursuite d'études visés (CAP, alternance, baccalauréat professionnel, voire réintégration en lycée général, etc.). Cette démarche permet leur insertion professionnelle rapide et favorise leur autonomie par la recherche de stages et de formations qu'elle suppose.

DONNÉES RELATIVES AUX COÛTS

En 2024, le dispositif 4R a fonctionné avec un budget annuel de 78,4 K€, pour 11 jeunes accueillis. Le coût peut donc être estimé à 7125 euros par an et par jeune. À titre indicatif, la dépense moyenne consentie par l'État pour un élève ou un étudiant est de 8790 euros par an[60]. Le 4R ne fait l'objet d'aucun financement Éducation nationale.

IMPACT QUALITATIF ET QUANTITATIF

Le dispositif 4R et le collège Saint-Jacques obtiennent de bons résultats en termes de persévérance scolaire, en raison notamment d'un ratio jeune / adulte très favorable et d'une forte implication des équipes, qui pourtant ne détiennent pas – pour les équipes enseignantes du collège par exemple – de formation spécifique. En l'absence de reconnaissance financière ou en termes d'évolution de carrière, le recrutement et la fidélisation de professionnels pour la prise en charge de ces élèves à besoins particuliers reste un défi constant mais la cohésion des équipes et leur accompagnement continu par les équipes de direction nourrissent leur engagement durablement.
Le passage par le 4R permet aux jeunes de reprendre confiance dans leurs capacités: certains redécouvrent le sens des savoirs scolaires et leur intérêt pour une matière, progressent en expression orale et écrite, ou prennent conscience de leurs compétences en les transmettant aux autres par l'entraide. Se renoue aussi le lien avec l'école: en témoignent des parcours de réintégration d'une scolarité classique, ponctuellement. Dans tous les cas, la progression proposée permet aux jeunes d'être prêts à entamer leurs démarches d'orientation dès le 2e trimestre de l'année scolaire: en mars, tous ont préparé leur voie de sortie du dispositif, en formation ou dans l'emploi, les stages restants permettant d'affiner et de confirmer leur choix.

Enfin, la plupart des jeunes concrétisent durablement leur orientation: à titre d'exemple, sur les 10 élèves de la promotion 2022-2023, 8 sont encore en formation ou dans leur emploi.

«L'essentiel, c'est qu'ils comprennent et qu'ils progressent. Ils ont des capacités, c'est cela qu'il faut mettre en avant.» – Isabelle, éducatrice au 4R

DYNAMIQUE D'INNOVATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUE

Ayant éprouvé la pertinence et l'efficacité du dispositif, les équipes réfléchissent aux manières de rendre l'accompagnement encore plus global et durable. Pour vaincre le décrochage, elles ont l'intuition **qu'il faut renforcer le «pouvoir d'agir» de ces jeunes que l'insertion précoce dans l'emploi oblige à être autonomes très tôt, dans tous les domaines de leur vie** (vie pratique, compétences psycho-sociales, vie professionnelle). Le suivi et le soutien des anciens est aussi un axe d'exploration.

60. Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), «Repères et références statistiques 2021», juillet 2021

«Si l'on veut que leur insertion professionnelle réussisse, il faut rendre ces jeunes fragilisés autonomes et capables de se débrouiller. Quand des jeunes vont jusqu'au bac général et entreprennent des études, ils ont généralement plus longtemps le soutien de leurs parents.» – Xavier Peysserand, Directeur du 4R

Agir dès le primaire et lutter contre le décrochage précoce

◊ Illustration #2 - École Pier-Giorgio Frassati, Le Vésinet et St Cyr l'École (78)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'école Pier Giorgio Frassati est un dispositif de raccrochage scolaire à destination d'élèves du CP au CM2. En difficulté, ils sont accueillis, souvent sur proposition de leur établissement d'origine – en majorité, publics – le temps de reprendre pied, pour réintégrer dès que possible leur classe initiale. Ainsi, ils passent entre quelques semaines et deux ans dans la structure. L'école accueille 50 à 60 élèves sur le site du Vésinet et environ 40 élèves à Saint-Cyr. En son sein, les élèves sont accueillis par 6 AESH, 8 enseignants, 4 enseignants spécialisés.

L'école Pier Giorgio Frassati est issue de l'ancienne école Saint-Charles, adossée à une maison d'enfant à caractère social (MECS). La MECS ayant fermé, l'école a évolué pour s'adresser spécifiquement à des élèves en décrochage précoce. En 2012, a ouvert le site du Vésinet et en 2021 l'annexe de Saint-Cyr, le projet répondant pleinement aux besoins du territoire. Depuis, ce dernier site s'agrandit chaque année d'une classe pour répondre aux besoins et en comptera donc 4 à la rentrée 2025.

PROFILS ET BESOINS DES JEUNES ACCUEILLIS

Le public accueilli à Pier Giorgio Frassati présente en majorité un retard scolaire global et des difficultés plus spécifiques d'apprentissage, souvent des troubles psychologiques, du comportement ou de l'attention, parfois une addiction aux écrans ayant engendré des retards de développement ou du langage, des difficultés à gérer ses émotions et à déchiffrer celles des autres. Une partie des élèves est aussi accueillie temporairement à Pier Giorgio Frassati faute de place dans des structures qui seraient plus adaptées (IMP, classes ULIS, structures de prise en charge du handicap).

«Certains enfants sont empêchés d'apprendre par leur situation: précarité, difficultés familiales, carences éducatives, troubles. Nous devons l'avoir à l'esprit, tout en restant dans notre rôle d'enseignant: l'élève est un enfant et son quotidien peut tout simplement l'empêcher d'apprendre.» – Une enseignante

LEVIERS ET PRINCIPES DIRECTEURS

La pédagogie déployée repose sur l'adaptation aux besoins de chacun. Ainsi, à Saint-Cyr, les 4 groupes de 15 élèves ne sont pas constitués en fonction de l'âge mais en fonction de besoins. Chaque élève a ses propres objectifs initiaux et se voit proposer un parcours adapté à ses capacités du moment (emploi du temps personnalisé, choix de la classe, groupes de travail...). Son projet est réinterrogé régulièrement par les professionnels afin de le faire évoluer en fonction de ses avancées.

Le projet accorde une grande importance à ce que chacun trouve sa place dans le groupe et au sein de la vie de l'établissement: l'école devient un lieu où l'on apprend à être responsable, à être acteur de sa scolarité. Deux moyens sont en particulier déployés dans cet objectif: les conseils d'école hebdomadaires, qui permettent une évaluation par professeurs et élèves, des progrès ou des difficultés rencontrées par chacun dans la semaine, et les ceintures de comportement, qui graduent l'acquisition progressive de droits et de devoirs, et qui permettent aux élèves de partager des objectifs clairs à atteindre, tout en visualisant collectivement le chemin à parcourir.

La pédagogie déployée à Pier Giorgio Frassati montre l'importance de rendre les élèves acteurs de leur scolarité, pour les impliquer dans leurs progrès et leur réussite. C'est seulement ainsi qu'ils sont à même de découvrir le plaisir d'apprendre et de prendre leur place dans le groupe.

Cette solution scolaire se double d'un travail en collaboration avec les familles: dès l'inscription de l'enfant, la famille est appelée à exprimer ses attentes et ses besoins. Vient ensuite un temps d'immersion, pour que l'enfant se familiarise avec le dispositif, les lieux, les équipes et pour que tous évaluent si la solution proposée à l'école Pier Giorgio Frassati est adaptée. Parallèlement, l'école organise des ateliers à destination des parents, les «Kiosque des parents». Mensuels, ils sont animés par des bénévoles, pour permettre l'échange sur des enjeux d'éducation et de vie familiale (impact et gestion des écrans, sommeil, orientation, hygiène, etc.). Les familles s'outillent par l'échange entre pairs et rompent l'isolement que la problématique rencontrée par leur enfant leur fait trop souvent vivre. Ces moments permettent de tisser un autre lien avec l'école et de restaurent la confiance de parents et enfants dans l'institution.

DONNÉES RELATIVES AUX COÛTS

La scolarité d'un élève à Pier Giorgio a un coût réel de 9,1K€, dont près des deux tiers sont financés par la Fondation Apprentis d'Auteuil. De cette manière, le reste à charge des familles, entre 30 et 130 euros par mois (calculé sur la base du quotient familial), n'est pas un obstacle.

IMPACT QUALITATIF ET QUANTITATIF

Les équipes ont une visibilité sur le devenir des élèves à année N+2 de leur sortie. A année N+2, quasiment tous les enfants passés par l'école sont encore scolarisés ou alors ont été pris en charge dans un établissement de soin. Ils ont parfois été réorientés en EGPA à l'entrée en 6e.

Le dispositif influe positivement sur la confiance en soi des élèves mais aussi de leurs parents, sur la restauration de la confiance dans l'institution, nécessaire pour briser la spirale de l'intériorisation de l'échec qui se transmet souvent sinon des parents aux enfants.

«Ici, les familles trouvent un lieu où poser leurs valises, où elles peuvent confier leur enfant et lâcher un peu la crainte d'être appelées toutes les 5 minutes. Souvent, elles ont été repoussées de partout.» – Maxime Michel, Directeur d'établissement du dispositif Pier Giorgio Frassati

FOCUS

LES INTERNATS ÉDUCATIFS ET SCOLAIRES (IES): ENTRE PRÉVENTION ET REMÉDIATION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La Fondation Apprentis d'Auteuil accueille environ 1900 élèves, scolarisés au sein de collèges, de la 6e à la 3e, dans les 40 Internats éducatifs et scolaires (IES) qui leurs sont adossés.

Ces IES offrent aux jeunes accueillis un cadre structuré pour:

- apprendre à vivre ensemble: l'IES favorise l'acquisition de compétences relationnelles et l'apprentissage de la vie en communauté, mais aussi le développement de l'autonomie, de la socialisation
- développer le goût d'apprendre et permettre un soutien scolaire renforcé.

Les IES contribuent à la prévention du décrochage scolaire par ce double biais. Plus largement, leur impact positif est avéré en matière de prévention des violences et des ruptures intra-familiales. Dans la pratique, ils contribuent très souvent à éviter les placements en offrant une solution éducative adaptée à des situations familiales complexes.

Du point de vue de leur financement, en dépit de leur impact social considérable en matière de scolarité et de protection de l'enfance, les IES de la fondation sont financés exclusivement sur fonds privés.

DYNAMIQUE D'INNOVATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUE

L'école s'agrandit d'une classe par an. Les équipes notent l'importance que le nombre d'élèves accueillis permette une dynamique collective suffisante, mais ne dépasse pas pour autant une cinquantaine d'élèves, pour garantir la qualité de l'accompagnement de chacun et le bien-être des équipes.
À l'heure actuelle, les enseignants en poste dans le dispositif ne font l'objet d'aucune reconnaissance spécifique ou d'aucune formation préalablement à leur prise de poste: les enjeux de leur accompagnement sont centraux pour la réussite du projet, qui repose sur leur engagement très important auprès de ces enfants à besoins spécifiques.

Remédier **au décrochage scolaire des jeunes protégés**

◊ Illustration #3 - Le dispositif «Passerelle» de la Maison d'Enfants à caractère social (MECS) Sainte-Thérèse d'Apprentis d'Auteuil

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le dispositif Passerelle s'adresse à des jeunes de 11 à 17 ans placés par l'aide sociale à l'enfance (ASE), vivant en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) ou faisant l'objet d'une mesure d'accompagnement éducatif en milieu ouvert ou d'accompagnement éducatif à domicile (AEMO/AED). Déscolarisés ou en voie de décrochage, ils suivent dans cet accueil de jour un parcours et un accompagnement de remobilisation.

Le dispositif Passerelle accueille 8 jeunes du lundi au vendredi, de 9h à 16h, pour une durée de 1 mois à 6 mois. 4 jeunes sont en outre suivis en «file active», c'est-à-dire qu'ils continuent de bénéficier d'un suivi après leur passage par le dispositif, en lien avec les enseignants de leur établissement scolaire, l'éducateurs référent ASE, le jeune lui-même et ses parents, le cas échéant.

PROFILS ET BESOINS DES JEUNES ACCUEILLIS

Comme beaucoup de jeunes protégés, les jeunes du dispositif Passerelle ont connu des parcours difficiles, discontinus, avec des ruptures, de exclusions parfois multiples : leur scolarité est passée au second plan en raison des difficultés. Les profils sont néanmoins très divers : les jeunes accompagnés peuvent être déscolarisés depuis quelques mois, parfois davantage, ou alors en voie de décrochage, ce qui se manifeste par des absences nombreuses. Ils partagent souvent le sentiment que l'école n'est pas une priorité, voire pas une nécessité, alors que la majorité d'entre eux, âgée de moins de 16 ans, est soumise à l'obligation scolaire.

Parmi les jeunes accueillis, les éducateurs notent une augmentation de ceux qui bénéficient d'une notification MDPH ainsi que la prégnance des troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). La souffrance psychique est aussi très présente. L'équipe note aussi que les jeunes décrochent de plus en plus précocément souvent par manque de repères ou désintérêt de l'école.

Les jeunes sont orientés vers Passerelle sur suggestion de leur éducateur référent ASE, par exemple, ou après un appel des établissements du bassin, repérant les difficultés scolaires. Le dispositif accueille aussi des jeunes qui, faute de place en Unité pédagogique pour élève allophone arrivant (UPE2A), sont temporairement orientés par les CASNAV (Centres académiques pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs) vers Passerelle – une situation qui met en évidence les lenteurs et le manque de places disponibles pour la scolarisation des jeunes MNA accueillis en protection de l'enfance.

LEVIERS DIRECTEURS

Au sein du dispositif, les jeunes sont accompagnés par une équipe d'éducateurs qui ne sont pas des enseignants: **la passerelle n'entend pas se substituer à l'école, mais permettre remobilisation ou / et réorientation.** À cette fin, des cours sont organisés le matin (anglais, mathématiques, français, etc.), et des activités moins «scolaires» l'après-midi (ateliers artistique, vie sociale, lecture, biographique, etc.). L'objectif est de remettre le jeune en mouvement, et de lui donner les clés pour trouver ses propres méthodes d'apprentissage. Tout est mis en œuvre pour qu'il retrouve l'estime de soi et développe un savoir-être

qui lui permettra de trouver ou retrouver sa place au sein d'un groupe-classe ensuite.
L'organisation et la pédagogie sont pensées pour permettre au jeune de gagner en autonomie: après un entretien de pré-admission, l'inscription dans le dispositif se fait sur engagement volontaire du jeune et est confirmé au terme d'une période d'observation de 2 semaines validant que la proposition est adaptée à ses besoins. En outre, le fonctionnement de la Passerelle repose sur des principes inspirés de la pédagogie institutionnelle: les conseils de coopération permettent aux jeunes de prendre un certain nombre de décisions collectivement et d'être acteurs de la vie en commun.

À noter, Passerelle ne travaille que le versant scolaire, l'éducateur ASE restant le référent pour les autres domaines de la vie du jeune. Le travail coopératif entre l'ASE, Passerelle, la famille quand cela est possible, l'établissement d'origine et le jeune permet une prise en charge plus globale.

APPORTS POUR LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Le dispositif met en évidence l'importance du travail en lien avec les parents quand c'est possible. Quand les jeunes résident avec leurs parents et quand ceux-ci conservent l'autorité parentale, le travail de coopération avec les familles est essentiel.
Le parcours de ces jeunes protégés montre aussi l'importance de valoriser toutes les réussites: des points réguliers, à 2 semaines, 6 semaines, permettent d'évaluer la progression vers les objectifs que les jeunes se sont eux-mêmes fixés – savoir me lever tôt pour arriver à l'heure, relire mes dictées pour savoir où j'ai fait des fautes, etc. Cette valorisation est un moyen de restaurer la confiance, qui permet au jeune de poursuivre ensuite son parcours en dehors du dispositif.
Les parcours des jeunes accueillis soulignent la nécessité de mieux les accompagner dans leur orientation et leurs souhaits d'avenir: certains ont du mal à se saisir de l'école, auraient besoin d'une proposition plus professionnalisante, d'autant qu'ils sont soumis à la pression de devoir s'assumer financièrement plus tôt, et que la perspective de travailler représente souvent la possibilité de s'échapper d'un contexte familial compliqué.

FINANCEMENT DU DISPOSITIF

Passerelle est un dispositif financé par le département 75 au titre de la protection de l'enfance. Il fonctionne en lien et en coordination avec l'Éducation nationale dont il suit le calendrier et le rythme (fermeture pendant les vacances scolaires notamment).

IMPACTS QUALITATIFS

Les impacts qualitatifs sont nombreux: les jeunes verbalisent le soutien que représente Passerelle pour traverser leurs difficultés et envisager une perspective de retour en scolarité classique ou d'orientation. La qualité du lien avec les éducateurs est centrale, pour ces jeunes qui ont besoin d'une attention et d'un soutien renforcés.

La solution proposée – le petit effectif, et la vie partagée (en cours, en ateliers, au cours des repas préparés ensemble) – ainsi que le suivi, permettent d'entourer le jeune, davantage que dans le milieu scolaire ordinaire, pour enrayer le risque de marginalisation.

Redonner confiance **dans l'école, en petit effectif, et par un suivi personnalisé**

◊ Illustration #4– Collège Nouvelle Chance, Le Mans (72)

Créé en 2014 au Mans, le Collège Nouvelle Chance (CNC) est un établissement innovant d'Apprentis d'Auteuil dédié aux jeunes en situation de décrochage scolaire. D'abord ouvert sous la forme d'une expérimentation pédagogique pour trois ans , il a été reconduit puis pérennisé à la rentrée 2021 par le Rectorat de l'Académie de Nantes.

PROFILS ET BESOINS DES JEUNES ACCUEILLIS

Le CNC accueille une trentaine de jeunes âgés de 13 à 16 ans, en situation de décrochage scolaire ou en voie de l'être. Leur profil est caractérisé par des difficultés persistantes d'apprentissage et un désengagement vis-à-vis de l'école, des périodes de déscolarisation, d'absentéisme ou des exclusions successives, un risque de marginalisation sociale.

«Pour certains de nos élèves, être en situation de décrochage scolaire, c'est perdre le goût d'aller à l'école. Certains ne s'y rendent plus que ponctuellement, d'autres plus du tout. Il y en a qui ont décroché depuis plusieurs années. C'est souvent lié à une situation familiale compliquée, qui fait qu'on ne trouve plus la motivation de se lever le matin. Mais bien souvent, cela découle aussi de grandes difficultés scolaires. Ce sont des jeunes qui n'ont pas trouvé de sens à l'apprentissage. On espère donner une nouvelle chance à ces élèves-là, qui ont souvent un parcours de vie compliqué: des histoires personnelles difficiles, des parcours scolaires chaotiques, ou encore des phobies scolaires dues à du harcèlement ou à des troubles cognitifs. Ils rencontrent souvent de grandes difficultés à l'école.» – Emmanuelle Barsot, Directrice du Collège Nouvelle Chance

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif principal du CNC est d'accompagner chaque élève pour l'aider à retrouver confiance en l'institution scolaire et à développer ses compétences et talents. Le collège entend permettre aux jeunes d'expérimenter et de développer leurs compétences, tout en les aidant à préparer leur orientation (poursuite de scolarité ou orientation professionnelle).

Cet objectif repose sur une pédagogie individualisée, différenciée et inclusive. Chaque jeune bénéficie d'un parcours sur mesure, avec un emploi du temps souple et adapté, une évaluation continue et bienveillante, et des objectifs fixés avec l'équipe pédagogique. Les groupes (6 à 8 élèves maximum) ne sont pas constitués par âge ou niveau, mais par besoins.

Les spécificités du CNC incluent:

- une écoute bienveillante et un échange régulier avec les familles pour leur permettre de s'impliquer activement dans le parcours de leurs enfants.
- une adaptation des parcours et de la pédagogie pour chaque élève, avec un suivi éducatif renforcé.
- un emploi du temps adapté aux besoins de chaque élève pour préparer la poursuite de leur parcours scolaire et/ou professionnel.
- un environnement chaleureux et moins conventionnel, avec des salles organisées différemment et des espaces dédiés aux différents projets.

«Le Collège Nouvelle Chance est situé dans un lieu très accessible et ne ressemble pas du tout à un collège traditionnel. Quand on circule dans l'établissement, on voit que l'aménagement est très différent: oui, il y a une cour de récréation, mais dans les classes, on travaille en petits îlots, dans des espaces lumineux. C'est un lieu qui ne renvoie pas le jeune à son ancien collège.» – Emmanuelle Barsot

ORGANISATION DES APPRENTISSAGES

Le projet pédagogique articule:

- des enseignements fondamentaux (français, mathématiques, culture générale)
- des ateliers pratiques et créatifs (sport, arts, projets collectifs, jardinage, médias...)
- des temps de régulation, de parole et de vie collective (cercles de discussion, ateliers socio-émotionnels)
- in accompagnement individualisé (entretiens réguliers, référent éducatif)
- Le collège valorise la responsabilisation progressive des jeunes: conseils d'élèves, gestion partagée de la vie scolaire, suivi de l'évolution du comportement, co-évaluation des progrès.

«Le matin, on est davantage dans les apprentissages académiques, et l'après-midi, on privilégie les activités. On fonctionne par sessions de 45 minutes suivies de 15 minutes de pause. Notre projet évolue constamment en fonction des élèves. On adapte nos méthodes d'intervention au fil du temps. On travaille en co-animation, avec deux enseignants en classe: pendant que l'un mène le cours, l'autre peut accompagner un élève individuellement pour réexpliquer ce qu'il n'a pas compris. On élabore aussi des emplois du temps à la carte, pour permettre aux jeunes de revenir progressivement au collège et de retrouver le plaisir d'apprendre.» – Emmanuelle Barsot

PLACE CENTRALE DES FAMILLES

La restauration du lien avec les familles est un levier essentiel du projet. L'admission débute par un entretien tripartite (jeune – famille – équipe), suivi d'un temps d'immersion. Les familles sont régulièrement associées aux temps forts du parcours, et des ateliers à destination des parents sont proposés (gestion des écrans, conflits familiaux, scolarité...).

«On travaille aussi avec les parents. Que ce soient les familles d'accueil, les parents ou les éducateurs de foyer, on essaie de les inviter, d'échanger régulièrement avec eux, de les inclure dans le processus. Ce sont souvent des parents qui ont une forme de défiance vis-à-vis des enseignants et de l'institution scolaire. On essaie de garder le lien jusqu'au bout.» – Jérémie Herriau, enseignant de mathématiques au Collège Nouvelle Chance

ANCRAGE TERRITORIAL

Le collège est articulé étroitement aux structures scolaires, sociales et médico-sociales du territoire. Un lien est maintenu avec l'établissement d'origine du jeune, lorsque possible. Des passerelles sont préparées vers des retours en collège classique, vers des dispositifs relais ou des formations préprofessionnelles, selon le projet de chacun.

IMPACT

Le dispositif vise:

- la remobilisation des jeunes (assiduité, participation, goût d'apprendre)
- l'amélioration du climat scolaire et relationnel
- la réduction des comportements à risque et des crises
- la construction d'un projet de poursuite de parcours réaliste et stabilisé

Le CNC a un impact significatif sur les élèves, notamment en raison de son approche personnalisée et bienveillante. Après une ou deux années passées au CNC, les élèves poursuivent leur scolarité dans divers établissements ou formations professionnelles. Certains anciens élèves reviennent pour témoigner de l'importance de leur passage au CNC dans leur parcours de vie, soulignant ainsi l'impact positif de l'établissement sur leur avenir.

Remobiliser **les jeunes souffrant de phobie sociale ou scolaire**

◊ Illustration #5 – Le Service Mobile Social du pôle «Hello Persévérance» (Lyon, 69)

HISTORIQUE ET PRINCIPES DIRECTEURS

Créé en 2022 après la pandémie, le Service Mobile Social (SMS) a vocation à accompagner les jeunes de 16 à 21 ans les plus exclus qui ne sont pas en lien avec les structures de leur quartier, notamment parce que certains d'entre eux ne sortent plus de chez eux n'ayant pas la mobilité psychique suffisante pour cela (phobie sociale, phobie scolaire).
Une éducatrice spécialisée se rend sur le lieu de vie des jeunes pour lever le plus de freins possibles et les amener à s'inscrire dans un parcours d'insertion et/ou de droit commun. L'accompagnement sur mesure mêle visites à domicile, entretiens individuels et/ou familiaux, ateliers et sorties culturelles.

Les jeunes sont adressés au SMS par l'Éducation nationale ou les missions locales via les comités techniques d'orientation dont le rôle est de proposer à chaque jeune en décrochage une prise en charge adaptée. La durée de l'accompagnement dépend des besoins. Le service intervient sur une large partie du département du Rhône.

La plus-value du service repose sur:

- le déplacement de l'éducatrice auprès des jeunes
- la libre adhésion des jeunes
- le temps long laissé pour l'accompagnement (pas de limite de temps)
- la coopération avec la famille
- un large réseau de partenaires éducatifs et de soin (Centres d'Information et d'Orientation de l'Éducation nationale, Missions locales, éducateurs de prévention spécialisée, Maison des adolescents de Villeurbanne, les points d'accueil écoute jeunes...)

EN QUELQUES CHIFFRES

- Depuis sa création en 2022, 53 jeunes ont été orientés vers le SMS, 37 jeunes ont été accompagnés, 7 sont sur liste d'attente.
- Depuis 2022, 23 jeunes sont sortis du dispositif et 91% des sorties sont positives.
- 33% des jeunes habitent en quartier prioritaire de la ville (QPV), 19% sont suivis par l'aide sociale à l'enfance et 10% par un assistant social.
- L'accompagnement dure 7 mois et demi en moyenne.

ÉVOLUTION DU DÉCROCHAGE ET DES BESOINS DES JEUNES

Les jeunes accompagnés par le SMS rencontrent des difficultés multiples qui se superposent souvent: freins psychologiques, pathologies psychiques, grande précarité, problèmes familiaux, handicap, orientation subie. Par manque de places, moins d'1 jeune accompagné sur 5 bénéficie d'un suivi de santé mentale, alors que plus de la moitié rencontre des freins psychologiques voire des troubles psychiques reconnus médicalement.

Les situations de déscolarisation et désocialisation observées sont multifactorielles mais certains facteurs reviennent souvent.

- Le harcèlement, expérience extrêmement fragilisante voire destructrice, qui nécessite l'établissement d'un lien de confiance et beaucoup de temps pour parvenir à la remobilisation.
- Une situation de handicap, qui ajoute une difficulté supplémentaire à des parcours compliqués. Plusieurs jeunes suivis par le SMS bénéficient d'une reconnaissance de la MDPH mais certains jeunes présentent les caractéristiques d'une situation de handicap cognitif sans reconnaissance. Ce peut être du fait d'un refus de diagnostic de la part de la famille et/ou du jeune, mais également du fait de problèmes administratifs ou d'une absence d'investigation de la question.
- La question des écrans: de nombreux jeunes accompagnés témoignent passer un temps très important sur les écrans, parfois toute la nuit, et n'arrivent pas à se mobiliser dans la journée. Ce constat est partagé de manière plus générale avec divers partenaires.

IMPACT QUALITATIF ET QUANTITATIF

Depuis 2022, 23 jeunes sont sortis du dispositif et 91% des sorties sont positives. La reprise de scolarité est la sortie positive la plus fréquente (33%) – reprise de la scolarité initiale ou réorientation. Presqu'un quart des jeunes bénéficie d'un accompagnement spécialisé adapté à leur situation à leur sortie du dispositif. La plus-value est ici d'avoir réussi à mieux cibler le frein principal du jeune et à l'avoir orienté précisément pour mieux traiter cette problématique dominante.
L'entrée en remobilisation collective par des dispositifs comme le Fil d'Ariane (dispositif Apprentis d'Auteuil proposant un sas de remobilisation à des jeunes de âgés de 16 à 18 ans, au sein du pôle Hello Persévérance de Lyon, 69) ou la MLDS (mission de lutte contre le décrochage scolaire) permet également l'insertion des jeunes dans des parcours de « préformation » et concerne 1 jeune sur 5.

Les autres sorties sont un accompagnement par la mission locale ou une entrée en formation ou en service civique.

Aucun jeune accompagné n'est entré directement en emploi, ce qui s'explique par la complexité de leurs situations.

B. PRÉVENIR: DONNER LE GOÛT D'APPRENDRE À CHAQUE ÉLÈVE

Prévenir le décrochage dès les premiers signes, par l'accompagnement global et individualisé et le partage de compétences au niveau du territoire

◊ Illustration #6: Le Service de Prévention des Ruptures Éducatives et Scolaires (SPRES), rattaché au Collège Sainte-Bernadette de Pau (64)

ENTRETIEN AVEC CORINNE JULIEN, COORDINATRICE DU DISPOSITIF

Depuis 2017, le SPRES rayonne dans Pau et sa périphérie: 2 éducateurs et 2 enseignants spécialisés du Collège Sainte-Bernadette dédient une partie de leur temps au SPRES et se déplacent à la rencontre des élèves en difficulté, dès la survenue des premiers signaux, même faibles. En 2024-25, près de 65 élèves sont ou ont été accompagnés. Corinne Julien nous présente les atouts de ce dispositif qui fait du partenariat et de la mise à disposition des compétences le cœur de sa prise en charge préventive.

Qu'est-ce que le SPRES?

Le SPRES est un dispositif de prévention du décrochage qui se déplace dans les collèges privés sous contrat des environs de Pau à la rencontre des élèves en difficulté scolaire, en retrait, ou pour qui on note un changement de comportement sans qu'aucune problématique particulière n'ait été identifiée jusque-là. Un professeur alerte sur une fragilité ou remarque une difficulté relationnelle qui freine les apprentissages et nous appelle: nous venons écouter l'élève, comprendre la situation pour prévenir le décrochage avéré. Nous intervenons en amont, alors que l'élève est pleinement dans sa classe. Notre objectif, c'est d'éviter les ruptures et les exclusions.

Quelle est l'originalité de ce dispositif?

Nous intervenons à trois niveaux: auprès du jeune; comme pairs, aux côtés de professeurs et des personnels de la Vie scolaire; nous travaillons aussi en lien avec les chefs d'établissement. Nous nous positionnons comme partenaires. Nous nous adaptons, dans l'idée de ne pas créer de charge supplémentaire pour les enseignants: nous venons dans les salles des professeurs parler avec eux des situations qui les préoccupent et proposer un regard de médiation, puis une action complémentaire.

En quoi consiste votre intervention auprès des jeunes?

Nous rencontrons le jeune et nous l'écoutons: nous avons appris à l'écouter pour faire avec lui une sorte de paysage de sa situation, pour comprendre ce qui est fragilisé: sa scolarité, le rapport au savoir, sa relation aux autres élèves, aux adultes ou à une matière? En fonction de sa situation, un membre de notre équipe, enseignant spécialisé ou éducateur, le rencontre pour essayer de dénouer la difficulté, par des entretiens hebdomadaires, bimensuels, individuels, en groupe... Nous venons aider à identifier les difficultés. Nous aidons à relire le parcours scolaire en ce sens. Nous essayons de trouver l'origine du problème: parfois, il y a eu un déménagement des années plus tôt, une maladie, une hospitalisation, un évènement dans le parcours de l'élève qui le fragilise. Il n'y était pour rien et depuis il traîne cette espèce de d'étiquette ou de sentiment d'être un élève en échec. Quelquefois, les élèves font face à des situations extrêmement lourdes sans s'en rendre compte. Comprendre permet de reprendre confiance, d'agir, de moins subir. Quand la problématique n'est pas de notre ressort – par exemple, difficulté de santé mentale, nous avons un rôle d'orientation. Nous sommes attentifs à rester dans notre champ d'expertise: l'éducatif et le scolaire.

Quels sont les bénéfices du SPRES?

Le bénéfice immédiat, souligné autant par les élèves autant que par les professeurs, c'est qu'ils sont soulagés. Ils le disent tous. Les élèves conseillent même le SPRES à certains leurs amis qu'ils repèrent en difficulté.

Concernant les enseignants, il est évident qu'ils pourraient faire ce que nous faisons à notre place: ils connaissent leurs élèves d'une manière irremplaçable. D'ailleurs, quand un adulte (professeur, vie scolaire, directeur...) nous alerte, il ne se trompe jamais. Cependant, l'enseignant porte par ailleurs l'évaluation,

assure la progression de l'ensemble du groupe, et assume une charge lourde avec beaucoup de travail, souvent invisible, autour de son enseignement.

Le SPRES vient proposer un relais, intervient comme un tiers neutre, de confiance, travaillant autant avec le jeune qu'avec l'établissement: avec mon regard d'enseignante spécialisée, je sais que dans certaines situations, passer le relais est important, quand la situation est un peu enflammée par rapport à l'apprentissage, par exemple. Nous avons un regard peut-être plus global sur l'élève, sa situation familiale, ses difficultés, et aussi plus en proximité: nous proposons à l'élève une écoute, ou parfois un accompagnement qui peut ressembler à un coaching.
Un autre bénéfice qu'on n'avait pas cherché, c'est que le SPRES est un espace de parole, pour les élèves mais aussi pour les enseignants, et parfois pour les parents. Il en existe peu d'aussi réguliers où il est possible d'évoquer, à plusieurs, les situations complexes, en amont de difficultés trop lourdes.

Selon vous, les besoins des élèves évoluent-ils depuis les débuts du SPRES il y a 8 ans? Voyez-vous des constantes?

Nous observons des problématiques récurrentes: des situations relationnelles compliquées et de harcèlement – il y a beaucoup de mal-être d'adolescents liés aux relations entre eux –, des difficultés de santé mentale. Nous observons des difficultés nouvelles depuis la crise du COVID-19, une souffrance à venir au collège: beaucoup d'élèves ne veulent plus venir, pour différentes raisons, parfois parce que la pression est trop forte. Il y a ceux qui sont en échec et ceux qui se sentent en échec. Nous rencontrons de plus en plus d'enfants qui, quand ils arrivent devant le collège, sont pris d'angoisse et ne peuvent plus franchir les portes. Et s'ils sont contraints à venir, on voit parfois qu'ils commencent à se faire du mal. C'est une réalité compliquée à expliquer: les enfants ont très peur de décevoir leur parents et le collège.

Le SPRES est donc un dispositif de prévention qui intervient très en amont: selon vous, comment prévenir encore plus tôt les difficultés?

Je pense qu'en primaire, où j'ai travaillé longtemps puisqu'initialement, je suis professeur des écoles, il y a des choses qui se jouent sur le rapport coopératif entre élèves. Les adultes sous-estiment sans doute l'influence du rapport entre enfants dès la maternelle et ensuite en CP, CE1: il y a quelque chose comme une hiérarchisation entre eux, où démarre un rapport qui peut, plus tard, être appelé du harcèlement, qui dérape au collège. Toutes les situations que j'ai vues avec cette problématique, très douloureuse, cela avait démarré comme cela. Je me dis qu'il y a quelque chose à jouer là, sur la coopération, sur le faire-ensemble, sur l'idée que tout le monde est gagnant quand c'est l'équipe qui gagne. La compétition à l'école qui reflète la compétition dans la société, elle met à mal beaucoup de jeunes.

Je pense aussi que pour que tous les élèves puissent s'accrocher, il faut que les professeurs aient plus de latitude: avec 30 élèves, et d'innombrables situations particulières, il est très difficile de mettre en œuvre la différenciation pédagogique, tout en ayant l'impératif de tenir le programme, de faire avancer le cours en 55 minutes.

Le SPRES vient aussi remédier à cela, partager avec les enseignants qui sont face aux difficultés de leurs élèves, ou à leurs besoins, parfois contradictoires et concurrents entre eux.

Préparer **au mieux la scolarisation des enfants éloignés de l'école**

◊ Illustration #7: Le dispositif M'Sayidié d'Apprentis d'Auteuil Mayotte

ENTRETIEN AVEC KADAFI AHMADA, CHEF DU SERVICE M'SAYIDIÉ, ET DE HOUDA BETSA, COORDINATRICE DE L'ANTENNE DE PETITE-TERRE

À Mayotte, département le plus pauvre et le plus jeune de France – la moitié de la population a moins de 21 ans –, on estime qu'entre 5 000 et 10 000 enfants en âge d'être scolarisés n'ont pas accès à l'école. Dans ce contexte particulier, prévenir le décrochage scolaire signifie avant tout rendre possible la scolarisation par un accompagnement global: c'est ce que propose le dispositif M'Sayidié, «Aidons-le!» en shimahorais.

Comment le dispositif M'Sayidié accompagne-t-il les enfants vers la scolarisation?

M'Sayidié est un centre d'accueil de jour, avec deux antennes, situées à Grande Terre et Petite Terre. Depuis 2012 (et depuis deux ans à Petite Terre), nous y accueillons des jeunes de 8 à 18 ans sur une durée de 6 mois à 1 an, et leur proposons un accompagnement global vers l'école – même si au-delà de 16 ans, limite de l'obligation scolaire –, il s'avère très difficile de les scolariser.

Notre démarche consiste tout d'abord à aller au-devant des jeunes et de leurs familles dans les quartiers: en effet, s'ils n'ont pas été inscrits au CASNAV (*le Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs, dépendant de l'Éducation nationale*), ils ne seront pas repérés si une place se libère. L'aller-vers est donc essentiel.

Nous leur proposons un accompagnement administratif mais surtout de venir se préparer à l'école: par le travail des savoir-être (apprendre à se concentrer, à rester assis à sa table...), la transmission de savoirs de base et la valorisation de toutes leurs compétences – scolaires et extra-scolaires –, notre but est de les rendre capables de suivre les cours, lorsqu'une place en scolarité se libère pour eux. Il faut préciser qu'à Mayotte, les élèves sont scolarisés selon leur classe d'âge et non selon leur niveau: l'écart peut être important.

Nous nous efforçons de leur donner un maximum d'outils pour que l'accrochage scolaire soit possible et qu'ils puissent prendre leur envol.

Quels sont les leviers utilisés pour permettre aux enfants d'«accrocher» à l'école?

Notre équipe est pluridisciplinaire: travailleurs sociaux, formateurs, éducateurs, référents santé, développement durable, parentalité, psychologue travaillent ensemble pour lever tous les freins à la scolarisation. Notre travail d'aller-vers est essentiel et permet de nouer des liens de confiance, nécessaires pour accompagner des jeunes et des familles souvent en grande précarité, et confrontés à de multiples problématiques, sociales et éducatives.

Nous prenons en compte la situation globale du jeune. C'est essentiel. Comment envisager l'école sans solution de mobilité? Comment apprendre quand l'on est submergé par les problèmes de sa famille, quand on ne mange pas à sa faim? Au fil de l'accompagnement, il nous arrive parfois de devoir alerter pour protéger. Notre action est large mais ce qui est au cœur, c'est la qualité de la relation.

Nous attachons beaucoup d'importance à associer les familles et à les préparer à soutenir le parcours scolaire de leur enfant. Notre rôle est de les aider à remplir leur rôle sans jamais nous substituer à elles: nous avons un «référent parentalité», qui propose du soutien à la parentalité autour des enjeux scolaires. Comment appréhender Pronote? Comment faire en sorte d'être une ressource pour mon enfant? Comment faire en sorte qu'il trouve sa place dans le monde méconnu de l'école?

Et nous obtenons des résultats. En 2024, nous avons ainsi accompagné 288 jeunes, dont 132 ont pu être scolarisés. Les autres ont soit déménagé, soit abandonné la démarche, soit n'ont pas eu de place à l'école. À Mayotte, il faudrait qu'une classe de 30 ouvre tous les jours pour couvrir les besoins.

Evidemment, notre dynamique a été gravement freinée par le cyclone Chido: en avril 2025, nous accompagnons 110 jeunes, contre 180 jeunes l'année dernière à la même époque. Le cyclone a exacerbé les difficultés et les besoins éducatifs du territoire, qui sont incommensurables.

Quels liens avec-vous développés avec le monde scolaire?

En partenariat avec le Lycée d'enseignement adapté l'Espérance d'Apprentis d'Auteuil Mayotte, nous avons développé une passerelle, la classe Kanel: 12 à 15 jeunes l'intègrent chaque année. Sans être encore sous statut scolaire, ils passent trois jours par semaine dans l'environnement du lycée, ce qui leur permet de se familiariser avec les codes scolaires, les règles de vie en commun, le fonctionnement d'un établissement, les outils (le carnet de liaison, la carte de bus, etc.). Cette année «préparatoire» leur donne une priorité pour la scolarisation et augmente leurs chances d' «accrocher» une fois scolarisés. Ce dispositif a inspiré le dispositif d'immersion en milieu scolaire mis en place par le Rectorat de Mayotte.

Avez-vous des liens avec les anciens de M'Sayidié? Que deviennent-ils?

À l'issue de son passage à M'Sayidié, chaque jeune bénéficie de 6 mois de suivi. Nos travailleurs sociaux témoignent de parcours de jeunes qui, bien accompagnés, ont réellement pris la mesure de l'enjeu scolaire, sont épaulés par leur famille et parviennent à s'accrocher. Pour d'autres, le décrochage arrive vite, pour des raisons multiples, de niveau scolaire, mais aussi sociales, familiales, psychologiques. Quelques jeunes ont su arriver jusqu'au bac, et certains ont intégré le monde professionnel.

Mais quoi qu'il arrive, ils témoignent tous de ce que M'Sayidié leur a apporté, de la manière dont ils ont pris conscience de leurs compétences. Ce n'est pas rien de comprendre que l'on a le droit autant que les autres d'apprendre, d'être scolarisé, d'intégrer un établissement, de prendre la parole, de prendre conscience de son identité, de ce que l'autre peut apporter, camarade, adulte, de restaurer son estime de soi! «On était très bien parce qu'on était pris en compte»: voilà ce qui revient à propos de M'Sayidié.

Parfois, le dispositif leur a permis de mieux connaître leur environnement: les sorties que nous organisons font découvrir un autre horizon aux jeunes, souvent peu mobiles. Par exemple, quand on se rend au bord de la mer, on se rend compte que certains ne l'avaient jamais vue.

Evidemment, notre action a ses limites. Il faut aussi dire que les freins administratifs empêchent beaucoup de jeunes d'accéder à une formation, passé 16 ans, et à l'emploi – quand ils n'ont pas de titre de séjour. C'est déchirant de voir des jeunes réussir à l'école et ne pas pouvoir continuer. On a en mémoire une jeune scolarisée en 1re, avec un super niveau, qui a eu son bac, et qui n'a pas pu continuer ses études.

Et malgré tout, à voir l'énergie des jeunes à essayer de s'en sortir, de se construire un projet, d'accrocher à l'école, nous savons que M'Sayidié répond à un besoin, ce qui nous encourage à poursuivre notre action.

Prévenir **le décrochage scolaire dès l'école maternelle, par la pratique artistique, collective et sur temps long**

◊ Illustration #8: «Un violon dans mon école», Fondation Vareille

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le programme *Un violon dans mon école*, initié par la Fondation Vareille en 2015, vise à réduire les inégalités scolaires en agissant très tôt sur le développement cognitif des enfants. Fondé sur une approche scientifique rigoureuse, il utilise l'apprentissage du violon comme levier pour améliorer les résultats académiques et comportementaux des jeunes élèves et contribue à la prévention précoce du décrochage scolaire.
L'intervention auprès de très jeunes enfants de quartiers d'éducation prioritaire, dans le temps scolaire, est novatrice et s'appuie sur les travaux des neurosciences: jusqu'à l'âge de 8 ans environ la plasticité cérébrale des élèves est maximale ; la pratique musicale permet de développer durablement de nombreuses compétences qui peuvent les aider à mieux réussir à l'école.

PROFIL DES ÉLÈVES ACCOMPAGNÉS

- 7500 élèves, de 4 à 8 ans, i.e.: de la moyenne section de maternelle au CE1
- Élèves scolarisés dans les Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP et REP+)

IMPLANTATIONS

79 établissements scolaires, dans 5 départements: Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis, Oise, Seine-Maritime et Haute-Garonne.

- Certaines communes, comme Sarcelles, Garges-lès-Gonesse ou Villiers-le-Bel, ont particulièrement investi dans le dispositif, accueillant à elles seules 80% des élèves concernés.
- Étroite collaboration avec les mairies, les directions départementales des services de l'Éducation nationale (DSDEN), les préfectures et les conservatoires pour assurer une implantation durable du projet dans chaque territoire.

LEVIERS ET PRINCIPES DIRECTEURS DU DISPOSITIF

La pratique du violon fait l'objet d'un apprentissage inscrit dans le temps scolaire et accessible à tous les élèves. Cette pratique est organisée:

- dès l'âge de 4 ans, dans une période clé du développement cérébral de l'enfant.
- sur temps long: pendant 4 ans
- collectivement
- de manière obligatoire au sein des classes engagées dans le dispositif
- régulièrement: 3 séances hebdomadaires). 1 cours hebdomadaire de 45' par groupes de 12 à 14 élèves, pendant les 4 années auquel s'ajoutent 2 cours hebdomadaires de 30'par groupes de 4 à 7 élèves, dès la 2e année

La pratique d'un instrument de musique, ici le violon, joue un rôle décisif dans l'acquisition des compétences fondamentales. L'enseignement du violon s'intègre au programme scolaire, aux côtés des mathématiques ou de la lecture. Le programme permet une articulation étroite entre l'apprentissage musical et les apprentissages scolaires. Ainsi, des transferts pédagogiques sont mis en œuvre: la lecture musicale peut soutenir ma maîtrise de la lecture, tandis que le rythme ou les durées des notes permettent d'aborder les notions de double, moitié ou suite logique en mathématiques.

DONNÉES RELATIVES AUX COÛTS

- 130 professeurs de violon, diplômés et formés à l'enseignement collectif auprès de très jeunes enfants, salariés par la fondation
- Achat et maintenance des violons: chaque enfant de voit confier un violon pour l'année scolaire, de qualité professionnelle, adapté à sa taille. Il le rapporte à la maison le week-end dès la deuxième année d'apprentissage.

RÉSULTATS ET BÉNÉFICES

- Impact sur les élèves
  - Amélioration de la concentration et de la capacité d'attention
  - Progression rapide en lecture et en mathématiques
  - Meilleure motricité fine, facilitant l'écriture
  - Confiance en soi accrue et meilleur travail en équipe
  - Amélioration du climat scolaire

- Impact sur les enseignants et l'école
  - Renforcement de la cohésion de l'équipe pédagogique
  - Enseignants plus disponibles pour expérimenter des approches pédagogiques innovantes.
  - Collaboration renforcée avec les familles qui expriment ressentir fierté et considération. Les parents sont alors à même de s'investir davantage dans la scolarité de leurs enfants, ce qui renforce leurs relations avec les enseignants.

Soutenir **les projets associatifs de prévention et de remédiation au décrochage**

◊ Illustration #9: La Fondation AlphaOmega, au service de la réussite éducative des jeunes de milieux modestes

La Fondation AlphaOmega œuvre pour la réussite éducative des jeunes de milieux modestes. Plus particulièrement, elle lutte contre le décrochage scolaire à travers l'action des 6 associations qu'elle soutient.

Fondation de *venture philanthropy*, elle intervient dans la structuration de ces acteurs sociaux à l'échelle nationale en apportant financement et compétences afin de les mettre en capacité à passer à l'échelle. L'objectif est que des acteurs touchant 10% des jeunes puissent progressivement atteindre, 30 puis 50% des 2 millions qui sont en grande précarité scolaire et de prévenir le décrochage des 80 à 100000 qui quittent le système scolaire chaque année.

La Fondation accompagne à travers les associations qu'elle soutient:

- **250000 élèves** (enfants et adolescents) de la grande section de maternelle à la seconde
- **1,1 million de jeunes** en insertion sociale et professionnelle
- **200000 enseignants** dans leur pratique professionnelle

6 ASSOCIATIONS PRÉSENTES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS

La Fondation sélectionne des associations mûres pour le passage à l'échelle et ayant atteint déjà une taille critique et une implantation nationale. Ces associations interviennent sur des moments charnières où les risques de décrochage sont majeurs. Leur approche pédagogique, complémentaire de l'école, vise à sécuriser le parcours scolaire de l'élève dans des domaines où l'envie d'apprendre, l'éveil de la curiosité, le développement de la motivation sont d'autant plus nécessaires pour une scolarité épanouissante.

DES APPROCHES ÉDUCATIVES REPOSANT SUR DES BONNES PRATIQUES INTERNATIONALES RECONNUES

Le mentorat: d'un jeune au domicile des parents 2 heures par semaine, en dehors du temps scolaire par un étudiant pour:

- aider aux devoirs,
- travailler la méthodologie,
- permettre l'ouverture à la lecture,
- accompagner le développement culturel,
- proposer une inspiration et permettre la projection dans des études futures.

La classe après la classe: un enseignant ou un animateur formé anime entre 3 et 5 fois par semaine un club de 5 enfants en maternelle-CP-CE1 pour développer le langage, le goût de la lecture, de l'écriture et des mathématiques de manière personnalisée et ludique.

Les sessions de persévérance et motivation en classe: du CM1 à la 2nde, les élèves découvrent les potentialités de la concentration, de l'entraînement du cerveau, des buts à atteindre pour développer sa motivation et son envie de réussir en classe à raison de 3 sessions de 55 minutes chaque année. Les sessions sont interactives, en présence de l'enseignant, avec un programme d'exercices à mettre en pratique entre chaque session et mesurées par l'enseignant.

La Mini-Entreprise® en classe: de la 6e à la seconde. Un programme de création d'entreprise, de l'idéation à la commercialisation pour mettre en pratique les savoirs acquis en classe, donner du sens aux apprentissages et découvrir les talents de chaque élève. Les programmes peuvent durer de 1 journée à 6 semaines

La salle des profs virtuelle: une plateforme de partage de bonnes pratiques de gestion de classe pour les professeurs qui leur permet de créer, de partager du contenu, et d'échanger sur des forums dédiés ou via des webinaires.

Un accompagnement multimodal pour les jeunes en décrochage à partir de 16 ans : Contrat d'Engagement Jeunes, formations, développement des compétences psychosociales, accompagnement social logement et mobilité, mise en capacité d'insertion, mise en pratique d'entretien et mise en relation avec réseau d'entreprise pour expérience professionnelle courte ou durable.

IMPACTS DES PROGRAMMES DES ASSOCIATIONS, QUELQUES CHIFFRES

Classe après la classe : 83% des enfants affirment que Coup de Pouce leur a donné plus envie de lire, de prendre la parole et de faire des activités mathématiques. 90,3% des enseignants pensent que Coup de Pouce contribue à donner du sens dans les apprentissages de leurs élèves. 87% des acteurs affirment que les temps forts organisés par notre association facilitent l'échange avec les parents

Mentorat : 9 enfants sur 10 ont progressé dans leur travail personnel / 8 sur 10 améliorent leurs notes / 7 enfants sur 10 ont gagné en confiance

Persévérance et motivation : 85% des élèves déclarent avoir décidé de faire davantage d'efforts pour réussir leurs études / 96% des enseignants perçoivent l'apport d'Énergie Jeunes comme cohérent et complémentaire par rapport à leurs enseignements

Salle virtuelle des profs : pour les enseignants, les trois facteurs clés de l'effet enseignant pour la réussite des élèves sont : le sentiment d'efficacité personnelle (la capacité perçue par l'enseignant à gérer sa classe), la collaboration (avec d'autres enseignants pour améliorer sa pratique pédagogique) et le temps consacré à l'enseignement (qui repose sur la capacité à maintenir une ambiance de classe propice à la concentration et à l'écoute).

La Mini-Entreprise® en classe : 73% des mini-entrepreneurs affirment que le programme leur a permis développer leur esprit d'équipe / 67% ont développé leur autonomie / 68% considèrent que la Mini-Entreprise® leur sera utile pour leur insertion professionnelle

Mobiliser les jeunes en voie de décrochage, par l'amitié et l'action, à l'échelle du quartier

◊ Illustration #10: Association Après l'École - Bobigny (93)

Après l'École (www.assoapreslecole.org) lutte contre le décrochage social et scolaire des jeunes de 13 à 17 ans des quartiers défavorisés, en ouvrant un champ de rencontres et d'expériences qui leur permet de faire grandir leurs talents et les aide à trouver leur place.

L'équipe a bâti son expérience auprès d'un groupe de jeunes en grandes difficultés d'une structure d'hébergement, le Centre de Promotion Familiale d'ATD Quart-Monde à Noisy-Le-Grand en Seine-Saint-Denis, de 2018 à 2021. En 2022, un lieu d'action a ouvert dans une cité HLM de Bobigny puis un second à Aulnay-sous-Bois en 2024. En 2025, l'ouverture d'un troisième lieu d'action est prévue, dans un autre QPV de Seine Saint Denis.

L'action d'Après l'École se caractérise d'une part par sa focalisation sur les jeunes en voie de décrochage et d'autre part par son taux d'encadrement élevé (1 accompagnant plein temps pour seulement 6 jeunes). Dans un but de réplicabilité, elle est peu onéreuse, avec un ratio de 3 accompagnants bénévoles formés pour un accompagnant salarié.

LEVIERS D'ACTION

Après l'École propose des espaces d'accueil, de rencontre, d'échanges et d'écoute bienveillante, où la confiance mutuelle se bâtit progressivement. Ils sont situés dans ou à proximité des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, en Seine Saint Denis et se veulent à la fois rassurants et exigeants. Ouverts à tous les jeunes de 13 à 17 ans du quartier, les jeunes les plus en difficultés y sont repérés - l'action menée s'adressant à eux en priorité.

Après l'École propose des activités individuelles et collectives, parfois organisées avec des partenaires, pensées pour répondre aux envies et besoins des jeunes: activités culturelles, sportives, scolaires,

solidaires, pré-professionnelles... Dans le quartier autant qu'en dehors, elles se déroulent après l'école du mardi au samedi en période scolaire. À chaque période de vacances, des séjours «au vert» sont proposés.

Après l'École veut mettre un accent particulier sur les activités solidaires et militantes, pour que les jeunes se sentent acteurs et utiles dans la société et qu'ils puissent utilement témoigner des difficultés et des injustices auxquelles ils sont confrontés et en tirent des forces.

Aux côtés des parents, Après l'École veut aussi s'assurer enfin que les jeunes aient accès aux soins médicaux dont ils-elles ont besoin (orthophonie, psy., gynéco., etc.) et à tous leurs autres droits.

Trois types de contributeurs sont mobilisés:

- **les «mentors»** qui cheminent dans la durée aux côtés des jeunes et de leurs familles. Ils travaillent en équipe, ont un rôle de mentorat et de médiation entre jeunes, familles et autres partenaires de la sphère éducative (du collège, de la justice, etc.). Ils retrouvent le jeune régulièrement, par exemple chaque semaine. Bénévoles ou salariés de l'association, ils sont tous formés.
- **les «champions» ou «championnes»** sont des passionnés d'activités variées – culturelles, sportives, artistiques, scolaires, artisanales, économiques, solidaires, ou autres. De manière généralement bénévole, ils organisent des ateliers, des sorties ou des séjours.
- **les «experts»** sont les psys, médecins, orthophonistes, éducateurs spécialisés, assistantes sociales et autres professionnels du champ médico-psycho-social, partenaires du projet.

Après l'École agit de concert avec les autres acteurs éducatifs des quartiers: centres communaux d'action, clubs de prévention, collèges et lycées, équipes de la Réussite Éducative, Mission Locale, acteurs de la «seconde chance», clubs et associations, etc.

IMPACTS QUALITATIFS

À court et moyen terme, les bénéfices attendus de l'action sont: meilleures relations des familles avec les parties prenantes – école, justice, etc.—, meilleure prise en charge psycho-socio-médicale des jeunes les plus en difficultés, diminution de l'échec scolaire (meilleure orientation, moins de sorties sans diplôme), apaisement du quartier (moins d'incivilités et de délinquance). À long terme, l'ambition du projet est que les jeunes trouvent leur place dans la société et le monde du travail, et accèdent à une vie qui leur convienne.
Après l'École fera l'objet d'évaluations d'impact. Un laboratoire de l'École d'Économie de Paris a été associé à la conception du dispositif d'évaluation. L'impact mesurable visé est que les jeunes, même décrochés de l'Éducation Nationale, aient un emploi ou soient en formation, à leur majorité.

CARACTÈRE INNOVANT DU PROJET, ET COMPLÉMENTARITÉS AVEC LES DISPOSITIFS EXISTANTS

Le projet se démarque par la combinaison de plusieurs caractéristiques:

- il donne la priorité aux 10% des enfants les plus en difficulté.
- il s'adapte à chacun (pas d'offre standard) et s'appuie sur les envies des jeunes; il investit aussi dans la relation avec les parents.
- il est ultra local, à l'échelle de quartiers; à l'échelle de son territoire, le projet vise à se rapprocher de 100% des jeunes en décrochage.
- il s'inscrit dans le temps long; l'accompagnement proposé peut durer jusqu'à 5 ans, de la classe de 3e à la majorité).
- il s'appuie sur des ressources majoritairement bénévoles, aux compétences multiples. À Bobigny par exemple, l'équipe compte 1 ETP salarié pour 3 ETPs bénévoles ou volontaires. Cet appel fort au bénévolat autorise une certaine intensité de l'accompagnement (un adulte à temps plein pour 6 jeunes) à un coût compétitif (80-100K€ de dépense annuelles par site, pour ~4 accompagnants en Équivalent Temps Plein et ~25 jeunes accompagnés).

- il limite également au maximum les coûts de structure: autonomie de décision au niveau de l'équipe de terrain; pas de techno structure; processus digitalisés au maximum.
- il veut diversifier les sources de financement.

DONNÉES CHIFFRÉES SUR L'ACTIVITÉ D'UNE ANTENNE

En 2024, à l'antenne de Bobigny, 67 jeunes du quartier ont participé à des activités, sorties, séjours ou projets de l'association (229 ateliers au local, 29 sorties les samedis, 10 séjours au vert pendant les vacances). Ce sont essentiellement des élèves de 3e du Collège voisin (collège REP ayant 78 d'Indice de Position Sociale, ce qui le classe dans le dernier décile en France) et de 2nde de lycées proches.

Parmi les jeunes connus de l'association, 25 ont des difficultés importantes à l'école ou au-delà. Sur ces 25 jeunes, 17 sont venus quasiment chaque semaine au local; 2 sont venus de façon plus épisodique; 3 ont «décroché» du projet; 3 ont quitté le quartier. Ces chiffres illustrent la bonne capacité du projet à rejoindre les jeunes en difficulté d'un quartier.

Une classe de 5e est en cours d'Histoire, collège Marcel Callo, Nogent-sur-Oise (60), Apprentis d'Auteuil © Philippe Besnard

3. REVUE DE LITTÉRATURE ACADÉMIQUE: À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE, COÛTS ÉVITÉS ET IMPACT DE LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Nous avons recensé les études portant sur la décennie 2015-2025. Cette liste n'est pas exhaustive.

Unesco «The Price of Inaction...»
Tous pays, 2024

- 6,3 trillions USD de coûts privés annuels liés au décrochage scolaire (11% du PIB mondial)
- Coûts sociaux globaux: 10 trillions USD
- 128 millions de garçons et 122 millions de filles hors système scolaire en 2023

Kerstin Ostermann, Alexander Patzina, Katy Morris, «Stratified Scars: Social Inequality in the Labor Market Consequences of Upper Secondary Dropout»
Allemagne, 2024

Taux de décrochage dans la formation professionnelle en Allemagne

- Environ 26% des apprentis allemands interrompent leur formation prématurément.
- Parmi ces décrocheurs, 15,4% ne reçoivent aucun diplôme formel après leur formation initiale.

Conséquences économiques du décrochage, à l'échelle des individus

- Les décrocheurs gagnent en moyenne 77000€ sur dix ans après la fin de leur formation, soit moins de la moitié des 165000€ gagnés par leurs homologues diplômés.
- Pénalité de revenu cumulative :
- 53% de moins pour les décrocheurs par rapport aux diplômés sur dix ans
- 46,5% de moins pour les décrocheurs issus de milieux défavorisés par rapport aux diplômés du même milieu à mettre en retrait car ce sont les pénalités cumulatives
- Les décrocheurs issus de milieux favorisés ne subissent pas de pénalité de revenu significative

Facteurs d'inégalité sociale :

- Les étudiants de milieux défavorisés compensent moins souvent leur décrochage en poursuivant une seconde formation.
- Les décrocheurs favorisés trouvent plus facilement des emplois qualifiés pour lesquels ils ne sont pas techniquement formés.

Politiques recommandées :

- Les politiques de prévention du décrochage devraient cibler les jeunes issus de milieux défavorisés
- Augmenter les taux de réinscription dans des programmes éducatifs pour les décrocheurs

Ressa, T., Andrews, A., «High school dropout dilemma in America...»
État-Unis, 2022

En 2022, environ 2,1 millions de jeunes âgés de 16 à 24 ans aux États-Unis étaient considérés comme des abandons scolaires, soit environ 5,3% de cette tranche d'âge (estimée à 39,6 millions de jeunes).

Ces jeunes n'étaient ni inscrits dans un établissement scolaire, ni titulaires d'un diplôme du secondaire ou d'un équivalent tel que le General Education Diploma (GED). Malgré une baisse par rapport aux 7% observés en 2012, cette proportion reste préoccupante.

- 2 millions d'élèves abandonnent le lycée chaque année aux États-Unis
- Coût économique par élève décrocheur: 272000 USD
- 75% des auteurs de crimes sont d'anciens décrocheurs.

Richter, Steve, «Societal and Individual Costs of Dropping out of High School in Canada»
Canada, 2021

- Coût annuel : 972 millions CAD pour l'aide sociale, 1,1 milliard CAD pour l'assurance-emploi
- Perte de revenus annuels par décrocheur: 4 230 CAD
- Les décrocheurs représentent 42,7% des bénéficiaires d'aide sociale
- Perte de revenus à vie pour les décrocheurs : 6 000 CAD

Lee-St. John, T. J., et al., «The long-term impact of systemic student support in elementary school dropout»
État-Unis, 2018

- Le programme City Connects, mis en œuvre dans les écoles élémentaires de Boston, réduit de moitié les probabilités de décrochage scolaire au lycée, de 16,6% à 9,2%.
- Il cible les élèves dès l'école élémentaire, identifiant et adressant leurs besoins académiques, sociaux, émotionnels, familiaux et de santé grâce à un soutien personnalisé
- Le programme oriente chaque élève vers des ressources adaptées (mentorat, soutien psychologique, activités parascolaires, etc.) via un coordinateur dédié
- Les élèves soutenus bénéficient de meilleures notes et compétences, facilitant leur engagement scolaire et réduisant les risques de décrochage ultérieur
- Le programme démontre un retour sur investissement positif, avec un bénéfice estimé de 3$ pour chaque dollar investi
- Le ciblage précoce est clé, car les facteurs de risque (échec scolaire, stress socio-économique, comportements à risque) se manifestent souvent bien avant le lycée.

Lamb, S., Huo, S., «Counting the costs of lost opportunity in Australian education»
Australie, 2017

- 26% des jeunes Australiens n'ont pas terminé la classe «Year 12» à 19 ans en 2013 (~80 000 jeunes)
- Coût fiscal par décrocheur: 334 600 AUD sur sa vie
- Coût social par décrocheur: 616 200 AUD sur sa vie
- Cohorte de décrocheurs de 19 ans (2014): 12,6 milliards AUD (coût fiscal) et 23,2 milliards AUD (coût social)
- 13% des 24 ans (45 700) sont déconnectés du travail et des études
- Coût par jeune déconnecté: 411 700 AUD (coût fiscal), 1,1 million AUD (coût social)
- Cohorte de 24 ans déconnectés: 18,8 milliards AUD (coût fiscal), 50,5 milliards AUD (coût social)
- Revenus inférieurs: les décrocheurs gagnent 34% de moins que les diplômés universitaires

Van der Steeg, M., et al., «Does intensive coaching reduce school dropout? Evidence from a randomized control trial»
Pays-Bas, 2015

- Les programmes de coaching intensif réduisant le décrochage scolaire font la preuve de leur efficacité dans certaines expériences contrôlées.
- Le coaching intensif réduit le décrochage scolaire de 40%, passant de 17% à 10%.
- Les interventions incluent un suivi personnalisé, des conseils sur les compétences d'étude, un soutien psychologique, des contacts avec les parents et une aide pour changer de filière en cas d'abandon.
- Les groupes vulnérables (hommes, étudiants défavorisés, choix tardif de filière) bénéficient davantage de l'effet du programme
- Le coaching agit sur deux fronts:
  - Réduction des abandons dans les filières choisies (de 38% à 30%)
  - Limitation des abandons définitifs du système éducatif (de 44% à 26%)
- Le coût est de 3000 euros par étudiant pour un an, avec un retour social positif (taux de retour de 6,9%)
- Un ciblage accru sur les groupes à risque pourrait améliorer l'efficacité et la rentabilité.

BIBLIOGRAPHIE

«Enseigner, un métier à risque... de décrochage», dossier de veille de l'IFE, n°144, septembre 2023

«Phobie scolaire: Renouer avec le plaisir d'apprendre passe par une estime de soi retrouvée», La santé en action, Santé Publique France, n°443, mars 2018.

«Phobie scolaire: effet de mode ou réalité profonde?», Magazine de l'INSERM, n°55, janvier 2023.

«Raccrocher les décrocheurs», France Inter, 12 janvier 2025.

«Santé scolaire: les insuffisances du plan ministériel», Le Café pédagogique, 18 mars 2025. https://cafepedagogique.net/2025/03/18/sante-mentale-des-eleves-les-insuffisances-du-plan-ministeriel/#:~:text=Cette%20initiative%20intervient%20dans%20un,de%20pr%C3%A9vention%20et%20d'accompagnement. Consulté le 29 avril 2025.

Algan Y., Huillery E., *Économie du savoir-être*, Presses de Science Po, 2022.

Audier A., «Décrochage scolaire, décrochage de la dette: même combat !», Les Échos, 4 septembre 2013. https://www.lesechos.fr/2013/09/decrochage-scolaire-decrochage-de-la-dette-meme-combat-1099016. Consulté le 29 avril 2025.

Bell L., «Climat du lycée et risque de décrochage scolaire: le cas des élèves en orientation contrainte», *Revue française de pédagogie*, n°211, 2021.

Bruno Fr., Saujat Fr., Félix Ch., *L'évolution des approches du décrochage scolaire. Carrefours de l'éducation*, 2017, 43.

Caisse d'Épargne - Association e-Enfance/3018, Étude «Le cyber-harcèlement chez les 8-18 ans», juin 2023. 1 200 binômes parents-enfants mineurs de 8 à 18 ans scolarisés interrogés (soit 2 400 répondants au total)

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ), «Œil sur la jeunesse», Enquête «Les décrocheurs deviennent-ils tous des NEET ?», n°15, février 2025.

CESE, «L'éducation populaire, une exigence du 21e siècle», avis sur le rapport présenté par Christian Chevalier et Jean-Karl Deschamps, 2017.

CESER Pays de la Loire, Etude «Je ne décroche pas, je me construis !», 2023.

Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO), *Comment agir plus efficacement face au décrochage scolaire?*, Rapport publié à l'occasion de la Conférence de Comparaisons internationales, 9-10 novembre 2017.

Debarbieux E., «Du «climat scolaire»: définitions, effets et politiques publiques», Éducation et formations, n°88-89, décembre 2015

Derieux P. et Sanchez Ch., *Le décrochage des jeunes. Comprendre et agir*, Break Poverty Foundation, septembre 2024.

Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), «Sortants sans diplôme et sortants précoces, Deux estimations du faible niveau d'études des jeunes», Note d'information n°12.15, septembre 2012.

Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), «Premiers résultats enquête statistique», février 2024.

Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), «Repères et références statistiques 2021», juillet 2021.

Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), Enquête nationale du climat scolaire et de victimation, menée auprès des professeurs du premier degré et des directeurs d'école, 2022.

Dubet Fr. et Duru-Bellat M., *10 Propositions pour changer l'école*, 2016.

Dubet Fr. et Duru-Bellat M., *L'Emprise scolaire, Quand trop d'école tue l'éducation*, Presses de Science Po, 2024.

Dumoulin S., «La pauvreté stagne dans l'Union Européenne», Les Échos (abonnés), 14 juin 2023

Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé mentale et les substances 2022 (EnCLASS), Santé publique France, avril 2024.

Enseigner et apprendre en confiance et en sécurité: un enjeu essentiel pour la nation, Rapport de l'IEGS-RN°23-24 004A – novembre 2024

Fondation AlphaOmega, UNML, AFPA, Étude «Pourquoi j'ai quitté l'école», octobre 2023.

France Stratégie, Bénédicte Galtier, Solène Manivel et Clément Peruyero, avec la contribution d'Isabelle Frechon, «Retisser les fils du destin: parcours des jeunes placés», Note d'analyse, n°143, septembre 2024.

Grard M.-A. (dir.), *L'égale dignité des invisibles. Quand les sans-voix parlent de l'école*, Éditions Quart Monde/ Le bord de l'eau, 2022.

Karsenti Th., Collin S. et Dumouchel G., «Le décrochage enseignant: état des connaissances», International Review of Éducation, 2013, n° 59(5), p. 549-568.

L'Autonome de Solidarité, Baromètre sur le climat scolaire et la relation dans les établissements, édition 2023-2024.

Lecherbonnier S. et Morin V., «Covid-19: cinq ans après, à l'école, «quelque chose s'est cassé»», article du journal Le Monde, 18 mars 2025.

Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE), Seine-Saint-Denis, Rapport d'étude, «La scolarité des enfants et jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance de la Seine-Saint-Denis», novembre 2022.

Perrot C., Casanova R., Pesce S. (dir.), *Apprentis d'Auteuil face au décrochage scolaire, chronique d'une institution pédagogue*, Éditions Champ social, 2022.

Rapport de la médiatrice de l'Éducation Nationale, «Faire alliance, redonner confiance», 2023.

Site du Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, «Le budget et les finances du système éducatif», consulté le 25 avril 2025.

Weixler Fr., «Évaluation partenariale de la politique de lutte contre le décrochage scolaire», Rapport MAP, 2014

LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR

Apprentis d'Auteuil
Œuvre d'Église
Fondation reconnue d'utilité publique

40, rue Jean de La Fontaine
75 781 Paris Cedex 16
www.apprentis-auteuil.org

Fondation Apprentis d'Auteuil – © Apprentis d'Auteuil - 2025